34e ANNÉE - No 112 - PÉRIODIQUE MARS 1989

LA KOUMIA

BULLETIN DE LIAISON DE

L'ASSOCIATION DES ANCIENS DES GOUMS MAROCAINS ET DES A.I. EN FRANCE

Reconnue d'utilité publique - Décret du 25 février 1958 - «J.O.» du 1er mars 1958
14, rue de Clichy, 75009 PARIS - Tél. : 48.74.52.93
No Commission paritaire : 296-D-73 du 15-5-1972 — Routage 206

COMITÉ DIRECTEUR DE LA KOUMIA

FONDATEURS

Général LAHURE (†), Léonard GARRY (†), Pierre DURAND (†)

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

Général d'armée A. GUILLAUME (†), généraux GAUTIER (†) (4e G.T.M.), LEBLANC (1er G.T.M.), BOYER de LATOUR (†) (2e G.T.M.), MASSIET du BIEST (†) (3e G.T.M.), PARLANGE (†) (4e G.T.M.), de SAINT-BON (†) (3e G.T.M.), TURNIER (2e G.T.M.), SORE (†) (G.T.M.-E.O.), colonel FLYE-SAINTE-MARIE (†), colonel LUCASSEAU (†).

VICE-PRÉSIDENTS D'HONNEUR

Michel BOUIS (†), Georges CROCHARD (†), général MELLIER (†), André MARDINI.

SECRÉTAIRES GENÉRAUX D'HONNEUR

Jacques OXENAAR (†), colonel Gérôme de GANAY, colonel Guy de MAREUIL (†), colonel Georges GAUTIER (†).

MEMBRES D'HONNEUR

Colonel BAL MADANI, colonel Jean SAULAY.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

a) Membres :

MM. le général André FEAUGAS, Georges BOYER de LATOUR, Mme BRAULT-CHANOINE, MM. Gérard de CHAUNAC-LANZAC, Jean-Baptiste EYHARTS, Marcel FAYE, Gérôme de GANAY, Mme GARRET, MM. Yves HUCHARD, le général LE DIBERDER, Michel LEONET, Marc MERAUD, Léon MERCHEZ, Henry MULLER, André NOEL, André PICARDAT, Maurice RAULT, Me Pierre REVEILLAUD, Jean de ROQUETTE-BUISSON, le général Jean WARTEL.

BUREAU

Président	Général FEAUGAS	Tél. : 57.40.40.02
Vice-président	Léon MERCHEZ	Tél. : (1) 42.28.31.02
Secrétaire général	Jean de ROQUETTE-BUISSON	Tél. : (1) 47.63.36.65
Conseiller administratif	Yves HUCHARD	Tél. : (1) 45.53.06.49
Trésorier	Henry MULLER	Tél. : (1) 48.47.11.42
Conseiller relations publiques	André NOEL	Tél. : (1) 47.04.99.20

SECTIONS

b) Membres de droit : MM. les présidents des sections de :

Alsace-Moselle-F.F.A.	Roger DUMONT	Tél. : 88.69.62.41
Aquitaine	Commandant SERVOIN	Tél. : 56.80.47.44
Corse	Capitaine AGOSTINI	
Languedoc	Commandant Pierre BRASSENS	Tél. : 61.62.82.28
Marseille	Commandant FILHOL	Tél. : 75.01.35.26
Nice - Côte d'Azur	Colonel Georges BERARD	Tél. : 93.81.43.78
Ouest	Renaud ESPEISSE	Tél. : 99.97.05.44
Paris - Ile-de-France	Colonel Jean DELACOURT	Tél. : (1) 39.51.76.68
Pays de Loire	Colonel DELAGE	Tél. : 41.88.05.11
Pyrénées	Commandant GUYOMAR	Tél. : 59.02.81.09
Rhône-Alpes	Colonel MAGNENOT	Tél. : 74.84.94.95
Roussillon - Bas Languedoc	Commandant CAMRRUBI	Tél. : 68.50.21.77
Vosges	Lieutenant-colonel J. VIEILLOT	Tél. : 29.65.76.57

Association des descendants : commandant Georges BOYER de LATOUR Tél. : 94.76.41.26

Commission financière : André NOEL, Mme BRAULT-CHANOINE, Gérard de CHAUNAC-LANZAC.

Comité de direction et de contrôle de Montsoreau : colonel DELAGE, commandant DALLONEAU, Mme André PASQUIER.

Entraide : Mme BRAULT-CHANOINE.

Secrétariat : 14, rue de Clichy, 75009 Paris. Tél. : (1) 48.74.52.93. — C.C.P. Paris 8813-50 V.

Porte-drapeau : Pierre PREMOLI.

Cotisation : annuelle, 150 F; cotisation seule, 50 F.
Pour tout changement d'adresse, envoyer 3 F en timbres-poste.

Permanence : mardi et vendredi, de 15 heures à 18 heures au siège.

Correspondance : pour éviter tout retard, la correspondance doit être adressée impersonnellement à M. le secrétaire général de la Koumia, 14, rue de Clichy, 75009, Paris.

Téléphone : pour appeler Paris et la région parisienne de la province, faire le 16-1, puis le numéro à 8 chiffres.

Réunion amicale mensuelle : chaque 3e mardi du mois, de 17 heures à 19 heures, au siège : 14, rue de Clichy, 75009 Paris - Métro : Trinité - d'Estiennes-d'Orves.

SOMMAIRE

Pages

EDITORIAL 3

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 14 FÉVRIER 1989 4

ACTIVITÉS DE LA KOUMIA :

— Messe à la mémoire du général Durosoy 7
— Inauguration d'une exposition à la mémoire du général Juin 7
— Cérémonies à la mémoire du Maréchal de Lattre 8
— Cérémonies à la mémoire du Maréchal Juin 8

VIE DES SECTIONS :

— Paris - Ile-de-France 9
— Ouest : Pose d'une plaque à la mémoire du sergent-chef Toullic 10
— Nice - Côte d'Azur 11
— Marseille 12
— Vosges 16
— Roussillon - Bas Languedoc 15

FONDATION KOUMIA MONTSOREAU :

— Procès-verbal du conseil d'administration de la Fondation 16

CARNET :

— Naissances 18
— Mariage 18
— Distinctions - Nominations 18
— Décès 19
— Promotions - Nominations 19

IN MEMORIAM :

— Le général Turnier 20
— Le colonel Aspinion 22
— M. Jean Augé 23
— Le sergent-chef Georges Toullic 23

TRIBUNE DE L'HISTOIRE :

— El Rhezou el isti'amari, par Jean Saulay 25
— Les harkas du Sous en 1913, par P. Azam 30
— Souvenirs d'une méharée, par M. Reine 34
— Le 8 novembre 1942 à Tafrant, par J. Saulay 45
— Souvenirs : M. Doré, par P. Azam 46
— La résistance marocaine à la pacification française dans le pays zaïan, par J. Saulay 47

ARTICLES DIVERS :

— Chronique des mondes arabe et musulman, été, automne, hiver 88-89, par J. Harmel 51
— La reddition de la garnison allemande de Marseille (précisions), par J. Wallart 60
— Le goumier, par le général J. Murat 63
— Une stèle à Guillestre, pour le général Guillaume, par R. Michel 64
— Des officiers des Affaires indigènes soldats de la paix au Liban 67
— Le diable s'est envolé, par le docteur Dupuch 69
— A la gloire d'Henri IV, par le docteur Dupuch 71

BIBLIOGRAPHIE :

— *La Dame de Berlin* (Franck et Vautrin), P. Grenaud 72
— *Les combats du Sagho* (Jacques Gérardin) 73
— *Soldats de la paix à l'honneur* (général Le Peillet), R. Espeisse 74
— *L'Algérie nomade et ksourienne* (Georges Hirtz) 75
— *Historique des compagnies méharistes* (Blandin de Thé), P. Grenaud ... 76

AVIS DIVERS :

— Biographie du commandant Edouard de Cointet de Fillain 77
— Association des amis du Musée de l'infanterie 78
— Résidences-Services Légion d'honneur 78
— Centenaire de la naissance du Maréchal Juin 78

LOIS ET DÉCRETS :

— Drap tricolore aux obsèques des anciens combattants 79
— Carte administrative des conjoints de militaires 79
— Avis aux familles des morts en Indochine 81
— Décorations 81

EDITORIAL

Certains d'entre vous seront sans doute surpris par le nouveau format du notre bulletin. Ce petit changement répond à des problèmes techniques et financiers. La solution adoptée qui met ce document au format normal nous fait ainsi faire une économie substantielle tant sur le plan du papier que sur celui de l'acheminement.

Il nous faut en effet devenir vigilants sur l'évolution de nos finances et nous efforcer de les gérer en «bon père de famille». Famille Koumia que je souhaite retrouver réunie au grand complet les 3 et 4 juin prochain à Montsoreau.

Par le nombre des participants à notre assemblée générale 1989 nous et nos descendants prouverons aux autorités locales notre ferme volonté de voir demeurer au château de Montsoreau les souvenirs de l'action humanitaire de la France au Maroc et le témoignage de l'indéfectible amitié franco-marocaine scellée au cours des combats menés au coude à coude entraînant, hélas! des pertes diverses.

Mais on ne perd que ceux qu'on oublie.

Nous avons été témoins de l'action de nos aînés et de nos camarades, la pérennité de leur rayonnement dépend de notre fidélité.

Témoignons publiquement de celle-ci par notre présence à l'assemblée générale de Montsoreau.

Le général FEAUGAS.

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION COMMUN DE LA KOUMIA ET DE L'ASSOCIATION DES DESCENDANTS DU 14 FÉVRIER 1989

Etaient présents : Mme Brault, Mme Pasquier, général Feaugas, général Wartel, MM. de Roquette-Buisson, de Chaunac, Huchard, Rault, Espeisse, Delage, Vieillot, Muller, Delacourt, Méraud, Noel, Mikcha, Merchez, Faye, Me Réveillaud.

Etaient présents pour les descendants : Mlle Guignot, Mme Orbiscay-Labataille, M. Coudry, Carrère, Jacques Pasquier.

Etaient excusés : le colonel de Ganay, MM. Léonet, Guyomard, Filhol, Servoin, Brassens, Magnenot, Camrrubi.

Après avoir respecté une minute de silence à la mémoire de ceux qui nous ont quittés depuis le dernier conseil d'administration d'octobre 1988 : général Turnier, adjudant-chef Sautret, Robert Salles, le médecin-colonel Vaudin, M. Marrochi, lieutenant-colonel Ligand, M. Aspinion, M. Boudon, M. Jean Augé, colonel Bertany, capitaine Béra, commandant Fermaud, Mmes Caron et Filliou.

Le général Feaugas ouvre la séance à 18 heures en remerciant tous ceux qui sont présents et aborde l'ordre du jour.

SITUATION FINANCIÈRE

Elle est saine :

— 1987 : 568.088,59 F,
— 1988 : 627.351,71 F,
— 1989 : 607.018,00 F.

EFFECTIFS

Le nombre d'adhérents est stable :

— 1987 : 1.199,
— 1988 : 1.203,
— 1989 : 1.208.

Soit 870 goumiers, 231 veuves, 107 amis.

ACTIVITÉS DE LA KOUMIA

La Koumia a participé à plusieurs cérémonies :

— Cérémonies pour le Maréchal Leclerc,
— Cérémonies pour le Maréchal de Lattre de Tassigny.
— Cérémonie pour le Maréchal Juin.

L'inauguration de l'exposition sur le maréchal Juin, aux Invalides.

— Kermesse de l'Association Rhin-et-Danube, présidée par Mme la Maréchale de Lattre de Tassigny.

FONDATION KOUMIA / MONTSOREAU

La situation financière est saine, le montant total de l'avoir étant de 607.757 F.

Lors du dernier conseil d'administration de la Fondation, nous avions fait des propositions de bourses. Nous n'avons reçu à ce jour aucune demande.

En ce qui concerne la bibliothèque du Musée de Montsoreau, qui doit être transférée à l'Ecole de Cavalerie de Saumur, ce transfert devrait se dérouler au cours du premier semestre 1989. M. Michel Pasquier est chargé de prendre contact à cet effet avec le chef de cabinet du général commandant l'E.A.A.B.C. Il en est de même en ce qui concerne la vitrine destinée à protéger l'uniforme du capitaine de Bournazel.

HISTOIRE DES AFFAIRES INDIGÈNES

M. le colonel Méraud demande des anecdotes afin de rendre vivant l'ouvrage qu'il rédige. Nos épouses, qui ont tenu une part importante dans l'*Histoire des A.I.* ne doivent pas hésiter à envoyer au colonel Méraud les récits de leurs diverses activités.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE JUIN 1988

Lors de notre conseil d'administration d'octobre 1988, nous avions décidé de donner une part du bénéfice de l'assemblée générale de Caen à une association d'aide à l'enfance. Il a été proposé de donner cette somme à une famille accueillant des enfants et ayant peu de ressources. Cette proposition a été acceptée à l'unanimité.

La répartition du bénéfice sera donc la suivante :

— 10.000 F à une famille accueillant des enfants handicapés (adresse donnée par le colonel Méraud) ;

— 1.000 F à la section organisatrice (section Ouest) ;

— 2.800 F à la Koumia.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE JUIN 1989

Le général Feaugas insiste encore sur le fait qu'il souhaiterait que nous venions le plus nombreux possible à l'assemblée générale de juin prochain, afin de montrer que nous sommes là et tenons à ce que notre musée y reste.

En ce qui concerne le programme, vous trouverez dans ce même bulletin tous les renseignements nécessaires.

FUSION KOUMIA / ASSOCIATION DES DESCENDANTS

Après un rendez-vous au ministère de l'Intérieur avec le chef de division chargé des associations, le général Feaugas nous informe que la fusion n'est pas légalement possible. En fusionnant la Koumia perdrait la reconnaissance d'utilité publique. Par contre l'Association des descendants peut être reconnue d'utilité publique si elle en fait la demande.

Nos deux associations doivent donc tenir leur conseil d'administration et leur assemblée générale séparément mais en liaison étroite (présence de représentant de l'une à l'assemblée générale et au conseil d'administration de l'autre). Enfin, l'article 20 des statuts de la Koumia prévoit qu'en cas de dissolution de l'association son actif net est attribué en totalité à la Fondation Koumia / Montsoreau, elle-même reconnue d'utilité publique.

QUESTIONS DIVERSES

— En ce qui concerne la proposition de donner le nom du général Guillaume à une promotion de Saint-Cyr, cette dernière est en instance car cette année c'est la commémoration de la Révolution qui orientera le choix du nom de la promotion. Notre proposition sera présentée en 1990.

Les anciens des Groupes mobiles de sécurité en Algérie ont demandé au général Feaugas la possibilité d'avoir une place dans notre Musée de Montsoreau. Le général leur a répondu qu'actuellement cela s'avérait impossible compte tenu de nos relations avec les autorités.

— Le général Murat, directeur du Musée de l'infanterie à Montpellier a adressé une lettre de remerciements au général Feaugas en lui assurant que les goums seront correctement représentés dans son musée.

— M. Ahmed Amraoui nous a remerciés par lettre de la bourse que nous lui avons acordée à la demande du général Renaud.

— Le général Feaugas a donné des nouvelles peu rassurantes sur la santé du père Brossard. Il avait célébré la messe lors de l'assemblée générale de Périgueux.

— Le général Feaugas nous fait part de l'article paru dans le *Nouvel Observateur* concernant une interview de Sa Majesté Hassan II qui nous rend hommage. Le général propose de lui envoyer une lettre de remerciements, la proposition est acceptée à l'unanimité. Cette lettre sera adressée sous couvert de S.E. M. l'ambassadeur du Maroc en France avec copie à S.E. M. l'ambassadeur de France au Maroc.

Le général Feaugas passe la parole à M. Coudry, vice-président de l'Association des descendants, remplaçant M. Boyer de Latour retenu chez lui par une mauvaise grippe.

M. Coudry précise deux choses très importantes pour les descendants :

1° Toujours beaucoup de retard dans les cotisations : 423 inscrits ; 90 cotisations 1989 payées à ce jour.

2° L'Association des descendants voudrait que sa participation soit beaucoup plus importante au sein de l'Association Koumia (activités de la Koumia, réalisation du bulletin, etc.).

Le général Feaugas en prend acte et donne son accord total, puis il fait un tour de table.

— M. Mikcha propose de donner des bourses dans les écoles de l'Est de la France puisqu'à Montsoreau il n'y a pas de demande. Mais M. Vieillot, qui avait déjà proposé des bourses dans sa région n'a jamais eu de demande.

— M. le colonel Delacourt propose alors de s'adresser aux collèges militaires.

— M. le lieutenant-colonel Vieillot nous informe que la journée du Souvenir se déroulera le 8 mai à la Croix-des-Moinats. Le général Feaugas promet de s'y rendre.

— M. le colonel Méraud nous informe que le livre de l'*Histoire des Affaires indigènes* fera environ 450 pages :

— 200 pages de témoignages,
— 100 pages d'histoire,
— 50 pages de photos,
— 100 pages d'annexes.

Il souhaite recevoir dans les trois mois à venir (c'est-à-dire avant fin mai maximum) des récits d'anecdotes vécues.

Plus personne ne demandant la parole, le général Feaugas lève la séance à 19 h 45.

Le président de la Koumia,
signé : FEAUGAS.

Pour le président des descendants,
signé : COUDRY.

A la suite du conseil d'administration, un apéritif et un dîner réunissant 70 participants ont été servis dans les salons du cercle Napoléon des officiers de la Garde républicaine.

ACTIVITÉS DE LA KOUMIA

Messe à la mémoire du général de corps d'armée Durosoy

Le samedi 3 décembre 1988, à 11 heures, une messe a été célébrée en l'église Saint-Louis-des-Invalides, à la mémoire du général de corps d'armée Durosoy récemment décédé.

En 1915, à peine âgé de dix-sept ans, il s'engagea et participa à tous les combats jusqu'à l'armistice.

Il prit part à la campagne du Maroc et devint l'aide de camp du maréchal Lyautey.

Il commandait un régiment blindé pendant la libération de l'Ecole de l'Arme blindée à Saumur et de la région militaire de Rennes.

Grand officier de la Légion d'honneur.

Membre de l'Académie des sciences d'outre-mer.

Une délégation de la Koumia avec drapeau, conduite par le général Feaugas assistait à cette cérémonie.

Inauguration au Musée de l'armée d'une exposition à la mémoire du Maréchal Juin

Le vendredi 16 décembre 1988, a eu lieu au Musée de l'Armée, l'inauguration de l'exposition consacrée au maréchal Juin.

Cette inauguration était précédée d'une prise d'armes, présidée par le général chef d'état-major des Armées.

Une délégation de la Koumia conduite par le général Feaugas assistait à cette cérémonie.

Cérémonies à la mémoire du Maréchal de Lattre de Tassigny

Une messe a été célébrée à l'intention des soldats de la 1re armée française « Rhin et Danube » morts pour la France, et de leur chef, le maréchal de Lattre de Tassigny, le dimanche 8 janvier 1989, à 11 heures, en l'église Saint-Louis-des-Invalides à Paris.

Le général Feaugas représentait la Koumia à cette cérémonie.

Par ailleurs, Henri Muller, notre trésorier général, a assisté, le mercredi 11 janvier au dépôt de gerbe au monument du maréchal de Lattre de Tassigny porte Dauphine à Paris et au ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe par Rhin et Danube.

Cérémonie à la mémoire du Maréchal Juin

Le 29 janvier 1989, se sont déroulés à Paris les cérémonies commémoratives du centième anniversaire de la naissance du maréchal Juin.

A 9 h 45, dépôt de gerbes à la statue du maréchal place d'Italie, en présence du représentant du ministre des Anciens Combattants et de M. Jacques Toubon, maire du XIIIe arrondissement représentant M. Jacques Chirac, maire de Paris.

A 11 heures, messe en l'église Saint-Louis-des-Invalides devant une assistance particulièrement nombreuse.

Une délégation de la Koumia avec drapeau conduite par Jean de Roquette Buisson, secrétaire général assistait à ces cérémonies.

Annonce

A louer : Appt tout confort pour 4 / 5 personnes, mai - juin - août et septembre. 500 F par semaine. Cités touristiques et plages dans rayon de 100 km. J.-B. Castanier, Les Eaux Vives, 16210 Chalais. — Tél. : 45.98.12.94.

VIE DES SECTIONS

Paris - Ile-de-France

CÉRÉMONIES ANNIVERSAIRES DU GARIGLIANO, 11 MAI 1989

— dépôt de gerbes au monument du maréchal Juin, place d'Italie, 17 heures ;
— ranimation de la flamme sous l'Arc de Triomphe, 18 h 30 (rassemblement au musoir à 18 h 15), Chjamps-Elysées-Etoile.

Après ces cérémonies, les participants pourront se réunir autour d'un couscous au restaurant «Le Djurdjura», 112, boulevard de Grenelle (110 F par personne), à 19 h 30.

Le président de la Koumia souhaite vivement la participation de tous à ces trois cérémonies.

BULLETIN D'INSCRIPTION AU COUSCOUS DU 11 MAI 1989

«Le Djurdjura» 112, boulevard de Grenelle, 75008 Paris

M., Mme, Mlle .....

Adresse .....

..... Téléphone .....

Participera au COUSCOUS du 11 MAI 1989 accompagné de ..... personne(s).

Ci-joint prix du repas : 110 F × ..... personnes = ... F.

(Bulletin à détacher et à retourner au secrétariat général de la Koumia, à l'attention du trésorier, accompagné du chèque bancaire ou du virement postal correspondant, pour le **30 avril 1989**, terme de rigueur).

A ..... le ..... 1987.

Signature :

Ouest

POSE D'UNE PLAQUE DE MARBRE SUR LA TOMBE DU SERGENT-CHEF TOULLIC

Le 20 juillet 1988 a eu lieu au cimetière de Saint-Malo, le dépôt de la plaque de marbre des goums sur la tombe de l'adjudant Georges Toullic, tombé en 1944 à Marseille.

La cérémonie a été organisée par Charles Boivin, ancien goumier résidant à Dinard. Le maire de Saint-Malo, M. Planchet, a tenu à y assister en personne, ainsi que le colonel Mazurier-Desguiznec, président local du Souvenir français. Une dizaine de drapeaux des associations locales d'anciens combattants ont participé à la cérémonie.

La famille était représentée par le frère de Georges, Gaston Toullic, son épouse et leurs enfants.

Etaient présents pour la Koumia : Mme Boisnard, Hubert et Charles Boivin, les colonels Millières et Thet, Henry Jobbe-Duval et Lucien Guigoux.

Renaud Espeisse, président de la section Ouest, a prononcé l'allocution figurant dans l'In Memoriam.

Après la cérémonie, la famille Toullic a reçu tous les participants à son domicile de Paramé, ce qui a permis d'évoquer les souvenirs du 2e G.T.M.

M. Gaston Toullic a été heureux de consulter et d'acquérir *l'Histoire des goums* où est évoqué le souvenir de son frère, et s'est inscrit à la Koumia comme « Ami des goums ».

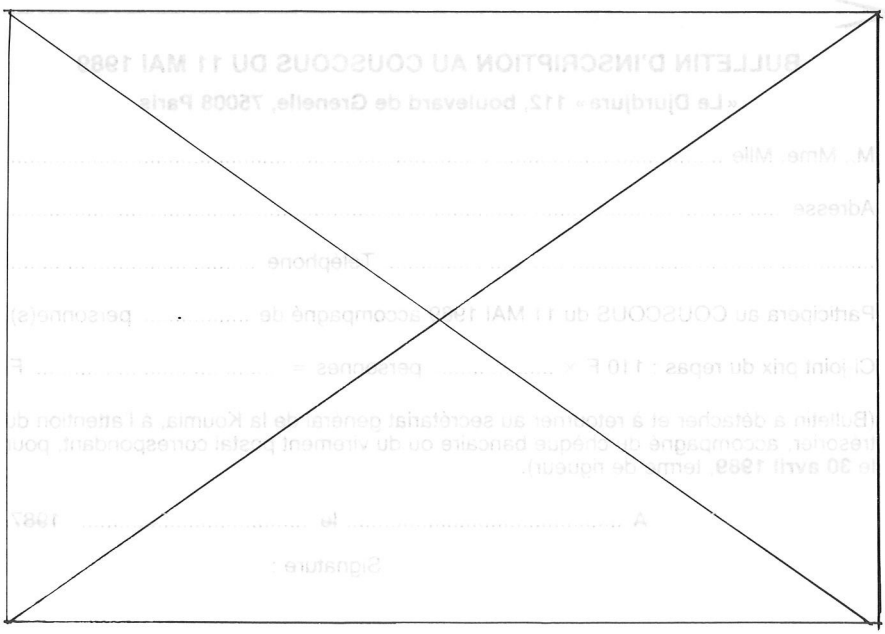

Nice Côte d'Azur

RÉUNION DE LA KOUMIA A NICE LE 5 FÉVRIER 1989

En ce cinq février de l'an quatre-vingt-neuf
La Koumia, vibrant d'un émoi neuf,
A pu se réunir pour d'autres retrouvailles
Avec cette chaleur qui nous prend aux entrailles,
Et dès l'apéritif on disait : « ça ira... »
Non pas pour glorifier Robespierre ou Marat
Ou bien les sans-culotte (est-on pour, est-on contre ?)
Mais pour joyeusement fêter cette rencontre.
Après l'allocution du général Feaugas
(Instant d'émotion...) nous remîmes les gaz.
Le repas fut exquis... mais laissons la bectance...
Partout des souvenirs planaient sur l'assistance.
Ainsi tous rassemblés, comme du temps des goums,
Nous nous rappelions les djebels et les doums,
Les kasbahs du grand sud, les lentes caravanes,
Les chirates dansant ou les fellahs qui vannent,
Et tout en sirotant un whisky on the rocks
Chacun, à son voisin, parlait du cher Maroc.
Nous prîmes le café, puis une poétesse
Nous déclama ses vers pleins de délicatesse.
Un beau film nous permit de partir faire un raid
En Afrique du sud, pays de l'Apartheid...
Celle-ci, désormais, n'y persiste plus guère
Ce qui vient contredire une voix mensongère...
Merci, trois fois merci, Monsieur Portolano,
D'avoir illuminé nos esprits a giorno
Sur ce pays prenant, aux beautés imprévues,
Qui nous fut révélé, par vos prises de vues...
Pendant une heure et quart, avec vous, nous roulions
Parmi ces éléphants, ces zèbres, ces lions...
C'est un nouvel Eden, un pays de cocagne,
C'est là qu'il faut avoir sa maison de campagne,
Et que nous devons tous, un beau jour, inch Allah,
Pour un prochain banquet, réunir la Koumia.

Dr H. DUPUCH.

La réunion locale annuelle de la Koumia a eu lieu, à Nice, dans le cadre prestigieux de l'hôtel Aston. Elle a permis à la section Nice-Côte d'Azur de recevoir notre président, le général Feaugas, venu spécialement de Paris pour la présider. Des contacts ont été repris entre les quarante fidèles azuréens dans une atmosphère particulièrement intime et cordiale.

G. BERARD.

Marseille

RÉUNION DU 29 JANVIER 1989 1989

Grâce à la « baraka » qu'Allah leur a dispensée, c'est par une magnifique journée ensoleillée et presque printanière que les membres de la section de Marseille se sont retrouvés, à plus de soixante-dix (invités compris), autour de leur président à Flassan, au pied du mont Ventoux.

A l'occasion de ces retrouvailles du début 1989, nous avions lancé 98 invitations; elles ont donné lieu à 34 réponses positives, 47 négatives et 17 sont restées sans résultat.

Beaucoup trop, hélas! de ceux qui se sont fait excuser, étaient retenus par la maladie ou par la fatigue. Ce sont, par ordre alphabétique : Angelier, Mme Bertany, Chaumaz, Chollet, Delhumeau, Mme Ferre, Mme Lopez, Menet, Potier, Setti, Sirvent, Verlet et Wartel.

Les présents sont les fidèles habitués de nos réunions : Blanchard et Mme, Bonfils et Mme, Brian et Mme, Dr Brines et Mme, Couetmeur et Mme, Dr Cros et Mme, Dagan, Donato et Mme et deux invités, Gerin et Mme, Goule, Hansen et Mme, Lasserre et Mme, Lavoignat et Mme, Dr Léger et Mme, Lejard et Mme, Mairot et Mme, Marti et Mme, Mme Neigel, Mme Ocamica, Paniagua, Mme Para, Mlle Pernod (belle-sœur Col. Brion), Plisson et Mme et deux invités, Seigle, Thouvenin, Vidal et Mme, auxquels sont venus s'adjoindre trois nouveaux adhérents : Chabert et Mme, Largeau et Mme, Olivero et Mme.

La longue liste des excusés est la suivante : Beau, Bera, Boyer de La Tour, Mme Berbesson, Barbaize, Bonachera, Brion, Bussy, Cazenove, Cramoisy, de Chilly, Mme Desbrosse, Dekyvère, Delafon, Dubarry, Mme Fabritius, Gal Feaugas, Mme Feniou, Fouvet, Mme Franchi, Galline, Gourbin, Gervasy, Honoré, Labarrère, Loiseau, Maitre, Mansuy, Pataine, Rey, des Rieux, Ruel, Mme Ronsin, Sarrazin, Thery, Turc, Mme Vitu.

Dans une brève allocution, le président Filhol, après avoir fait observer quelques instants de recueillement à la mémoire du général Turnier, de Mme Caron et Filliou, récemment décédés, remercie les présents de leur assiduité; lance un appel aux anciens des A.I. pour qu'ils apportent leur concours au colonel Méraud, chargé de la rédaction d'un ouvrage sur leur œuvre au profit du Maroc; puis, avec l'aide de Vidal, au nom des sous-officiers, il invite les camarades à assister nombreux à la prochaine assemblée générale des 3 et 4 juin prochain, pour manifester, en force, notre attachement à la conservation du Musée des goums et des A.I. à Montsoreau.

Un excellent repas qui satisfait tout le monde est ensuite servi et dégusté dans l'ambiance de bonne humeur et de gaieté qui règne habituellement dans nos réunions, celle-ci se terminant très tard, à la tombée de la nuit, après que rendez-vous ait été pris pour un prochain rassemblement le 21 mai.

Information. — Pendant le mois de janvier, sont décédées : Mme Caron et Mme Filliou. Nous adressons nos condoléances attristées à nos amis frappés par ces disparitions.

Mme Ronsin Marcel, demeurant 1, rue de l'Hôpital à 84170 Monteux, demande à être rayée des membres de la Koumia. Elle invoque sa mauvaise santé.

Vosges

Le 30 septembre 1988 était organisée à la Croix des Moinats une cérémonie à la mémoire des morts du 2e dragons.

Une délégation de la Koumia (12), conduite par Jacques Vieillot, président de la section, assistait à cette cérémonie. Le fanion du 10e tabor était entouré d'une garde d'honneur avec djellabah et calots d'armes.

Au cours du pot de l'amitié, qui réunissait dans la salle commune de Busse-sur-Rupt tous les participants autour des maires des communes voisines, Jacques Vieillot a fait un court historique des goums et de leur action dans les Vosges que nous reproduisons ci-après.

Mon Colonel,
Mesdames,
Messieurs,
Mes chers camarades,

Je dois tout d'abord vous prier de bien vouloir excuser le général Feaugas, président national de la Koumia, qui devait vous accueillir aujourd'hui. Une fête de famille le retient en Gironde.

C'est donc la section des Vosges de la Koumia, la section des marches de l'Est, qui vous accueille en ce haut lieu des goums marocains et qui vous remercie de l'avoir choisie pour rendre un hommage solennel aux morts du 2e dragons.

Mais c'est aussi le fanion de combat du 10e tabor marocain, précédemment exposé au Musée national de Montsoreau et qui, récemment, a été confié à la garde de notre section. Ce fanion, qui est décoré de la croix de guerre de 1939-1945 et de la croix de guerre des T.O.E. est revenu sur les lieux des combats où tant de goumiers marocains et français ont donné leur vie. Il vous est présenté par notre ami l'A.C. Emile Lombard qui eut l'honneur de servir dans ce 10e tabor. Il est entouré des camarades vosgiens ayant appartenu aux goums marocains et du président du centre départemental des Rhin-et-Danube.

Vous m'avez demandé, Mon Colonel, de vous faire un court historique des goums marocains.

Les six premiers goums ou compagnies autonomes de police furent créés en 1911 pour assurer la sécurité des tribus marocaines pacifiées.

En 1938, ils sont 57, à la disposition des bureaux arabes ou bureaux des Affaires indigènes.

Dès 1940, après la défaite, ils sont organisés en Tabor (bataillon à trois goums d'infanterie et un goum de commandement et d'engins).

Dès 1941, les tabors se réunissent secrètement en groupe de tabors (régiments à trois tabors).

En Tunisie, les 1er et 2e G.T.M. sont engagés et se révèlent comme une infanterie de montagne excellente, douée d'un ardent esprit offensif. Malgré un armement désuet, ces deux G.T.M. se couvrent de gloire.

A la demande du général Patton, le 4e tabor participe dans le corps américain à la conquête de la Sicile.

En septembre 1943, le 2e G.T.M. prend part à la libération de la Corse et à la conquête de l'île d'Elbe.

Pendant ce temps, le 4e, puis le 3e et le 1er G.T.M. sont envoyés en Italie pour entrer dans la constitution du C.E.F.I. La campagne des Abruzzes, la bataille du Garigliano et du Petrella, la marche sur Rome par les montagnes réputées infranchissables à la troupe, la poursuite jusqu'à Sienne, sont les épisodes qui marquent l'épopée des goums en Italie.

Le 19 août 1944, les goums sont débarqués sur les côtes de Provence. Les 1er, 2e, 3e G.T.M. participent à la libération de Marseille, puis foncent à marches forcées, vers les Alpes et le Jura. La fin de l'automne verra les trois régiments lancés dans la sanglante, la dure, l'impitoyable bataille des Vosges. Au printemps 1945, le 1er G.T.M. aura la tâche de percer la ligne Siegfried, au prix de lourdes pertes.

Le 4e G.T.M. décimé en Italie, rentre du Maroc pour se joindre aux autres G.T.M., pour achever la défaite de l'Allemagne.

Sur 11.000 hommes engagés : 1.472 goumiers dont 61 officiers et 105 sous-officiers dorment de leur dernier sommeil, dans les cimetières militaires des différents fronts du Zaghouan, de Corse, de l'île d'Elbe, d'Italie, de France et d'Allemagne.

Mais revenons à cette impitoyable bataille des Vosges.

L'ennemi, qui vient d'éprouver de lourdes pertes depuis la bataille de Normandie, ne se considère pas comme battu. Il compte se servir du promontoire des Vosges pour défendre à tout prix l'Alsace qu'il inclut dans le Grand Reich.

Dès le 29 septembre 1944, les 2e et 3e G.T.M. sont arrivés en Haute-Saône. Le général de Lattre, en attendant de prononcer son effort principal sur la trouée de Belfort donne au général de Montsabert les deux G.T.M. pour trouver les points faibles de la défense ennemie.

Le 30 septembre, le 2e G.T.M. détache le 1er tabor dans la région de Servance. Les deux autres, les 6e et 15e tabors, entrent dans la composition d'un groupement de la 3e D.I.A. aux ordres du général Duval. Démarrant de la Moselle, ce groupement tente, en vain, le 5 octobre, de mettre la main sur la Moselotte, vers Saulxures au travers de la forêt de Longegoutte.

Plus au sud, le 7 octobre, le 2e G.T.M. plus un bataillon du 4e R.T.T. et des éléments du 12e cuirassiers bousculent l'ennemi et s'emparent de Remanvillers. Au nord le 6e tabor fait des efforts désespérés pour occuper le col du Morbieu où le bataillon Destremau est encerclé : les combats sont féroces.

Mais le lendemain, l'ennemi décroche. Le 2e G.T.M. marque un bond en avant et s'installe sur les croupes nord de Saulxures et de Cornimont. Les jours suivants, les tabors participent aux opérations de nettoyage pour s'emparer d'observatoires, au prix de lourdes pertes. Le 16 octobre, les 1er et 6e tabor, épuisés, sont mis au repos. Ce même jour un groupement aux ordres du commandant du 15e tabor essaye de progresser vers La Bresse mais il est stoppé par des destructions importantes.

Le 20 octobre, le 2e G.T.M. est relevé, il est envoyé au repos au Val-d'Ajol.

Pendant ces trois semaines, le 3e G.T.M. a connu un sort à peu près identique.

Pour mémoire, le 3e G.T.M. est composé des 9e, 10e, 17e tabor.

Dès le 4 octobre, le 9e tabor est engagé dans la sinistre forêt de Longegoutte. Les jours suivants, les trois tabors mènent des actions décentralisées, très coûteuses en vies humaines.

Le 8 octobre, le 17e tabor réussit à faire «le trou». Déboulant du col du Xiard, il franchit la Moselotte et s'empare de Thiéfosse créant la première tête de pont au nord de la coupure. Le lendemain, il est suivi par le reste du G.T.M. Très en flèche, il est heureusement rejoint par les blindés et les tirailleurs du 4e R.T.T.

Les jours suivants, les tabors se donnent de l'air à l'est de la Moselotte. Le 13 octobre, pour couvrir la progression des blindés sur la route Planois - Croix des Moinats, le G.T.M. réussit, malgré des tirs d'artillerie incessants, à s'emparer du Rondfaing, point culminant du secteur (1.050). Le 14, par de nombreuses contre-attaques, l'ennemi tente

de récupérer le Rondfaing. Pendant dix jours les goums vont rester en ligne, ayant le souci d'améliorer leur position et de garder le contact avec l'adversaire.

Le goumier découvre avec horreur la guerre d'usure. Le milieu lui est hostile : cette forêt où on ne voit pas d'où partent les coups... cette boue où sont dissimulés des pièges et des mines et ce climat redoutable où pluie ou brouillard et froid semblent devenir complices de l'insaisissable ennemi.

A compter du 25 octobre, les tabors du 3e G.T.M. sont relevés par ceux du 2e G.T.M. et transportés au repos au Val-d'Ajol.

1er G.T.M. : Col. Leblanc; 2e tabor : Roussel; 3e tabor : D. Colbert; 12e tabor : Le Boîteux.

Roussillon - Bas Languedoc

Traditionnelle galette des rois pour les membres de la Koumia du Roussillon. Comme à l'accoutumée, cette réunion s'est déroulée le 14 janvier dans les salons du cercle mess de garnison, place de Verdun, à Perpignan.

Etaient présents : le général Brenac et Mme, Camrrubi et Mme, Cadet et Mme, Collas et Mme, le général de Dainville, Mme Klopp, La Fleur des Poids et Mme, Neufang et Mme, Mme Vidal, Vernusse et Mme, Vuillecard et Mme.

Se sont fait excuser : Battle, Basques, Berjoan, Cathelineau, de Martino, Mme Ducrux-Niox, Gilles, Maldonado, Mirabeau, Mayence, Ouiste, Opigez, Ruiz, Savin.

Après avoir fait observer une minute de silence à la mémoire des membres récemment disparus le président présentait ses vœux de bonne santé à tous. Etait ensuite évoquée la date de la prochaine assemblée générale qui devrait normalement avoir lieu dans la dernière quinzaine de mai et dans la mesure du possible aux environs de Narbonne, de façon à permettre une plus grande participation des personnes de l'Aude et de l'Hérault.

Ce fut ensuite la dégustation d'une galette des rois, accompagnée d'une excellente blanquette, le tout très apprécié des personnes ayant effectué le déplacement.

Bonne ambiance, beaucoup de souvenirs, comme toujours. En résumé, un bon moment; n'est-ce pas là l'essentiel?

Recherche

Le colonel (ER) Stefani, Saint-Bresson, 30440 Sumene, désirerait avoir des nouvelles du capitaine de réserve (?) Leroy, ayant fait la campagne de France avec les tabors et résidant à Inezgane où il représentait la société des Potasses d'Alsace.

MONTSOREAU

Procès-verbal du conseil d'administration de la fondation Koumia / Montsoreau du 30 novembre 1988

Le conseil d'administration de la fondation Koumia-Montsoreau s'est réuni le 30 novembre 1988 à 15 heures au château de Montsoreau, son siège social, sous la présidence du général Feaugas.

Etaient présents : M. Touchais, vice-président du Conseil général du Maine-et-Loire, représentant le président du C.G.; le général de C.A. Boissau, directeur du Musée de l'armée; le général de division Arnold, commandant l'E.A.A.B.C.; M. Tessier, sous-préfet de Saumur; Mme Pasquier, conservateur; le colonel Delage; M. Michel Pasquier, trésorier; M. Foulon, maire de Montsoreau, avait participé au déjeuner de travail précédant cette réunion.

Etaient excusés : M. le président du Conseil général, le commandant Boyer de Latour, qui avait donné son pouvoir à M. Michel Pasquier, M. Huchard, M. Muller qui tous deux avaient donné leur pouvoir au général Feaugas.

Après avoir remercié les présents d'avoir bien voulu répondre à son appel malgré les actuelles difficultés de transport et le mauvais temps, le général Feaugas passe aussitôt à l'examen de l'ordre du jour.

I. — SITUATION FINANCIERE

Sans être florissante, elle demeure parfaitement saine avec une disponibilité à ce jour de 72.439,36 F et prévue pour le 31-12-1988 de 106.779,36 F. Quant au portefeuille il s'élève à ce jour à 390.265,56 F.

Dans ces conditions, le président suggère que soit placée en obligations la somme de 40.000 F, proposition approuvée par le conseil d'administration compte tenu de ce que 10.000 F sont réservés aux prix ou bourses réservées à des jeunes s'intéressant au Maroc.

II. — PROSPECTIONS, ORGANISATIONS ET ATTRIBUTIONS DES BOURSES

Après un long échange de vues, le C.A. à l'unanimité décide qu'un prix de « une semaine au Maroc pour deux personnes » sera attribué à l'élève de 1re de l'Académie d'Angers ayant été classé, par un jury composé du C.A. de la fondation et de M. l'inspecteur de l'Académie, en tête des candidats ayant présenté avant le 30.04.1989 un mémoire traitant du sujet suivant :

Les Goums marocains :

— leur histoire,
— leur participation à la libération de la France,
— leur rôle au Maroc.

III. — TRAVAUX

La vitrine prévue pour y placer la tunique du capitaine de Bournazel réalisée par l'E.A.A.B.C. sera mise en place dès la réouverture du musée (13.12.88) après contact pris entre M. Michel Pasquier et le lieutenant-colonel Salin, chef de cabinet du général commandant l'E.A.A.B.C.).

IV. — DIVERS

— M. Michel Pasquier prendra contact dès le 15-12-1988 avec le lieutenant-colonel Salin en vue d'organiser le transfert à l'E.A.A.B.C. des volumes constituant la bibliothèque Koumia / Montsoreau. Celle-ci devrait pouvoir être gérée dès le 1-1-1989 par la bibliothècaire de l'école. Cette bibliothèque sera ouverte tous les jours au public et une affiche disposée à l'entrée du musée du château en avisera les visiteurs.

— Mme Pasquier prendra contact avec M. Courvoisier pour fournir à celui-ci la tenue de goumier à mettre « en dépôt » au musée de l'Isle-sur-le-Doubs.

— Le C.A. autorise l'achat de la nouvelle édition des « Costumes du Maroc » de M. Besancenot, l'édition détenue au musée ayant été en partie mutilée.

— Le maintien de notre musée au château devrait pouvoir être envisagé dans la perspective d'une cohabitation à étudier sur place en fonction des surfaces utilisables.

Après un tour de table, personne ne demandant la parole, le président déclare la séance close à 16 h 30.

Le général André FEAUGAS,
président de la fondation Koumia / Montsoreau.

CARNET

NAISSANCES

Nous avons la joie d'annoncer la naissance de :

—Pierrette DESCHARD, le 28 novembre 1988, à Tours, quatrième petit-fils du lieutenant-colonel et de Mme Xavier Deschard.

— Arnaud, le 3 février 1989, à Limoges, fils d'Anne et Pierre Jolivet, petit-fils du commandant (E.R.) et de Mme Jolivet.

— Florianne de Rivaz, fille de Humbert et de Catherine, née Guérin, le 31 décembre 1988.

— Bérangère Guérin, fille de Bertrand (D) et Béatrice le 26 janvier 1989, vingt et unième et vingt-deuxième petits-enfants du colonel et Mme Henri Guérin.

— Alexia-Marie-Sophie Ducousseau, fille du médecin-chef des armées Ducousseau et de Mme, sixième arrière-petite-fille du général et de Mme Feaugas, le 4 janvier 1989 à Toulon.

— Caroline, première petite-fille de l'adjudant-chef (E.R.) Alfred Mange et de Mme.

— Albéric, petit-fils du capitaine (E.R.) Jean de Balby de Vernon le 6 octobre 1988 à Reims.

— Olivier, fils de M. et de Mme Martin, petit-fils du Lt-Col. Jean-Claude Peridot et de Mme, troisième arrière-petit-enfant du colonel (†) et de Mme Maurice Bridot, le 4 janvier 1949.

La Koumia est heureuse de féliciter les heureux parents et grands-parents.

MARIAGE

— Christophe Barbé, fils de M. et de Mme Yves Barbé (D), petit-fils du Cdt Cros, du 2e G.T.M., † à l'île d'Elbe, avec Mlle Véronique Lefaivre, le 4 juin 1988 en l'église de Lesdins (Aisne).

DISTINCTIONS – NOMINATIONS

— Jean-Christophe Guerder, petit-fils du capitaine (E.R.) Roger Guerder et de Mme, a été reçu au concours de l'Ecole spéciale militaire en juin 1988.

— Le sergent Galmiche, fils de l'adjudant-chef (E.R.) André Galmiche, a été promu à compter du 1er juillet 1988 sergent-chef au commissariat de l'Armée de l'air à Toulouse.

Toutes nos félicitations aux nouveaux promus et nommés.

PROMOTIONS

— Le lieutenant-colonel Henry-Jean Fournier (D), de la 27e division alpine, nous annonce son inscription au tableau d'avancement pour le grade de colonel en 1989. Il est le fils du lieutenant-colonel (E.R.) Jean-André Fournier.

— Le capitaine Michel Barbaize (D), du 81e régiment d'infanterie (Montpellier), nous a fait part de sa nomination au grade de capitaine, à compter du 1-8-1988. Il est le fils du capitaine (E.R.) Barbaize Marcel (†).

— Le capitaine, pilote de chasse, Etienne de Malleray (D) de la base d'Orange, nous fait part de sa nomination au grade de capitaine à compter du 1-8-1988. Il est le fils de M. et Mme Henry de Malleray (D).

— l'E.O.R. Dominique Legrix, de la promotion Nobel-Casques-Bleus de l'Ecole de Cavalerie de Saumur, a été nommé aspirant (R). Il est affecté à Arras. Il est le fils de M. et Mme Philippe Legrix (D).

DÉCÈS

— L'adjudant-chef (E.R.) Vincent Manchon, décédé à La Tronche (Isère), le 17 octobre 1988 (ancien du 4e tabor en Indochine.

— L'adjudant-chef (E.R.) Roger Merveley, le 8 février 1989 à Châtel-sur-Moselle (Vosges).

Gérard Nicolas, le 5 février 1989 à Marseille. Il était le fils d'un des plus anciens de l'encadrement des goums, l'A.C. Aimé Nicolas.

— Le 5 décembre 1988 ont eu lieu en l'église Notre-Dame-de-Versailles les obsèques du général Marcel Turnier, président d'honneur de la Koumia. L'office a été célébré par le R.P. Perrier, ami de la famille. Le drapeau de la Koumia, porté par Pierre Prémoli, était entouré du général Feaugas, président, Mme Brault-Chanoine, MM. Picardat, de Latour, Merchez, Delacourt, Mac-Carthy, Mardini, de Sèze, Sabatier, Haguenin et Mme, Gautier, Brion, fils du colonel Brion et Mme, le Gal Vautrey, Mmes de Saint-Bon, de Mareuil, Blanckaert, Guignot, Chanoine, Dethomas.

Après l'absoute, le général Feaugas a prononcé l'éloge funèbre de notre président d'honneur (dont le texte est donné ci-après) et le Cdt Boyer de Latour a lu la prière du goumier.

La délégation de la Koumia a accompagné la famille au cimetière où la plaque souvenir de la Koumia a été déposée sur la tombe du général.

Nous avons le regret d'annoncer le décès de :

— le colonel vétérinaire Paul Boudon, ancien député, le 20 novembre 1988;

— le colonel Robert Bertany, en été 1988;

— Ernest Marrochi le 5 décembre 1988 à Montpellier;

— Robert Salles, le 3 juin 1988 à Toulouse;

— le colonel Bera, ancien du 2e G.T.M., début novembre 1988 à Roquefort-les-Pins (A.-M.);

— le colonel Robert Aspinion, le 5 décembre 1988 à Nice (une délégation de la Koumia conduite par le colonel Berard a déposé une plaque sur la tombe);

— Philippe, fils de Jean-Luc Alexandre et petit-fils du colonel Alexandre;

— le chef de bataillon (E.R.) Gaston Fermaud (bulletin en retour avec mention « décédé »);

— Mme Karina Caron, épouse de l'adjudant-chef (E.R.) Raymond Caron.

Aux familles en deuil, la Koumia adresse ses affectueuses condoléances.

IN MEMORIAM

Allocution prononcée le 5 décembre 1988 par le général Feaugas aux obsèques du général Turnier

Mon Général,

En tant que président de la Koumia, il m'échoit la douloureuse mission de vous adresser l'adieu de tous vos amis de l'Association des anciens des Affaires indigènes et des goums marocains, ainsi que celui de vos « petits cos » saint-cyriens de la promotion 1925-1927 qui, marqués par les années, n'ont pu se joindre à nous ce soir.

Le général Partiot à ce double titre, retenu dans le sud-ouest par la maladie, m'a demandé, Madame, d'être ici son interprète.

Qu'il me soit permis, mon Général, d'évoquer votre personnalité sous un triple aspect; l'officier, le chef de famille, le chrétien. Je ne m'attarderai pas à retracer en détail votre carrière militaire particulièrement bien remplie qui vous a valu dix citations dont quatre à l'ordre de l'armée et le grade de commandeur dans l'ordre national de la Légion d'honneur. Cependant je ne saurais passer sous silence votre long séjour au Maroc où, sorti de Saint-Cyr en 1927 avec la promotion Maroc et Syrie, vous arrivez dès 1930 pour suivre en 1931 le cours des Affaires indigènes. De 1932 à 1934 vous êtes à Igherm de l'Anti-Atlas adjoint au commandant du 48e goum chargé des opérations de sécurité vers les postes du sud : Akka et Tata. Puis à vingt-huit ans vous êtes nommé chef du poste des Aït Souab de l'Arba de Tanalt. Vous y faites vos premières armes de bâtisseur « j'y savourais mon indépendance, écriviez-vous, mon capitaine était à 50 kilomètres et mon commandant à 100 kilomètres ».

De 1939 à 1941 vous revenez à Igherm comme chef de bureau, occupé aux multiples tâches succédant à la pacification, excédé parfois par l'esprit chicanier de vos administrés, telle cette vieille femme qui avait fait 40 kilomètres à pied pour se plaindre du vol d'un œuf. Mais vous aimiez trop vos protégés pour ne pas les comprendre.

Votre principale distraction était alors de rendre visite à vos voisins d'Akka et de Tata chez lesquels — avez-vous écrit —, « après quelques libations, à la tombée de la nuit, nous contemplions avec nostalgie l'austère plateau filant à perte de vue vers les noms évocateurs de Cap Juby, Villa Cisneros, Tombouctou : doux moment d'évasion, les soudards devenaient poètes ».

De 1941 à 1943, ayant acquis « vos titres de noblesse » vous régnez sur la circonscription de Goulimine avec ses 6 postes, ses 12 officiers, ses 3 goums, son peloton nomade et ses 400 mokhazenis.

Vos administrés jugeaient rapidement leur chef et appréciaient par dessus tout sa classe, son humour, sa courtoisie. Ils vous ont très vite classé parmi « les fils de grande tente » et le contact avec les grands nomades vous a fait apprécier davantage ce propos de l'un d'eux : « Tu ne sais pas ce que c'est que de marcher seul dans le vent ». En juin 1943, vous êtes nommé adjudant-major du 1er tabor commandé par le commandant Meric auquel vous aviez succédé à Goulimine. Celui-ci trace de vous un portrait dans lequel ceux qui vous ont connu ne peuvent que vous reconnaître. « L'immense Turnier, rose et blond comme un Anglais, eut dû servir de contrepoids à la bonté du commandant Gillioz mais celle-ci n'avait d'égale que l'indulgence de Turnier.

Là où il eut fallu un *Screugneugneu* à tous crins, Turnier apportait la suprême élégance de sa nonchalence. Certes, il prenait au sérieux ce qui lui semblait le mériter, mais il se refusait absolument à le laisser paraître et promenait imperturbablement sur les détails de l'existence militaire un air d'incurable ennui. »

Portrait que confirme le texte de la citation décernée le 17 juin 1945 : « Commandant de tabor qui exerce par son calme imperturbable et son élégant mépris du danger un ascendant considérable sur sa troupe. Aussi modeste que brave. »

Après les combats de Corse, de l'île d'Elbe, le débarquement de Provence et les durs accrochages des Vosges, alors qu'il apparaissait nécessaire de renouveler certains cadres épuisés du 2e G.T.M. les trois commandants de tabor, dont vous, mon Général, sont maintenus à la tête de leur unité, d'autant que « Turnier irradie la sympathie, que ses cadres tremblent à l'idée de lui causer la moindre peine, et qu'il séduit jusqu'au Berbère le plus primitif des montagnes les plus reculées ».

C'est ainsi qu'à la tête du 1er tabor vous prenez part à la réduction de la poche de Colmar puis à la marche vers le Rhin, à l'entrée en Allemagne.

En septembre 1945 vous suivez le stage des Hautes Etudes d'administration musulmane. En janvier 1946 vous retrouvez votre sud marocain en prenant le commandement du cercle de Tiznit. Puis successivement vous êtes, en octobre 1948, désigné comme observateur en Palestine ; en avril 1949 affecté au secrétariat général d'Agadir, puis en septembre 1951 attaché militaire à Tanger. En octobre 1955 vous prenez à Taza le commandement du 4e R.T.M. et passez en 1956 à Donaueschingen. En juillet 1957, vous commandez la subdivision du Foix.

En 1959, vous rejoignez l'Algérie à l'inspection générale des Affaires algériennes, avant de prendre, avec les étoiles, la direction des S.A.S. en mai 1961, où vous êtes cité pour la dixième fois.

Ayant atteint la limite d'âge, vous vous retirez à Versailles où vous allez consacrer votre temps aux anciens du Maroc, en assumant durant de nombreuses années la présidence de la Koumia que vous quitterez pour vous conformer à ce que vous estimez être le devoir d'un chef responsable de l'action de ses subordonnés.

Mais déjà vous aviez décidé de vous mettre au service des autres et d'abord de votre famille.

Nul n'ignore les soins affectueux dont le général vous a entourée, Madame, ni la touchante tendresse avec laquelle ce baroudeur, cet homme d'action, fait pour les grandes chevauchées « seul dans le vent » s'est penché sur le devenir de sa fille, puis sur le fauteuil de son épouse : sans parler ici des nombreuses œuvres qu'il soutenait et auxquelles il apportait avec calme et sérénité sa grande expérience des hommes.

En disciple du maréchal Lyautey vous étiez, mon Général, de ceux qui pensent que « la vie ne serait qu'une folie incohérente si la spiritualité ne la réglait pas » et vous avez mené toute votre vie en chrétien convaincu. Dieu dans le désert rééduque l'homme et lui apprend à désencombrer sa vie. Vos longues années passées en bordure des zones désertiques pré-sahariennes vous ont appris à séparer l'important du futile, l'essentiel du détail et vous aviez la foi. Cette foi dont saint Augustin disait : « la foi c'est ce que l'on ne voit pas ; la récompense de la foi c'est de voir ce en quoi on a cru ».

Cette récompense n'a pas pu vous être refusée et je ne puis douter, Madame, que votre époux ait déjà retrouvé auprès du Seigneur tous ceux, Français et Marocains, qui l'ont précédé dans la Maison du Père et qu'il a tant aimés.

Soyez assurée que « le grand Turnier », avec son style décontracté, toujours souriant et plein d'humour, demeurera longtemps dans la mémoire de ceux qui l'ont bien connu comme aussi de ceux qui, comme moi, auraient souhaité le mieux connaître.

Versailles, le 5 décembre 1988.

Général André FEAUGAS.

Le colonel Aspinion

Après le général Turnier, le colonel Aspinion vient de nous quitter pour rejoindre la grande Koumia des Ombres. Avec lui, disparaît l'un des derniers acteurs de la pacification et de l'unification du Maroc moderne, puisque les plus jeunes — dont je suis — les six Saint-Cyriens et les six Sainte-Maixentais affectés directement au Maroc en 1931, à leur sortie de l'Ecole, sont maintenant octogénaires... ou déjà morts.

Né le 19 juillet 1902 à Novi, département d'Alger, le jeune Aspinion est admis brillamment en 1922 au concours d'admission au grade d'interprète militaire stagiaire. Incorporé le 1er novembre de la même année, il est nommé stagiaire un an plus tard, et suit, en 1923-1924, à Rabat, le cours préparatoire au service des Affaires indigènes du Maroc. Affecté à Azilal, il est promu sous-lieutenant le 1er novembre 1925 et obtient, quelque temps plus tard, sa première citation à l'ordre de la division « pour la part qu'il a prise à une reconnaissance périlleuse dont il a rapporté des documents du plus haut intérêt sur les populations jusqu'alors inconnues, du haut Dadès ». Il reçoit son deuxième galon le 1er novembre 1927. Sa carrière se poursuivra au Maroc successivement à Azrou, Fès, Khenifra et Marrakech.

Passionné par l'étude du berbère, il obtient en 1928 le diplôme de l'Institut des hautes études marocaines et oriente ses activités vers la justice coutumière. Il n'en participe pas moins aux opérations de pacification et sa brillante conduite est sanctionnée, en 1932 et 1933, par deux nouvelles citations à l'ordre de la brigade et du corps d'armée, « pour l'action décisive qu'il a menée pour la soumission des Aït Yahia » et « pour avoir contribué, à la tête d'un groupe de supplétifs, à la défaitre d'adversaires résolus ».

Promu capitaine au choix le 25 juin 1937, il est affecté au bureau régional de Marrakech et continue de se signaler par sa compétence.

Cependant, dans la conjoncture du moment, la Tunisie a besoin de spécialistes avisés. Il quitte alors le Maroc pour diriger la section politique à la direction des Affaires indigènes à Tunis, ce qui lui vaut d'être promu commandant, grade avec lequel il remplit les fonctions de contrôleur civil, chef de la circonscription de Gabès.

Mais, Marocain d'adoption, il revient au Maroc dès 1945 en qualité de chef du Centre de publications et documentations musulmanes et organise l'ensemble de l'information en langue arabe : presse, radio, cinéma.

En 1949, chargé de l'enseignement de l'arabe et du berbère au cours des Affaires indigènes, il va, pendant plusieurs années, rompre à la pratique des dialectes berbères et aux arcanes du droit coutumier, de nombreuses promotions d'officiers des Services spéciaux. Il est en même temps maître de conférences à l'Institut des hautes études marocaines et au Centre d'études juridiques.

1956! Ce n'est sans doute pas de gaieté de cœur qu'Aspinion quitte le Maroc. Mais il ne peut se résoudre à être le témoin impuissant de convulsions qui l'affligent profondément. Affecté à Toulouse à l'état-major de la région, sa grande expérience des problèmes humains est mise à profit, et il se voit confier, en plus de ses fonctions spéciales, la direction régionale du Service d'action psychologique.

Au bout de deux ans, il décide de quitter l'Armée, et, sur sa demande, est admis, le 15 août 1958, à faire valoir ses droits à la retraite et se retire à Nice. Commandeur de la Légion d'honneur, du Ouissam alaouite et du Nicham Iftikar, il est encore officier d'académie et titulaire de plusieurs autres décorations.

Mais là ne se limitent pas ses titres et ses mérites. Chercheur infatigable, le colonel Aspinion, au cours de sa brillante carrière, a publié de nombreux articles sur les coutumes berbères et le droit musulman. Il a collaboré à la revue *Hesperis*, et fait paraître un ouvrage sur la « contribution à l'étude du droit coutumier berbère marocain ». Enfin, il est l'auteur d'une importante grammaire sur les dialectes du Souss et

de l'Anti-Atlas. Dans une préface élogieuse, le général Guillaume a tenu à le féliciter hautement de son œuvre remarquable « qui honore le corps auquel il appartient ».

Il était mon ami et nous prenions plaisir à évoquer, dans une correspondance suivie, nos souvenirs du pays zaïan et de Marrakech, où il était assidu à la table de bridge du général de Loustal. Nous aimions nous rappeler ces souvenirs d'une époque où le pacha vivait en bonne harmonie avec le Palais et où l'on disait que, à Marrakech il y avait deux grands seigneurs, le général de Loustal et le Glaoui.

Que Mme Aspinion, son épouse, et Mme et M. Régis de Courrières, sa fille et son gendre, soient assurés que la mémoire du colonel Aspinion sera fidèlement gardée par la Koumia et par ses nombreux anciens élèves, qui n'oublieront pas ses cours magistraux à l'Institut des hautes études marocaines.

M. Jean Augé

Les anciens du Maroc apprendront avec regret le décès survenu, fin décembre 1988, de l'ancien officier payeur Jean Augé.

Il est né le 29 avril 1903 à Béziers. Volontaire pour servir au Maroc à vingt-deux ans, il fut affecté comme payeur mobile et parcourut de 1925 à 1927 le Rif, de 1928 à 1934 le Tadla et les Zaïans et, de 1935 à 1942, le territoire d'Agadir (Todra - Dadès). En 1943, il quitta ces fonctions pour faire partie du corps expéditionnaire français et termina sa carrière militaire en Allemagne. Il était décoré de la croix de chevalier de la Légion d'honneur qu'il reçut des mains du général Weygand.

Au cours des dix-huit années passées dans le bled, il connut beaucoup de militaires et de nombreuses personnalités aujourd'hui disparues. Il faisait partie de notre association depuis vingt ans, et, s'il venait rarement aux assemblées générales annuelles (sa santé devenue fragile nécessitait de fréquents séjours dans les hôpitaux) il assistait assez régulièrement aux deux repas de la section de Paris.

Toujours attentif à la vie de la Koumia, il s'était pris d'amitié pour le vice-président Merchez à qui il téléphonait souvent. C'est ainsi que, le 5 décembre, il s'excusait de ne pouvoir assister aux obsèques du général Turnier qu'il connaissait bien car il devait le lendemain être hospitalisé une nouvelle fois. Ce fut, hélas! la dernière. Le vice-président étant absent de son domicile pour les fêtes, le secrétaire de l'association n'a pas été prévenu du décès de M. Jean Augé.

Le colonel Picardat, ami des plus intimes du défunt, a assisté à titre personnel aux obsèques en compagnie de Mme Picardat.

Allocution prononcée par M. Espeisse sur la tombe du sergent-chef Georges Toullic

Il y a un peu plus d'un mois, nous accompagnions ici notre camarade Eugène Boisnard.

En passant devant cette tombe, Mme Boisnard eut le courage de nous signaler que c'était celle du sergent-chef Toullic, tombé en Provence en 1944 dans les rangs du 73e goum marocain. C'est ainsi que la Koumia a décidé d'honorer la mémoire de ce sous-officier en déposant sur sa tombe la plaque de marbre rappelant son appartenance aux tabors marocains.

La coïncidence qui nous a fait découvrir cette tombe n'est pas fortuite, la carrière de ces deux soldats est en effet parallèle. Nés l'un à Saint-Servan, l'autre à Saint-Malo, tous deux se sont engagés dans les goums marocains et ont participé aux campagnes de Tunisie, de Corse, de l'île d'Elbe et de France.

Mais si Boisnard a pu poursuivre la campagne, Toullic est tombé sous le ciel de Provence.

Tous deux ont participé à la campagne de Tunisie comme sous-officiers dans les rangs du 2e G.T.M. sous les ordres du futur général Boyer de Latour, surnommé « Moha ou Latour » par ses goumiers.

Arrivé en Tunisie le 27 mars 1943, le Ve tabor auquel appartient Toullic est de suite engagé, il est relevé dès le 2 avril car les pertes ont été lourdes.

Dès la fin de cette campagne de Tunisie se profile l'opération Vésuve, montée par le général Giraud avec les seules forces françaises. Boisnard et Toullic y participent du 23 septembre au 3 octobre. Le 2e G.T.M. aura plus de 50 morts et 130 blessés avant de débarquer à Bastia.

C'est de là qu'est montée l'opération « Brassard » pour la conquête de l'île d'Elbe où flotte encore le souvenir de Napoléon. L'île est petite mais montagneuse et sans voies de communication les goumiers s'y sentent chez eux.

Débarqués le 17 juin, après que le bataillon de choc ait assuré l'opération dans la baie de Marina di Campo, le VIe tabor atteindra trois jours après Porto Lengone. L'île est conquise mais les Allemands mènent un combat retardateur courageux.

C'est dans ces conditions qu'un goumier dont l'histoire a retenu le nom : Mohand ou Abdallah est grièvement blessé, il est resté sur le terrain sous le feu de l'ennemi. C'est alors que le sergent-chef Toullic, aidé du chef Paris réussirent à le rejoindre et à le ramener dans nos lignes. Ce n'est qu'à force d'insistance que Toullic a obtenu de son capitaine l'autorisation d'effectuer ce sauvetage.

Ce geste ne sera pas oublié.

La campagne se poursuit et en juillet 1944 les tabors sont rassemblés à Ajaccio. Le 18 août ils débarquent à Sainte-Maxime où les « chocs » ont ouvert la voie, et c'est la marche sur Marseille qu'Hitler a décidée de faire défendre jusqu'au bout, mais le 24 août la défense allemande est éclatée et faiblit, le 25, Notre-Dame-de-la-Garde est libérée.

Les pertes ont été lourdes. C'est en se rendant au fort Saint-Jean, chercher un parlementaire allemand; que le sergent-chef Toullic est mortellement blessé.

C'est alors que le goumier Mohand ou Abdallah marque sa reconnaissance : il restera avec son chef et l'assistera jusqu'à ses derniers moments, il entendra même remettre lui-même le corps du chef Toullic à sa mère, souhait sans doute exprimé par le mourant à son camarade de combat. Il est malheureux que cette mère si cruellement affligée ne puisse être parmi nous, mais sa famille pourra sans doute lui faire part de notre manifestation.

J'ignore si les aléas de la guerre qui conduiront Boisnard dans les Vosges et en Allemagne ont permis à ce fidèle goumier de tenir sa promesse, mais il y a là un geste à la romaine dont les Berbères ne sont pas avares.

Le « Souvenir français » n'est pas un vain mot : par notre présence nous voulons marquer que nous nous souvenons, et la plaque que nous déposons en est la marque gravée dans le marbre. L'*Histoire des goums* qui vient d'être éditée, relate le geste de ces montagnards berbères qui nous ont accompagnés durant près de cinquante ans de notre histoire militaire. En 1956, les goums ont formé l'ossature de l'armée marocaine, elle-même épine dorsale de l'Empire chérifien.

Les anciens cadres des goums peuvent être fiers de savoir que leurs efforts n'ont pas été vains et que cette parcelle d'amour tant souhaitée par Lyautey et investie par leurs soins, a fructifié et que l'amitié franco-marocaine est une réalité.

Mais surtout, sachons exprimer notre infinie gratitude à ceux qui sont tombés au cours des combats pour que vivent libres le Maroc et la France, côte à côte dans une sorte de défi jeté à l'incohérence haineuse de notre monde actuel.

Car si nous souhaitons conserver aussi bien les uns que les autres notre identité nationale, nous ne pourrons oublier que nos sangs ont été mêlés sur les champs de bataille.

Par leur vie et par leur mort aussi bien Boisnard que Toullic ont œuvré dans ce sens.

Merci à eux, c'étaient des Malouins au grand cœur.

R. ESPEISSE.

TRIBUNE DE L'HISTOIRE

El rhezou el isti'amari

Souvenirs d'un officier français du service des Affaires indigènes du Maroc 1932-1957

(Extraits)

par Jean SAULAY

(1re partie)

Faire des artères de vie, donne le coup de baguette qui met en œuvre un coin de vaste monde ouvert à l'action. Quelle plus noble tâche pour l'homme ?

Maréchal Lyautey.

Les vieux soldats, dont je suis, ont une propension marquée à raconter leurs campagnes, voire à se raconter eux-mêmes avec une complaisance plus ou moins ouverte. Je n'ai pas failli à cette règle non écrite : tous mes amis peuvent en témoigner, mes anciens d'abord — mais leurs rangs s'éclaircissent —, et tous ceux qui ont le même passé marocain que moi, et qui, encore, se souviennent...

Les combats du Tazigzaout, en 1932, dans la forêt de cèdres de l'Atlas central, les combats du Saghro et du Baddou en 1933 dans le paysage désolé, minéral, du versant sud de l'Atlas, la campagne d'Indochine du 17e tabor en 1951-1952, les années difficiles à Marrakech en 1953-1956, à l'époque où le Maroc se sépara de la France et recouvra son indépendance, à l'époque aussi où le vieux Glaoui, vieux seigneur féodal d'un autre monde, d'un autre âge, avait osé défier son souverain pour tenter de retarder cette échéance, pourtant prévue par le maréchal Lyautey dès 1925. Tout cela, je crois l'avoir raconté dans les pages de tel ou tel bulletin d'amicale d'anciens, dont celui de *la Koumia,* chargée plus que tout autre de garder le souvenir de la geste française au Maroc.

Je veux, cette fois, raconter encore une histoire, la dernière. Mais je veux oublier le miaulement des balles, oublier l'image de partisans, de mokhaznis, de goumiers, tombant dans l'un ou l'autre des Atlas, dans les Abbruzes ou dans les Vosges, dans la rizière ou dans la jungle, pour évoquer des souvenirs de paix, des souvenirs qui s'inscrivent dans le droit fil de la pensée de Lyautey : créer de la vie.

J'ai donc voulu rassembler quelques souvenirs pour essayer de dire comment les membres de ce « rhezzou el isti'amari » exerçaient dans le bled leur coupable industrie. L'occasion m'en a été donnée par un entrefilet paru dans *le Lien,* bulletin de liaison des anciens d'Agadir et du Souss. (Je fus « gadiri » pour quelque temps au printemps de 1934 avec un certain nombre d'autres qui prirent la piste du sud à partir de l'immense base de Tiznit.) L'auteur évoque la mémoire du directeur du collège technique, du C.E.T. de Taroudant, au temps du colonel Ferront, alors chef du cercle, et du capitaine Aubert, chef du bureau du cercle, mes amis.

Le colonel Ferront, ce Lorrain à l'âme droite comme une épée, qui ne distribuait par la louange plus qu'il n'était nécessaire, manifestait une amicale sympathie à l'égard du directeur du C.E.T., M. Pitault, sous l'autorité de qui de jeunes Marocains s'initiaient aux méthodes modernes qui devaient faire évoluer l'artisanat traditionnel du bois, du cuivre, du fer... Ces élèves acquéraient ainsi la possibilité de s'élever par leur travail dans

Ces souvenirs en ont éveillé d'autres en mon esprit, et, de Taroudant, je suis passé à Zagora, à l'époque où mon cher ami Yves Jouin était chef du cercle. C'était en 1953, je venais de rentrer d'Indochine et le général Massiet du Biest venait de me confier le commandement du cercle du Dadès-Todrha, à Boumalne-du-Dadès. Le colonel de Fleurieu, à Ouarzazate, commandait le territoire, et le cher colonel Tivolle en était le chef du cercle.

Jouin connaissait le « catéchisme » de Lyautey : « réaliser d'abord, régulariser ensuite ». Son projet le plus cher, à cette époque, était d'ouvrir à Zagora une école où l'on enseignât le français en même temps que l'arabe et le berbère. Aussi décida-t-il de créer d'abord l'école, et de procéder ensuite aux formalités administratives, longues, ennuyeuses et incertaines, mais, hélas! réglementaires, pour « régulariser » l'existence de son école. Pour la mettre sur pied, il utilisa tous les fonds de tiroir du budget du cercle, tous les « bouts de ficelle »... Mais même avec la volonté farouche d'arriver au but qu'il s'était fixé, Jouin dut reconnaître que toutes ces ressources additionnées étaient encore insuffisantes. Il fallut faire appel à celles d'une caisse particulièrement sombre, noire même, dont l'usage est formellement interdit par les règlements, mais qui donne une certaine aisance dans l'action. Que « Monsieur l'Intendant » me pardonne... d'ailleurs il y a prescription... et qu'il me permette, en cette année post-hugolienne, d'évoquer « *Océano nox* » :

Combien de partisans, combien de supplétifs,
Sont ainsi devenus les artisans actifs
De la première école construite à Zagora,
Par un breton têtu, sous les palmiers du Draa...

Les jeunes Marocains qui suivent, en 1989, le cours du lycée de Zagora, seraient sans doute bien surpris d'apprendre que tout a commencé par la volonté d'un officier français, soucieux de créer un « m'sid » qui ne fût pas uniquement coranique, et dont le « f'qih » avait pour collègue le commis du bureau du cercle.

Ce lycée ne mériterait-il pas de porter le nom de son premier fondateur, et de s'appeler le « lycée Yves-Jouin » ?

Nous avions, bien sûr, d'autres activités. Boumalne-du-Dadès, Ouarzazate et Zagora forment les trois sommets d'un triangle rectangle dont l'hypoténuse... autocyclable, Boumalne - Zagora, restait à construire. Le projet était ancien, et déjà amorcé, au nord de Boumalne à Iknioun, au sud, de Zagora à Tazzarine. Nous en achevâmes la réalisation en appliquant tous les « crédits de piste » des deux cercles, et tous les prestataires des tribus concernées, à ce seul chantier, le plus difficile. Le résultat de nos efforts conjugués fut l'ouverture d'une piste acrobatique dans le paysage chaotique du Saghro, qui franchissait la chaîne maîtresse du massif, l'Amalou n'Mansour, la « Montagne de la Hyène », au Tizi n'Tazazert à 2.000 mètres d'altitude.

Et Jouin eut l'audace d'inaugurer «notre» piste avec une 2 CV qui venait de lui être affectée, en s'invitant chez moi où il était chez lui, traversant seul et sans escorte le champ de bataille où les derniers «Imazighen» retranchés dans le Bou Gafer nous opposèrent une résistance farouche et désespérée avant de se soumettre enfin à l'autorité de l'«aguellid» arabe, jusqu'alors ironiquement ignoré et méprisé.

Tout cela est bien vieux et remonte à plus de trente ans. Je ne pensais plus au Saghro, jusqu'au jour où, au printemps de 1985 je préparais un voyage au Maroc qui ne put avoir lieu. J'avais acheté la carte touristique Michelin et je contemplais l'itinéraire que je comptais suivre pour relier Ouarzazate à Erfoud en passant par Boulmane et Tinerhir. C'est alors que j'ai eu la surprise de constater que «notre» piste, dont le tracé n'était pas porté sur l'ancienne carte Michelin, était bien à sa place, entre Iknioun et le N'Kob. Elle porte le numéro 6966, qui lui confère son identité, et est classée «piste praticable seulement aux véhicules tous terrains» — ce qui ne me surprend pas! Mais le liseré vert qui souligne son tracé indique qu'elle est «de parcours pittoresque», avec un «point de vue» signalé au Tizi n'Tazazert. Je ne résiste pas au plaisir d'illustrer ces souvenirs avec ces photos, qui, mieux qu'une description nécessairement imparfaite, permettront d'apprécier le caractère pittoresque de la piste et de son point de vue.

Sur le versant sud de l'Atlas, l'objectif primordial des officiers d'A.I. était, partout, le même; chercher l'eau et la retenir. C'est à cette fin que j'avais fait cimenter les parois naturelles et lisses, des crevasses existant dans les environs du Tizi n'Tazazert, point de passage obligé pour traverser l'Amalou n'Mansour. J'espérais créer, de cette façon, de petites retenues d'eau qui seraient utilisées par les troupeaux en transhumance. Je vis bien, de fait, mes «r'dirs» remplis d'eau après la fonte des neiges au printemps de 1954 et de 1955, mais ma mutation à Marrakech, en septembre 1955, m'empêcha de contrôler la suite de l'expérience. Je sais pourtant que, au moment où ils furent mis en eau pour la première fois, mes petits bassins — il y en avait trois — étaient fort appréciés des transhumants, qui pouvaient abreuver leurs troupeaux là où ils se trouvaient, d'habitude, que des pierres calcinées, vitrifiées par le soleil. Il fallait, évidemment, surveiller ces ouvrages et les entretenir. Que sont-ils devenus? J'ai bien peur qu'ils soient tous comblés par la terre et la rocaille et que, même, la murette d'aval, qui retenait l'eau, ait tout simplement disparu.

Ces travaux de petite hydraulique, exécutés avec des moyens limités, étaient généralement bien acceptés. Les sédentaires supportaient facilement la gêne provisoire et les dégâts causés à leurs champs minuscules par les travaux de cimentage des seguias d'irrigation, ayant vite compris que la suppression des pertes d'eau par infiltration dans le sol permettait d'étendre le périmètre des terres irriguées.

Ils appréciaient beaucoup moins l'obligation qui leur était faite, à l'automne, de couper et de planter, dans le lit des oueds, des branches de peupliers, destinées à freiner, par leurs racines à venir, l'érosion du sol et à régulariser le débit de l'eau.

Combien de peupliers de trente ans d'âge, issus de ces branches plantées par milliers, témoignent-ils encore de notre effort d'antan. Il en reste, nécessairement, quelque chose.

Mal compris et acceptés par contrainte, étaient les travaux d'amélioration des pâturages, et les «mises en défends». Le but recherché était de dresser le catalogue de la flore spontanée des zones de parcours. Pour faire cet inventaire, ou tenter de le faire, les services techniques de la région, m'avaient conseillé de faire délimiter, dans différentes zones de pâturages, de petites parcelles d'un are de superficie, mises à l'abri de la dent des troupeaux par une solide clôture de fil de fer barbelé. Ce qui fut fait.

Ces «mises en défends» étaient placées sous la responsabilité des chefs de fraction, avec consigne formelle d'en faire respecter l'intégralité. Mais les pasteurs ne virent, dans cette expérience qui proclame, en milieu musulman, qu'il n'y a que trois choses, ici-bas, contre lesquelles l'homme est impuissant : le feu, l'eau, et le Makhzen.

Nous avions appris, grâce au service de l'Elevage, quelques notions de botanique et nous étions parvenus à reconnaître les principales plantes xérophiles qu'il était possible de développer sous ce climat aride. Nous prenions la peine de dresser l'inventaire sur un mètre carré, des principales essences végétales qui poussaient naturellement... sous l'œil inquiet des notables qui nous accompagnaient... Oui, les desseins du makhzen, comme ceux de Dieu, sont insondables...

Qu'est-il resté de tout cela ? Je n'en sais rien. Mais j'ai été surpris d'apprendre, par un ami qui avait fait au mois de mai le circuit classique du sud marocain, entre Tinerhir et Boumalne, traversait une zone de végétation relativement dense, protégée par une double haie de fil de fer barbelé... Nos successeurs marocains auraient-ils trouvé, dans nos vieilles archives, les dossiers des fameuses « mises en défends », et en auraient-ils développé l'extension avec toute l'autorité de représentants d'un gouvernement marocain libéré de notre tutelle ? Cela n'est pas impossible...

Une autre expérience marqua, en 1955, la fin de mon séjour à Boumalne-du-Dadès. Au cours d'une tournée effectuée avec le capitaine Farret, chef du bureau du cercle, nous avions remarqué, à quelques kilomètres au sud-est de Boumalne, à proximité de la piste d'Iknioun, dans le fond d'un thalweg, une zone de verdure importante qui laissait supposer que, à cet endroit, l'eau souterraine ne devait pas être loin de la surface du sol. Et nous avions remarqué de part et d'autre du fond de l'oued et perpendiculairement à son cours, deux affleurements rocheux verticaux, alignés l'un par rapport à l'autre.

Supposant que ces deux affleurements rocheux faisaient partie d'un système plus vaste, d'une véritable « muraille » qui retenait et élevait le cours souterrain de la rivière, nous décidâmes de vérifier notre hypothèse en ouvrant un chantier pour relier, par un barrage souterrain, les deux extrémités visibles de notre muraille supposée.

Là aussi, l'amghar de la fraction Aït Atta concernée, ouvrit de grands yeux, ne comprenant pas pourquoi nous voulions construire un mur, sous la terre, pour relier deux rochers entre eux.

Le chantier fut ouvert, et, tout de suite, le résultat dépassa nos espérances : la muraille souterraine existait bien, avec une large échancrure par où s'échappait l'eau. Elle était si abondante qu'il fallut rapidement interrompre le chantier, trouver une pompe, et assécher le chantier avant de reprendre les travaux. Mais les difficultés se multiplièrent, au fur et à mesure que les travailleurs creusaient la tranchée, à la recherche du point de jonction des deux bancs rocheux. Il y avait vraiment trop d'eau à évacuer, au point que nous avons un instant songé à abandonner...

Mais Farret voulut tenter une dernière chance. Il jumela deux pompes pour évacuer l'eau et fit installer un groupe électrogène puissant pour pouvoir travailler la nuit. Et il organisa quatre équipes de travailleurs se relevant toutes les six heures.

Et ce fut, enfin, la victoire... Nous étions cinq à six mètres sous terre, lorsque, enfin, la pointe de l'échancrure de la muraille fut atteinte. Elle se trouvait bien là où elle devait se trouver : à la verticale du fond du thalweg.

Il ne restait plus qu'à construire le mur destiné à combler la fameuse échancrure. Là, se posèrent de nouveaux problèmes : au fur et à mesure qu'il s'élevait, le mur donnait naissance à un lac en amont, qu'il fallait évacuer, pour travailler, même avec du ciment à prise rapide, en milieu à peu près sec.

Mais, là encore, je ne vis pas la fin du chantier : ma mutation au secrétariat général à Marrakech auprès du général Massiet du Biest me confronta à d'autres problèmes, d'une importance que nous ne pouvions imaginer dans le bled, où tout était calme.

Plus tard, j'ai constaté, sur la carte touristique Michelin, sur la piste de Boumalne à Iknioun, une dérivation qui aboutit à un lieu-dit, dénommé « Tagdilt », le « petit aguedal ». Mon succeseur marocain à Boumalne aurait-il mené le chantier à son terme, créant ainsi une petite zone irrigable, un petit aguedal, ou en berbère, une « tagdilt » ?

Si elle existe réellement, cette « tagdilt » n'est-elle pas la preuve évidente de notre volonté de « créer de la vie », comme le voulait Lyautey — même si, ici, il ne s'agit que d'une petite tache de verdure perdue dans l'immensité du « bled el khela », le « pays vide » ?

L'eau, toujours l'eau, la hantise de l'eau... J'avais remarqué, près du petit mausolée de « Khouïa Sidi Brahim », que les pasteurs s'arrêtaient dans le fond de l'oued pour abreuver leurs troupeaux : avec une pioche, ils creusaient le lit de la rivière pour atteindre l'eau souterraine. Il suffisait alors de puiser l'eau avec une outre pour faire boire les animaux.

Cela prenait, évidemment, beaucoup de temps, bien que le temps ne compte pas en terre d'islam. J'avais alors conçu le projet d'aménager à cet endroit une fontaine et un abreuvoir. Un tel point d'eau n'était pas difficile à réaliser : il suffisait de forer et cimenter un puits, et de le recouvrir en l'équipant d'une pompe « Japy » à main, modèle particulièrement rustique, déversant l'eau dans deux abreuvoirs séparés par une fontaine à l'usage des pasteurs. J'attachais à cette réalisation une valeur symbolique, puisque le point d'eau se serait trouvé à proximité du mausolée où, le 25 mars 1933, Asso ou Baselham et la jemâa des Aït Atta cessèrent enfin de faire dissidence pour entrer dans le giron du Maroc moderne : l'eau, symbole de vie et de paix, jaillissant à l'endroit précis où la guerre avait pris fin...

Malheureusement, ma mutation à Marrakech dans le courant de 1955 ne me permit pas de mettre mon projet à exécution. Puis, d'autre événements surgirent, qui balayèrent tout.

Je ne sais plus qui a comparé les oasis à des zones de culture à trois étages superposés : au niveau du sol, les céréales, la luzerne, les légumes; au-dessus, les arbres fruitiers, figuiers, grenadiers, orangers, oliviers, abricotiers, pêchers, et, par dessus le tout, les palmiers dattiers.

Cette définition correspondait très exactement aux problèmes que les Sociétés indigènes de prévoyance, les S.I.P., s'efforçaient de résoudre, sous notre impulsion comme sous notre contrôle, en liaison avec les services régionaux de l'Agriculture. Nous voulions améliorer les rendements par un choix approprié des variétés de semences, étendre l'art du greffage des arbres fruitiers, combattre le « baïout » des palmiers, favoriser la culture de la variété « Deglet Nour », et même tenter d'introduire des cultures nouvelles, comme celle du coton, ou remettre en usage des cultures oubliées, comme celle de la canne à sucre.

Nous avions ouvert, dans l'annexe de Tinerhir, un vaste champ d'expérience près de la zaouïa n'Aït Khellil. Sur ce terrain de quelques hectares, bien irrigué, situé en moyenne altitude, bien ensoleillé, tout poussait à merveille... sauf une seule chose, dont tout dépendait : l'intérêt des fellahs pour toutes ces innovations. Leur raisonnement était très simple : « Depuis toujours, nous cultivons nos terres, de père en fils, comme nous l'ont appris les anciens. Et nous nous en trouvons bien. Nous ne voyons pas pourquoi nous abandonnerions ces cultures que nous connaissons, qui correspondent à nos besoins, pour en entreprendre d'autres, aux résultats incertains et qui ne nous sont pas nécessaires. »

Il faut avouer que nous n'avons jamais pu vaincre cette force d'inertie — comme il faut avouer, aussi, que nous avons commis bien des erreurs... Combien de lots de faucilles sont-ils restés inemployés parce qu'elles étaient trop grandes, trop lourdes à manier et mal adaptées à la musculature des moissonneurs ! Et combien de charrues à versoir ont-elles été mangées par la rouille, parce qu'elles ne correspondaient pas au gabarit des mulets ou des ânes qui devaient les tracter !

Quand je pense aux premières années de mon séjour à Tafrannt-de-l'Ouerrha, je revois la figure du vieux cheikh Sidi Mohamed, chef de la zaouïa derqaouiya d'Amjot, et celle de son successeur Moulay Boubeker, toujours flanqué de son oncle, le virulent Moulay Abbas, volontiers xénophobe. Il fallait entretenir avec les chefs de cette puissante confrérie religieuse, qui étendait ses ramifications dans tout le Maroc et même

en Algérie, des rapports empreints de cordialité et de fermeté. Cette mission constituait l'objectif principal du chef de poste de Tabouda, le lieutenant Georges de Bouteiller, qui ne pensait sans doute pas, alors, qu'il serait un jour ambassadeur de France en Arabie Saoudite, à Riyad.

Le moussem annuel de la confrérie se tenait en octobre autour du tombeau de Moulay Larbi Derqaoui, fondateur de l'ordre au début du 19e siècle. Il rassemblait à Bou Brih, en bordure de la zone espagnole des foules considérables et était l'occasion d'une liaison avec l'« Interventor » espagnol du service des « Asuntos indigenes », chef du poste du Tleta des Beni Ahmed. Mais ces rencontres étaient brèves, car la présence prolongée de « nsara » au milieu de cette foule d'adeptes derqaoua n'était pas souhaitable, car elle pouvait être interprétée comme une provocation bien inutile. Je n'ai pas oublié le spectacle des danses extatiques des fidèles aux cheveux longs, martelant le sol de leurs talons, se penchant brusquement en avant, puis rejetant violemment la tête en arrière, psalmodiant sans fin le « dikr » derqaoui, ponctué de rauques invocations à Allah... Allah... Allah... Le spectacle de ces hommes en transe, hagards, cherchant à atteindre l'extase par l'épuisement physique pour contempler la Face de Dieu, avait quelque chose de... non-humain, de dangereux aussi, bien loin de l'islam traditionnel issu de la Sunna. On se trouvait, très visiblement, en présence d'une force hostile, capable d'exploser à tout moment sans qu'il soit possible de la contrôler.

Avec le recul du temps, on comprend pourquoi, en dehors de toute considération d'ordre politique, le sultan, commandeur des croyants, a toujours combattu jusqu'à la briser l'influence des confréries religieuses qui rappelle celle des « hachichin » du « Vieux de la Montagne » ou, plus près de nous, les « Khouan el mouslimin » en Egypte, ou encore, actuellement, les adeptes du « Hizb Allah » au Moyen-Orient.

(Suite au prochain numéro.)

Les harkas du sous 1913

En mai 1912, Lyautey avait été nommé résident général de France au Maroc en même temps que commandant des troupes, et il se trouvait affronté à une tâche écrasante.

Il fallait d'abord pacifier le pays qui était en proie à une guerre civile généralisée et faire reconnaître partout le gouvernement officiel, le makhzen. Mais en signant le traité de protectorat, la France s'était engagée à faire de ce pays, après l'avoir pacifié, un Etat capable tout en conservant avec vigilance son riche patrimoine spirituel, culturel et historique, de tenir sa place dans le monde moderne, ce qui impliquait de profondes réformes, en premier lieu dans les méthodes de gouvernement du makhzen traditionnel, et une difficile mise en ordre des structures sociales.

Or, les moyens dont disposait Lyautey lui suffisaient à peine pour consolider le makhzen dans le nord du Maroc, et pourtant vers le sud il devait faire face à la menace que faisait peser El Hiba.

Moulay Ahmed ed Dehiba, dit El Hiba, était le fils et le successeur du Cheikh Ma el Aïnin, ce « mrabet » venu du Sahara, grand prêcheur de Jihad, qui était mort à Tiznit en novembre 1910. (1)

(1) *Cf.* J. Recoules, *les Frontières de l'Etat marocain, - l'Afrique et l'Asie,* nº 52, 1960. Moulay Ahmed Ben Mohammed el Fadel dit Ma el Aïnin était un mrabet nomade se disant descendant des chorfa saadiens. Il était affilié à la confrérie des Kadriga et à la branche des Behkaya de l'Azaouad. Il avait fondé sa propre confrérie, la Goudfiya, en élaborant une doctrine particulièrement puritaine et sectaire rappelant le senoussisme et le wahabbisme, autres fruits du désert. Dès 1905 il avait prêché le « jihad » et, quittant sa zaouïa de Smara, il était venu dans le sud du Maroc.

El Hiba aussi prêchait la Jihad. Mais seul l'imam el Moumenin, le calife, peut la «proclamer» (pour les musulmans occidentaux, le calife était celui que nous appellions le Sultan du Maroc). El Hiba avec son père avait soutenu Moulay Hafid, contre son frère Moulay Abdelaaziz, espérant que lorsqu'il prendrait le pouvoir il proclamerait la Jihad. Ils avaient été déçus.

El Hiba le fut encore bien plus lorsque Moulay Hafid signa le traité de protectorat.

Alors il se proclama lui-même Imam el Moumenin, se fit reconnaître à Tiznit comme tel, proclama la Jihad, marcha vers le nord, franchit l'Atlas au col d'Ameshroud chez le caïd el Mtougui, ralliant les tribus au passage, en juillet 1912 il s'empara de Marrakech, où il fut reconnu en particulier par tous les caïds de la région, à l'exception de Taïeb el Goundafi qui resta prudemment dans ses montagnes. (2)

Mais, dès le 4 septembre, ses bandes commandées par son frère Merebbi Rebbo, étaient mises en déroute à Sidi Bou Othman par le colonel Mangin et il s'enfuit vers le sud.

Tous les caïds de la région reconnurent aussitôt Moulay Youssef avec autant d'empressement qu'ils en avaient mis à reconnaître El Hiba. Après quelques opérations du côté de Mogador, on pouvait considérer que le Haouz de Marrakech était à peu près dégagé dans les premiers mois de 1913.

Mais une lourde menace venait de Sous que tenait toujours El Hiba, installé à Taroudant et menaçant le Tizi n'Tast. Un caïd fidèle au makhzen Haida ou Mouis des Menahba qui couvrait le Tizi n'Test face à Taroudant se montrait très inquiet malgré l'envoi par le Glaoui de quelques renforts. Pour la petite histoire, auprès de lui se trouvait un agent du service des renseignements français, un personnage étonnant, M. Dore, qui depuis plusieurs années avait parcouru tout le sud déguisé en mendiant marocain, et qui devait bourgeoisement se reconvertir plus tard en donnant son nom à une marque de pains de sucre. (3)

A l'ouest, El Ouali, frère et khalifa d'El Hiba, occupait la kasbah d'Agadir et poussait la tribu des Haha, qui menaçait Mogador défendu par une petite garnison française.

Pour parer à ces menaces et étendre vers le sud son action de pacification, Lyautey ne pouvait disposer que de moyens très réduits. En conséquence il décida d'arrêter provisoirement sa progression vers le sud, d'en faire un «front passif», en se faisant couvrir de ce côté uniquement par les forces traditionnelles du Makhzen, discrètement conseillées et approvisionnées en armement et munitions par le «service des renseignements».

Dans une directive d'avril 1913, il précisait : «L'action... repose esentiellement sur l'intervention des indigènes SEULS, opérant pour le compte de Moulay Youssef contre El Hiba, à l'exclusion de toute intervention directe de notre part, de façon à ne pas donner aux dissidents un nouveau prétexte à tirer parti de la guerre sainte contre le chrétien.

Ce fut le colonel de Lamothe, chef du service des renseignements au «commandement général du sud», puis commandant de la région de Marrakech qui fut chargé de mettre en œuvre les directives. Dans un «Rapport général sur les harkas du Sous», il a exposé avec beaucoup de réalisme les principes de la «politique dite des grands caïds» dont il fut l'initiateur et l'animateur jusqu'en 1920.

Les forces que le Makhzen pouvait opposer à El Hiba se réduisaient aux harkas que pouvaient lever les caïds. Traditionnellement l'activité de ces harkas consistait essentiellement à aller «manger» les tribus fidèles à El Hiba.

---

(2) On peut noter en passant que c'est de ces montagnes qu'étaient sortis les Almohades.

(3) *Cf.* P. Azam, *Petites histoires qui font l'histoire : Monsieur Dore, la Koumia* nº 106, septembre 1987.

(4) Cette mission consistait à accompagner Ben Yaich le caïd mechouar, que Moulay Youssef envoyait auprès d'El Hiba pour négocier sa soumission. Ben Yaich avait été affilié à la confrérie goudfiya et avait des relations dans l'entourage d'El Hiba. Cette mission n'eut pas de suite.

Quatre «grands caïds» de la région avaient des vues dans le Sous : le glaoui et le goundafi cherchaient à agrandir leurs commandements vers le bassin supérieur du Sous, le «ras el oued». Le Mtougui voulait dominer la basse vallée, y compris Agadir et l'Ayadi cherchait fortune. Aucun ne pouvait seul réaliser ses ambitions, mais c'était entre eux une rivalité intransigeante qui les poussait à agir. Il fallait jouer de ces rivalités en évitant de nous engager.

*
* *

Haida ou Mouis dont la maison se trouvait dans la haute vallée du Sous, aux Oulad Benchil, à une quarantaine de kilomètres de Taroudant était le plus exposé aux coups d'El Hiba. Mais sa fidélité ne faillit pas.

En octobre 1912 on lui envoya un renfort fourni par le glaoui et pourvu d'un canon. Le 26 novembre il poussa même une pointe jusque sous les murs de Taroudant.

Une harka fournie par la Mtougui devait venir l'appuyer mais elle ne réussit pas à franchir la montagne et elle fut refoulée vers le nord, avec pertes,, par les Ida ou Ziki.

En janvier 1913, une autre harka Glaoui, avec un autre canon, commandée par le caïd Amar es Sektani arriva par le col d'Ounneine. Le 25 janvier et le 15 février elle executa, suivant le scénario traditionnel des razzia dans les environs de Taroudant, mais cela ne modifia guère la situation.

Celle-ci était toujours préoccupante. La prédication de la Jihad et le goût viscéral des Marocains pour la Siba pouvait à tout moment soulever les populations et les lancer vers le nord.

Il était indispensable de porter un coup décisif à El Hiba. Pour ce faire l'on prépara un plan d'ensemble d'opérations dans le Sous. L'effort principal devait se porter sur Taroudant, résidence d'El Hiba et il devait être appuyé par des actions secondaires dans la basse vallée. Les autorités françaises ne devaient pas apparaître. C'était une action du Makhzen placée sous le commandement officiel de Moulay Zin, frère du sultan.

Elle fut précédée d'une intense préparation politique menée sur les dissidents, mais aussi sur les populations ralliées et sur les caïds à qui l'on faisait entrevoir certaines perspectives.

Les harkas furent prêtes au mois d'avril 1913. La harka principale avec Moulay Zin, El Hadj Thami, frère cadet d'El Madani el Glaoui, et le caïd El Ayadi qui commandait les contingents du Haouz, quitta Marrakech le 27 avril 1913. Elle arriva le 1er mai à Telouet, où elle trouva le gros des contingents du glaoui.

Elle s'engagea chez les Aït Ouaouzguit, mais, le 7 mai, dans l'Assif Tifnout, elle trouva le passage barré par des dissidents. Un dur combat fut livré, qui dura cinq heures, la harka eut 29 tués et 47 blessés mais les dissidents avaient 107 tués et ils demandèrent l'aman.

Le 14 mai, la harka arrivait au col d'Ounnein où le caïd El Goundafi, venu par le Tizi n'Test, devait se joindre à elle avec ses contingents. Mais elle n'y trouva qu'une lettre du Goundafi expliquant que, parti de Marrakech le 8 mai, il avait franchi le Tizi n'Test, mais que, chargé par le Makhzen d'une mission spéciale (4) il devait marcher directement sur Freija, près de Taroudant.

Voici comment le colonel de Lamothe dépeint la réaction d'El Hadj Thami à la lecture de cette lettre : «La nouvelle de l'avance prise par son rival fut pour El Hadj Thami comme un coup de fouet cinglant un cheval de pur sang. Immobilisé par la pluie le 15 et le 16, il partit le 17, emmenant d'un bond sa mehalla à travers la neutralité hostile des Aït Semmeg d'Ounnein jusqu'à la maison d'Haida ou Mouis. Le lendemain 18 il était à Freija.»

Les deux harkas réunies amorcèrent alors un mouvement vers le sud-ouest pour investir Taroudant. Le 21 mai, elles étaient à Tazemmourt, et elles trouvèrent devant elles tous les douars occupés par les partisans d'El Hiba. Le 22, elles attaquèrent massivement et après quatre heures de combat, elles mirent en déroute les dissidents, qui laissèrent sur le terrain plus de 400 morts, dont la plupart, en réalité, n'étaient pas des combattants mais de pauvres hères des tribus de la région plus ou moins en dissidence. Les hordes d'El Hiba furent poursuivies jusqu'au-delà de Sid Amara. Les harkas avaient eu 17 tués.

El Hiba s'enfuit vers le nord d'abord, puis vers l'Ouest, et il se réfugia chez les Chtouka à Assersif à mi-chemin entre Agadir et Tiznit où il devait rester jusqu'en février 1914. (5)

La harka makhzen entra à Taroudant le 24 mai 1913. Moulay Youssef y fut proclamé le 25 et Haida ou Mouis fut nommé pacha de Taroudant et naib du Makhzen pour l'ensemble du Sous.

*
* *

Les habitants de Tiznit et les populations des alentours n'avaient pas beaucoup apprécié la présence et les exigences d'El Hiba et de ses bandes d'« hommes bleus ». Lorsque, au début de 1913 ils avaient senti que ses positions s'affaiblissaient, ils avaient dès le mois de janvier chassé son khalifa et demandé l'appui du makhzen, qui nomma pacha de Tiznit un notable de Marrakech nommé Habib Baqqua. Il n'était pas question de rejoindre Tiznit autrement que par mer. Mais le nouveau pacha se noya en essayant de débarquer à Aglou, le port de Tiznit, le 9 mai 1913. On en envoya un autre un ancien caïd reha des mehalla chérifiennes Ben Dahan, qui réussit, le 17 juin, à débarquer avec un makhzen de 200 fusils. Quelques tribus des environs de Tiznit de l'« Azaghar » proclamèrent Moulay Youssef.

*
* *

Pendant que l'effort principal se portait sur Taroudant, une harka makhzen des Ida ou Guelloul était envoyée contre Agadir. Dans la nuit du 23 au 24 mai elle poussa une pointe jusqu'à Founti, puis se replia sur Tamrakht. Le 31 mai, elle se porta en avant sous la protection du croiseur « du Chayla » et elle entra à Agadir abandonné par le khalifa d'El Hiba (6).

Les objectifs fixés aux harkas étaient atteints. El Hiba avait été chassé de Taroudant, les tribus chez qui il puisait ses ressources avaient été « mangées », pillées, décimées, appauvries.

Le 19 juin 1913, Moulay Zin et les harkas regroupées rentraient à Marrakech.

Evidemment les méthodes employées étaient à l'opposé des méthodes habituelles de Lyautey. Le colonel de Lamothe qui avait dirigé de loin l'opération écrivait dans son rapport : « Les inconvénients et les abus sont malheureusement, mêmes réduits, à leur juste proportion, très réels et très condamnables. »

(5) Il ne se sentit pas alors suffisamment en sécurité et il alla s'établir dans l'Anti-Atlas, chez les Aït Ouadrim. Il s'installa ensuite à la zaouia du Kerdous où il mourut en juin 1919 et où son successeur Merebbi Rebbo resta jusqu'en 1934.

(6) Le 14 juin 1913, une petite garnison française fut débarquée à Agadir. Elle comprenait un bataillon d'infanterie, un peloton de cavalerie, une section d'artillerie de 80 de position et une de 65 de montagne ; elle occupa la citadelle, la plage et le village de Founti mais ne franchit pas ces limites. Pendant longtemps ce fut la seule garnison française du Sous.

D'autre part, si la menace que faisait planer El Hiba sur Marrakech et Mogador était écartée provisoirement, le Sous n'était nullement pacifié. Le port d'Agadir était tenu par une garnison française protégée par les canons des croiseurs. Taroudant et Tiznit avaient été pourvus de pachas. Mais entre ces trois points El Hiba était toujours là et les tribus bien, qu'affaiblies restaient en dissidence.

Dès le 29 août 1913, Haida ou Mouis se battait sous les murs même de Taroudant.

Dans son rapport le colonel de Lamothe disait : «les harkas n'ont pas et ne pouvaient pas solutioner la question du Sous». L'on pensait alors que cette situation n'était que provisoire.

Mais par suite de la guerre 1914-1918, puis des événements du nord, elle se prolongea longtemps, et ce n'est que vingt et un ans plus tard, en 1934, que Merebbi Rebbo, le successeur d'El Hiba, fut enfin définitivement chassé de la zone du Maroc sous protectorat français.

Pierre AZAM,
d'après les notes du colonel Justinard.

Souvenirs d'une méharée

Première reconnaissance de l'oued Draa en 1943

par Marcel REINE

En 1934 le combat du Tizi, suivi de la poursuite de Bel Kacen N'Gadi jusqu'au Rio de Oro, apportait à l'Empire chérifien son unité conquise par une pénétration qui fut le théâtre de durs combats et qui mit fin aux querelles et luttes endémiques dans ce pays, alors divisé par des rivalités semblables à celles que nous avions subies dans notre Moyen Age. Mêmes causes, mêmes effets.

Cette région du Draa, tout juste pacifiée, n'était connue que très superficiellement et l'activité militaire ne permettait pas alors de l'étudier à fond.

C'est ainsi que nous nous sommes trouvés en face de situations nouvelles, de problèmes à solutions ponctuelles.

Que connaissions-nous du fleuve lui-même qui, après le Nil, est le second d'Afrique du Nord?

Pratiquement rien, ni sur son régime, ni sur son particularisme, ni même sur son cours.

Il était un des rares fleuves du monde non reconnu, sauf dans son cours supérieur (Todra-Dadès qui confluentent avec l'oued Quarzazate pour former à Zaouia N'ourbaze, devant un seuil géologique marqué, les gorges du Draa).

C'est d'ailleurs sur ce site qu'a été construit le barrage de Mansour Ed Dabi étudié par nous et réalisé après l'indépendance par une entreprise soviétique.

Ce barrage, fruit d'observations et de longues études auxquelles la reconnaissance du cours que j'ai effectuée n'a pas été étrangère, accumule un lac de 18 kilomètres de long sur 7 kilomètres de large et d'une capacité de 590 millions de m^3. Hélas! il n'est pas toujours plein car le régime du Draa est soumis à cette latitude, à des périodes d'humidité et de sécheresse bien connues dans l'Antiquité (les sept vaches maigres et les sept vaches grasses de la Bible). Dans ces mêmes conditions, le Sahel vient de passer d'une longue période sèche à des inondations catastrophiques.

Ainsi ces régions récemment pacifiées étaient déjà soumises à la période sèche du cycle qui vit son maximum en 1937 avec une famine en face de laquelle il fallut prendre des solutions rapides pour ne pas avoir à déplacer les populations comme cla avait un moment été envisagé. On importa donc des quantités massives de riz pour passer cette période cruciale.

1937 fut «l'am rouz» (l'année du riz) qui sert encore de référence dans les repères de la vie des gens du pays. «Il est né trois ans avant ou après l'âam er rouze.»

C'est à ce moment que furent créées la mission Grey (hydrologique) et la mission Choubert et Robaux (hydrogéologique) pour faire les premères études et trouver des mesures idoines afin de parer au plus pressé et au sauvataga des populations concernées.

Une idée de ce qu'était alors l'état des oasis : palmiers desséchés, oliviers rabougris, plus de culture, les ksours bordant le fleuve abandonnés en partie. Bref, la misère noire, laquelle est venue se compliquer d'une épidémie de typhus qui fit des ravages. On ne connaissait pas, à cette époque, de remède efficace et des anciens se souviennent de précautions prises alors (sachets de camphre cousus dans les vêtements, etc.).

C'est donc aussitôt après la pacification de la région que des travaux furent entrepris par les Affaires indigènes, coordonnées avec les deux missions pour utiliser la main-d'œuvre locale et pour préparer les périodes plus fastes du retour des pluies sur l'Atlas et l'Anti Atlas qui apporteraient des crues bénéfiques.

Tout ce cours du haut Draa est coupé par divers seuils géologiques parallèles à l'Atlas qui forment des barrages souterrains maintenant en amont des nappes phréatiques superposées qui seront certainement utilisées un jour car elles sont puissantes et surtout à l'abri de l'évaporation. La pluviométrie annuelle dans ces régions est en moyenne de 20 mm par an avec une hygrométrie qui varie entre 17 à Ouarzazate et 3 à Zagora. L'évaporation qui en résulte est en moyenne de 3,5 mm par jour, valeur aussi bien sur une assiette, un seau ou un lac de 18 kilomètres de long sur 7 de large.

C'est sur ces seuils que les riverains établissent avec des moyens très rustiques des barrages pour détourner les eaux des petites crues vers les canaux d'irrigation qui desservent leurs jardins et leurs palmiers. C'est aussi par ces petits moyens ancestraux très nettement améliorés, tant par nous que par nos successeurs, que la pérennité de la vie et la sécurité nouvelle ont été assurées.

Pour en revenir au fleuve lui-même, les géographes prétendaient qu'il n'allait pas jusqu'à l'Atlantique depuis son origine Atlas-Dadès et qu'il se perdait avant de rejoindre la colature et la vallée comprise entre le Bani et le Tazout, lit bien marqué au sud d'Agadir-Tissint. Cette zone fut reconnue, lors du périple du père de Foucault, qui, sous les vêtements d'un rabbin put faire des relevés au sextant, lesquels par la suite, vérifiés par le service géographique se sont révélés parfaitement exacts.

Se posait alors la question suivante : dans la partie amont, y avait-il solution de continuité ou non ?

J'ai eu entre les mains des cartes d'état-major établies sur renseignements oraux qui indiquaient cette région en plaines alors que le faciès s'inscrit dans des zones géologiquement calmes mais formées de structures superposées dans lesquelles le fleuve a son lit bien tracé. Il y a bien sûr, entre ce lit du Draa moyen et sa jonction, une zone à franchir et qui s'explique par le fait que les crues moyennes arrivent parfois à l'Iriqui, lac généralement à sec qui, une fois rempli, se ferme à l'entrée. Le débit va alors dans une zone d'épandage (de Maïders) qui est l'aboutissement du Draa dans les périodes d'humidité moyenne et qu'il ne franchit que lors des crues exceptionnelles.

Lors de mon arrivée à Zagora, début 1941, la Mission y avait construit un pont submersible en béton sur piles de gabions maçonnées. Contre la pile centrale, un lemnigraphe enregistreur était accolé. En période sèche, bien sûr, il ne fonctionnait

pas. Mais depuis le début de 1939, il enregistrait de petites crues et au cours des étés suivants un débit de 4 l s.

Il a fallu attendre le 2 novembre 1942 pour que se produise une crue de 380 millions de mètres cubes.

Cette crue, la plus importante enregistrée, semblait alors exceptionnelle, tant en importance qu'en débit, nous pensions qu'elle représentait un maximum. A mon arrivée, il m'avait été dit que l'oued avait submergé le pont de 0,50 m, mais le 2 novembre le pont disparaissait sous plus d'un mètre d'eau. Elle ne fut pas pour autant la plus importante de la période humide du cycle qui, dans les années suivantes en vit passer plusieurs de 6.000 m^3/s et plus.

Pendant cette même période du cycle, l'eau a submergé le pont de plus de 5 mètres avec des crues nettement supérieures à 6.000 m^3/s, entraînant sur 50 mètres les platelages du tablier du pont de 2,50 mètres de large, 0,25 mètre d'épaisseur et 5 mètres de long en béton armé de rails et pesant plusieurs tonnes.

Nous étions à Tazzarine avec le Payeur des armées, Nicole, un sympathique compagnon. Nous nous déplacions alors soit à cheval, soit à chameau. Nous n'avions plus de véhicule, ni de carburant, c'était la guerre; j'avais donc acheté des chameaux : quatre méharas pour la monte et une douzaine pour le matériel.

C'est à Tazzarine que nous venions d'apprendre le débarquement américain au Maroc.

Le trajet effectué en deux étapes (90 km), nous nous sommes trouvés devant cette crue spectaculaire qui nous a obligés à camper plusieurs jours sur la rive gauche en attendant une décrue qui nous a enfin permis de passer. Notre menu pendant nos journées d'attente se composait surtout de riz cuit avec l'eau limoneuse de l'oued d'une indéfinissable couleur rougeâtre.

C'est là que l'idée m'est venue de vérifier si le Draa parvenait, dans des crues de cette importance, jusqu'à son embouchure à l'océan.

J'ai sollicité cette mission de reconnaissance et j'ai pu ainsi, en février 1943, vérifier enfin cette éventualité.

J'avais dès ma démobilisation et mon arrivée à Zagora, en février 1941, effectué différentes reconnaissances de la partie amont et aval de cette ville pour étudier les pertes et résurgences du fleuve. Le cycle humide était déjà paru fin 1938, se manifestant par des crues de moyenne importance. J'avais pris la suite des deux missions dispersées par l'état de guerre.

Nous étions partis pour quinze jours, nous sommes restés près de douze ans!

J'avais au préalable vécu dans cette région pendant plus de trois années. Responsable de l'énergie électrique du Maroc et de la Société chérifienne d'énergie pour Agadir, Taroudant et Ouarzazate (ce dernier centre en zone d'insécurité), j'étais donc déjà au courant du climat, et la vie de pionnier me convenait.

De chevauchées en méharées, le fleuve était devenu une raison majeure pour moi de l'étudier.

Pas question alors de photographier, il n'y avait plus de pellicule. Toutes mes observations étaient faites à l'aide de croquis panoramiques où l'on peut d'ailleurs faire ressortir les détails qui vous intéresent. C'est ainsi que j'ai pu illustrer mes études et mes rapports. Naturellement, j'ai consulté des documents du passé.

J'ai retrouvé sur la carte de Ptolémée, le géographe alexandrin (mort vers + 168), le nom de Darados. Des traditions orales, il fallait retenir que le nom de Draa venait d'un partage effectué entre les tenants de l'empire judéo-berbère qui dominait alors cette région et les chrétiens du Draa avant l'arrivée de l'Islam. Ils se seraient partagés cette zone (coudée par coudée : Draa). Au Foum Tidri le fleuve, en franchissant la deuxième ride du Bani, forme bien un coude marqué puisqu'il quitte la direction Nord-Sud-Est pour Est-Ouest.

Il est certain qu'au cours du pluvial concordant avec la dernière glaciation du Wurmien, des débits infiniment plus importants se sont succédé en lessivant des regs anciens ainsi qu'en témoignent sur les terrasses fluviales résiduelles les vestiges d'une industrie lithique permettant d'en dater les phases.

Cette vallée a toujours connu la présence humaine ainsi qu'en témoignent les industries les plus archaïques connues. Il en était de même au Sahara. L'erg Igidi bien plus au sud était un lac. On y trouve hameçons, harpons, pointes de flèches du néolithique (c'est donc tout récent... dix à vingt mille ans) et des mégalithes d'Aouinet-Legraa près de Tindouf, alignements du type de Carnac. On trouve la toute première industrie humaine sur les hautes terrasses du Draa (Agdz : gros bifaces, disques, etc.).

Il faut, après la révision de la durée du quaternaire, dater cette industrie de près d'un million et demi d'années (glaciation du Gunz), tout cela avant que le fleuve n'ait pris son profil d'équilibre actuel.

L'altitude de cette catégorie d'outillage lithique est d'environ 250 mètres au-dessus du niveau actuel.

Dans toutes ses fluctuations, le fleuve a aussi connu des niveaux inférieurs ainsi qu'en témoigne un sondage fait à Foum-Takkat (seuil géologique de la crosse du Bani où il a été précisé (un trait de scie) qui ne pouvait être dû à un accident tectonique, toute cette zone étant géologiquement calme (silurien).

Le Draa et son régime à l'époque était encore inconnu tant par son cours, son histoire, que pour sa préhistoire.

Allait-il jusqu'à l'Atlantique ?

La grande crue passée, il convenait d'en préciser les traces au maximum le plus rapidement possible. Le départ fut fixé au 27 janvier 1943 à l'aube.

Déjà, depuis quelques jours, je préparais cette reconnaissance.

Je faisais presque chaque jour quelques stages au centre sanitaire (Groupe mobile du Haut-Draa) afin de m'initier à la pratique des différentes sortes de piqûres pouvant être utiles contre les scorpions, les serpents venimeux (najas, vipères à cornes, trigoncéphales, etc.), et surtout m'assurer de la protection... divine pour que la « Baraka » intervienne en ma faveur, étant la seule personne pouvant pratiquer ces piqûres.

Les moyens de remplacement habituellement pratiqués étaient le fer rougi au feu ou la poudre d'une cartouche déposée sur la plaie et enflammée aussitôt, ce qui cause une brûlure sérieuse qui polarise le venin et permet parfois de s'en sortir.

Nous avons eu heureusement la chance de ne déplorer aucun incident à recours médical.

Le commandant Binet, alors chef de cercle de Zagora, avait fait mettre à ma disposition une escouade de méharistes du peloton du M'Hamid, que je devais prendre à mon passage à ce dernier poste après m'être arrêté à Tagounite, chez le chef d'annexe où je passerais ma dernière soirée.

J'avais donc préparé mon équipe de la manière suivante :

Mes deux chameliers chargés de l'entretien et du pâturage courant de mon troupeau.

L'un, L'Hamouid (Arribi), saharien éprouvé ancien guide de rezzou à l'époque où les notables du Fezouata armaient en « course » des rezzous allant jusqu'au Niger, ramenant des esclaves et attaquant le cas échéant les caravanes.

C'était une fonction lucrative, dotée des meilleurs méharas et des armes les plus sophistiquées de l'époque. Cet homme avait toujours dans les palmeraies du Fezouata et du M'Hamid, auprès de la population enfantine, la réputation du « croquemitaine » locale qui coupait les oreilles des petits enfants pas sages.

Son « adjoint », Aomar, était un Hartani de Tansita, simple et efficace, d'un dévouement certain, très rustique, toujours calme et souriant.

Et il y avait Basso, un tout petit bonhomme de 1,35 m, sorte de gnôme, sans âge, qui avait certainement plus de quarante ans. Lui aussi d'un dévouement absolu, efficace, connaissant toutes les ressources du bled. Il avait à s'occuper du campement, de la cuisine et veiller au déroulement harmonieux de nos stations, toujours réduites, et de la vérification des rations d'orge distribuées aux chameaux, car il n'était pas question d'envoyer ces derniers au pâturage. Nous étions itinérants, encore que sur notre parcours, nous avons trouvé dans tout le lit de l'oued des pâturages abondants dus au passage de l'oued et des apports des affluents provenant du Bani, postérieurs à la crue initiale du fleuve lui-même.

Une caisse popote avec des conserves (que nous n'avions pratiquement pas touchées). Mon fusil de chasse et des cartouches pour le petit gibier. Il y en avait : perdrix, outardes, tadornes sur les gueltas et, bien sûr, quelques gazelles tirées au mousqueton par les méharistes de l'escouade d'accompagnement dont deux au moins étaient de très fins tireurs et qui n'hésitaient pas à faire parfois des détours de 7 à 10 kilomètres pour rapporter leur prise.

Le problème de la nourriture n'a pas été soulevé. Nous avions emporté la farine et les moyens de cuisson bien connus des sahariens.

C'est-à-dire quelques galets d'oued de 5 à 5 centimètres de diamètre bien polis que l'on disposait dans un léger évidemment de sable, recouvert de brindilles et d'herbes sèches ou tout autre combustible de proximité immédiate. Lorsque le feu avait rendu les galets brûlants à souhait, on balayait proprement les cendres et on étendait la pâte à pain préalablement malaxée avec vigueur, préparée dans une grande casserole bien cabossée par l'usage, avec un peu de levain conservé de la veille. Un bouchon d'herbe enflammé était promené sur la pâte répartie sur les galets pour éviter que le combustible (branches) ne pénètre dans celle-ci. Un bon entassement de branchages par-dessus, un feu vif et bien clair puis enfin on retirait et balayait les cendres. Il ressortait un pain croustillant dont le dessous avait conservé l'empreinte des galets, galets récupérés pour la prochaine cuisson. Pain à bien essuyer avant de consommer pour éviter qu'il ne crisse sous la dent (le sable bien sûr).

Départ de Zagora le 27 janvier 1943 à l'aube sans problème. La température est glaciale, un ciel pur comme toujours et le paysage lumineux, avec la crosse du djebel Bani qui entoure l'horizon, et dont les teintes modifiées selon l'heure, varient d'un bleu de cobalt très pur dans ces parties d'ombre au rouge vif du soleil couchant, sous un ciel céruléen.

Ici, les étoiles ne scintillent pas, 3 ° seulement d'hygrométrie. Pas de turbulences, ce qui donne à cette vallée de lumière une impression de pureté originelle qui marque tous ceux qui l'ont vécu.

Première étape sans histoire, dans une zone trés souvent parcourue. Passage du Bani au Foum Anagan et descente le 28 janvier sur le Fezouata pour arriver à Tagounite chez le chef d'annexe, le lieutenant Houel, assisté de Mlle M.-L. Lehmann, la secrétaire de l'annexe, très forte personnalité du Fezouata, âme pendant dix-sept ans de cette annexe, la plus au sud, où elle a laissé un souvenir aprécié de tous ceux qui l'ont connue. Un dernier bridge avec Christian Houel, le père du chef d'annexe, lui aussi une figure célèbre dans le début de la pacification du Maroc.

Une bonne nuit dans une chambre d'hôte, avant de franchir la dernière étape en traversant le djebel Beni Selman, ride supérieure du Bani pour rejoindre le poste du M'Hamid où m'attend mon escorte de six méharistes qui doivent m'accompagner et assurer le retour de mes chameaux une fois la mission accomplie.

Tout est prêt pour le départ, charges réparties, les rhalas (selles) et les tassoufras qui contiennent les vêtements et objets de première nécessité, la théière traditionnelle et les pains de sucre de consommation courante, pharmacie, etc., à portée de la main.

Il fait très froid, mais la température va s'élever avec le soleil. L'aube est toujours merveilleuse.

Nous longeons l'oued à pied pendant deux heures environ, ce qui nous réchauffe et permet d'assurer la stabilité du chargement des animaux. Le lit de l'oued est bouleversé par le passage de la grande crue. J'en prends quelques croquis sur mon carnet.

Nous installons notre première étape à la zaouïa Sidi Abdendi auprès d'un marabout célèbre chez les grands nomades et à qui ils confient la garde de leurs biens. C'est pourquoi nous voyons accrochés aux branches des Taâjas, des tentes en poil de chèvre, et sur les tombes qui entourent le marabout des présents, y compris quelques cartouches, des pièces de monnaie, à ne pas toucher, bien sûr, sinon que deviendrait «la baraka» !

La présence des ruines d'un ksar au confluent de l'oued El Attach semble démontrer que cette région a connu une longue période de fixation sédentaire où l'aboutissement normal de l'oued était l'Iriqui.

Depuis son origine les différentes tribus amont étaient constamment en conflit, ce qui est prouvé par les tours de garde qui protégeaient les barrages de crues et les têtes des séguias, toujours attaqués par les tribus voisines en vue d'affaiblir les usagers.

Les eaux dépassaient alors le coude du Draa et aboutissaient à l'Iriqui.

Les cures artificielles programmées par les Affaires indigènes en fermant les barrages amont pour irriguer les terres du sud dans des cas nécessaires en sont la démonstration. Evidemment, depuis la pacification, toutes querelles éteintes, la palmeraie était convenablement irriguée et la longueur du cours normal s'en est ressentie.

C'était, bien sûr, un des buts de la mission de dégager les particularités dont on ne pouvait se douter sans avoir parcouru le fleuve dans son ensemble où telle cure importante qui passait à l'aval et étonnait par son débit, n'était pas une crue du Draa, mais d'un ou de plusieurs de ses affluents secondaires. De l'oued Draa, le flot n'a pas franchi le seuil du Foum Tidri (djebel Beni Delmana) depuis le 31 janvier.

J'avais programmé mon itinéraire en trois secteurs :

Une première partie du Dadès à l'Iriqui.

— Une deuxième de l'Iriqui à Tingaï (confluent de l'oued Mellah).

— Une tropisième de Tingaï à l'Atlantique.

Sur ces trois sections, j'ai observé particulièrement les traces laissées par la grande crue de novembre, elles sont nettement distinctes sur tout le parcours.

Dans la première partie : Dadès-Iriqui, les maximas enregistrés à la station de jaugeage du pont submersible de Zagora étaient de l'ordre de 500 et 800 M^3/s. Crues relativement courtes mais qui passaient alors pour les plus importantes dans la mémoire des riverains avant la pacification. Ces crues secondaires devaient atteindre l'Iriqui mais ne pas le dépasser, les affluents de la rive droite prenaient alors le relais sans que la crue originelle n'atteigne l'Atlantique. Il est à noter que toutes ces zones irriguées étaient redevenues verdoyantes après le début du cycle humide.

Dans la deuxième partie la grande crue de novembre a laissé des traces bien nettes sur tout son parcours, les crues des oueds adjacents sont décalées postérieurement et comparativement à l'ensemble de cette crue qui a duré du 2 novembre 1942 au 31 janvier 1943, s'arrêtant au coude du Draa.

J'avais prévu un bivouac par semaine de parcours.

L'étude de l'Iriqui et sa position particulière justifiaient le premier. Envoyer les chameaux au pâturage leur ferait le plus grand bien et me permettrait d'étudier la région en l'examinant du sommet du Mejhama au pied duquel nous avions établi le campement. Cette gara domine l'Iriqui de plus de 100 mètres et permet ainsi de visioner le lac dans son ensemble et d'en faire le panorama.

A notre arrivée au bivouac, toutes tâches réparties, la petite tente montée (on ne la dressait qu'aux étapes hebdomadaires), j'appelle Basso et lui demande de m'apporter un bidon de 2 litres (type militaire) rempli de mahïa (eau de vie de dattes) que j'avais emporté tant pour une défaillance possible que pour nettoyer d'éventuelles plaies. Je ressentais un peu de fatigue de ces deux premiers jours effectifs de la mission et sentais qu'une gorgée d'alcool rmettrait les choses en place.

Basso m'apporte donc le bidon dont la couverture de drap kaki avait été préalablement mouillée et je m'accorde une lampée. Horreur! Ce n'était pas la mahïa bénéfique, mais de l'eau que Basso, voulant bien faire, avait après avoir vidé le contenu du bidon d'alcool bien limpide, remplacé par de l'eau de l'Iriqui. Je me suis laissé aller à une bonne rogne apaisante et pris mon parti en toute sérénité.

Au moment de repartir, je m'aperçois que mon méhari personnel est blessé au garrot. Une vilaine plaie, donc impossible de le monter car c'est à l'emplacement des appuis de la rhala que se trouve la plaie. Evidemment la mahïa aurait été utile, il a donc fallu soigner la plaie par des moyens locaux habituels. Le chameau est baraqué, la bouche attachée avec une corde, l'opération consiste à ouvrir en croix avec la première koumia venue la plaie, la nettoyer au mieux avec de l'eau bouillante et introduire dans la plaie un morceau de carbure dont nous avions une provision pour nos lampes. Evidemment l'animal n'est pas content du tout, mais tout finit par rentrer dans l'ordre. Il faudra quand même une quinzaine de jours pour cicatriser. Mais au désert les plaies cicatrisent très vite.

Dès le départ de l'étape nous avons une zone d'épandage (de maïter) très désagréable à franchir. Après avoir rempli l'Iguidi, l'oued Draa se répand sur une zone de plusieurs kilomètres de large avant de trouver son exutoire vers le lit très marqué formant la colature du djebel Bani rive droite et du Tazout et de l'Ouarkiz à gauche.

Toute cette zone est composée de fech-fech recouvert d'un sable fin qui semble sec et solide mais dans lequel on enfonce jusqu'à mi-jambe qui est un calvaire pour les chameaux chargés. Il faut une bonne journée pour se dégager de ce mauvais parcours.

Le passage de la crue est net. Nous continuons jusqu'au Fom-Tingat, confluent de l'oued Mellah où nous faisons la rencontre singulière de deux méharistes ou plutôt deux voyageurs à pied avec deux chameaux chargés de bois de santal et qui venaient de traverser tout le Sahara. Ils avaient quitté Tombouctou depuis le 2 novembre et se rendaient au M'Hamid, c'étaient deux Arribes qui empruntaient ainsi la voie ancestrale de leur tribu. L'un d'eux était le père de l'ordonnance du capitaine Lépine qui commandait, avant le lieutenant Houel, l'annexe de Tagounite. Il n'avait pas vu son fils depuis dix-sept ans. Aussi, lorsqu'il a su que nous le connaissions, que de palabres! Thé, détente, et séparation en prenant des directions opposées. Cette coïncidence était tout de même aussi curieuse qu'amusante.

Les parcours n'étaient pas monotones. nous avons été survolés par un vol de sauterelles d'une densité invraisemblable. Soleil disparu et un ciel couvert au point que la nuit semblait venue. Tout cela dans un bruit de crissement d'ailes de forte amplitude. Les pâturages de l'aval allaient en souffrir. Nous l'avons constaté, car les sauterelles sont toujours accordées au renouvellement du cycle humide.

Nous avons trouvé sur notre chemin des troupeaux de chameaux et quelques tentes de grands nomades qui avaient remonté jusque-là. Reguibat, Aït Oussa, Teckna, tout ce monde bien installé dans une vallée verdoyante à souhait.

Nous effectuons des parcours d'environ 30 kilomètres par jour. Départ à l'aube, pose à midi, prises de croquis devant étayer mon rapport. Les chameaux sont débâtés le soir et entravés des antérieurs. Ils en profitent pour manger une herbe bien grasse qui, jointe à leur ration d'orge journalière, les tiennent en parfaite condition. Il semble même qu'ils prennent du poids, ce qui est singulier (nous y reviendrons).

En dehors des journées d'étape, comportant l'arrêt de vingt-quatre heures, nous dormons auprès d'un bon feu après un repas rapidement expédié. Chacun enveloppé dans sa djellaba bien chaude, les pieds dans le capuchon du burnous, recouvert d'une couverture en poil de chèvre qui ne laisse pas passer l'humidité (il y en a très peu) et la tête reposant sur les tassoufras maintenues par la rhala. Avant l'aube c'est le regroupement des chameaux, après que le feu nous ait sortis de la torpeur du sommeil.

La garde de nuit assurée à tour de rôle par les méharistes sous les ordres du

brigadier Moha donne le signal du réveil. Le rassemblement des chameaux demande bien une demi-heure ce qui permet le rite du thé bien brûlant accompagné d'un morcerau de kesra fabriqué la veille dans les conditions expliquées plus haut. C'est le chargement que les bêtes n'aiment pas du tout et qui se passe dans un concert de blatèrements avec tentative de morsures. Les mâchoires des chameaux sont pourvues de crochets de bonne taille, dangereux pour qui n'y prend garde, mais tout mon monde y est habitué.

Et c'est le départ à pied, dans la splendeur de l'aube.

L'étape de Foum Alguim (coordonnées : 263.242) nous permet de mettre de l'ordre dans nos affaires.

Toujours vêtu depuis le départ, je me dévêts et constate qu'une génération spontanée a engendré des poux. J'en profite pour prendre un bain dans une petite guelta et charge mon fidèle Basso de laver l'essentiel et débarrasser djellaba et burnous de la vermine découverte. Heureusement les journées sont chaudes. Les températures varient de 1° à l'aube à 37° à la méridienne.

En fin de journée le temps s'est assombri et nous avons eu droit à un vent de sable sérieux (ajaj). Il a fallu se protéger le mieux possible, s'entourer la figure du chech (voile de coton), qui permet de respirer et d'épargner le visage d'une partie non négligeable de sable projeté avec violence. Il faut se mettre alors en boule, recroquevillé le plus possible et attendre que cela passe. C'est un moment pénible, d'autan,t plus que nos nerfs sont surexcités par le phénomène d'électricité statique qu'engendre ce genre de perturbations.

C'est alors que, calfeutré dans ma tente, je décide de m'enfermer dans mon sac de couchage. J'étais à genoux les deux jambes engagées dans le sac, quand je sens qu'un animal s'était glissé entre mes deux genoux et avait pénétré dans le sac. J'ai fait un bond et clos le sac. C'était un énorme rat qui avait eu la même idée que moi. J'ai appelé Basso. Dans la tempête et malgré les éléments déchaînés nous avons fait un sort (mauvais) à ce perturbateur qui avait profité des circonstances.

Quelques heures après, le vent s'est calmé, tout est rentré dans l'ordre et nous avons repris nos bonnes habitudes.

Croquis et monotonie du parcours avec, de temps à autre, quelque dérivatif pour se procurer le gibier indispensable pour la nourriture du groupe.

Le dixième jour après notre départ de Tagounite, nous campons à proximité immédiate du radier de la piste d'Agadir à Tindouf. Etape sans histoire, mais le réveil fut plutôt brutal. Un convoi de camions tous phares allumés dans un bruit assourdissant pour nos oreilles habituées au silence, vient jeter la perturbation, particulièrment chez nos montures qui, cassant leurs entraves, s'égaillèrent dans la nature. Il fallut les rechercher, les rassembler, ce qui put se faire avant 10 h 30, non sans un certain désordre, avant de reprendre notre parcours.

C'est ainsi qu'au passage à un lieu-dit « Ideldel », alors que j'exécutais un panorama de l'amont de l'Ouarkiz et le Tazout, juché sur une petite colline dominant l'oued, où les ruines d'une cabine de berger subsistait, l'Ahmouid, mon caporal chamelier, est venu me faire une confidence.

Il m'a dit que lors de la retraite de Ben Kacen N'Gadi vers le Rio de Oro, poursuivi par la colonne Giraud, il y avait là deux bergers, qui auraient pu être bavards et qu'il s'était chargé lui-même de rendre muets. Il m'a montré effectivement deux tombes assez anciennes. Connaissant ses antécédents, sa réputation et son indifférence sur la vie et la mort, je n'ai pas douté un instant de la véracité de ce fait.

Cette étape nous a fait parvenir, le 12 février, à Assa, poste de l'extrême sud, doté d'un goum et d'un peloton méhariste. Donc de la tenue.

Une demi-heure avant d'arriver au poste, arrêt général. Nettoyage, rasage pour les non barbus, tenue impeccable. Gandourahs bleues et burnous pour les méharistes, nettoyage des armes, en bref tout le monde le plus « nickel » posible. Notre arrivée au

poste précédée des méharistes de M'Hamid ne manquait pas d'allure. Mon méhari était complètement cicatrisé et je l'avais à nouveau monté depuis quarante-huit heures. C'était une belle bête «le chambi», car il venait des Chambas dans le sud algérien et avait noble allure.

Nous nous sommes arrêtés devant le poste, trouvant une situation très particulière.

Poste quasiment vide et suspicion immédiate du sous-officier chef de poste voyant arriver devant lui une caravane de dix-sept chameaux avec des méharistes armés qui semblaient venir de la zone espagnole toute proche.

A cette époque l'Espagne semblait douteuse au commandement car elle avait changé sa neutralité en non-belligérance et de chaque côté on se regardait en «chiens de faïence».

Des sous-marins allemands étaient ravitaillés à Villa Cisnéros et à Cap Juby (Tarfaya). La réputation d'un certain capitaine espagnol, pas du tout en notre faveur, n'était pas tellement usurpée.

Le plus curieux de l'histoire c'est que le poste d'Assa était pratiquement vide. Le goum venait de quitter le poste pour la Tunisie l'avant-veille et le peloton nomadisait le long de la frontière. C'est un chef de poste, très désorienté et encore sous le coup du remue-ménage précédant le départ du gpum et n'ayant reçu aucun avis de notre passage, qui nous accueille sans hostilité, mais d'une manière très distante et cela se comprend.

Aussi, téléphones et messages remontent en cascade : *...un Européen avec des méharistes armés pouvant venir du Maroc espagnol...*

Goulimine puis Tiznit et Agadir.

Le chef du territoire était le général Chatras.

Personne n'avait reçu de message.

Enfin, la demande arrive à Marrakech qui s'informe et l'on parle d'un certain... M. Prince... qui venait de surgir au poste le plus reculé venant du... sud?

Finalement l'arrondissement des Travaux publics corrige et remet les choses au point : *...Ne s'agit-il pas de M. Reine, chargé de mission?*

Et tout redescend en cascade.

Dans les vingt-quatre heures, l'accueil devient parfaitement amical, tout mystère est éclairci.

J'ai pu savoir à Assa que le radier de Tindouf avait été submergé pendant quatorze jours.

Mais il faut suivre notre planning et après un arrêt de quarante-huit heures nous reprenons notre itinéraire dans une vallée verdoyante, cultivée par les nomades, une orge de bonne venue.

Il est certain que cette partie de la vallée était devenue un vrai paradis pour les grands nomades. Je note au passage, le long du djebel Tazout contrefort de l'Ouarkiz, des tamaris de gros diamètre complètement cassants et desséchés qui laissaient apparaître quelques pousses vertes. Il est vrai que la vie s'adapte et se conserve dans le milieu qui lui est propre.

Le faciès du cours de l'oued est métamorphosé, les traces de débordement sont nettes, j'en pris plusieurs croquis qui en précisent les limites.

Entre Assa et le Keneg Grifaoune, première coupure du Rich, petite chaîne de pitons parallèles à l'Ouarkiz. L'oued suit cette vallée, les maïders se resserrent dans une vallée de fossés peu profonds où la crue du Draa a laissé des empreintes moins importantes qu'en amont. Bien que la vallée y soit moins riche, elle donne asile à de nombreux troupeaux de chameaux. Toute la tribu des Aït Oussa semble avoir émigré dans cette zone.

Il m'est confirmé par les nomades que dans la seconde quinzaine de novembre il a été impossible de traverser l'oued pendant quatorze jours ce qui correspond bien aux renseignements fournis à Assa.

La pente de l'oued est devenue plus accentuée.

Au Keneg M'Kraz le fleuve franchi le Bani perpendiculairement à son cours général sur un seuil géologique marqué, le Bani est particulièrement bouleversé et le pendage des roches atteint souvent la verticale.

L'oued encaissé coule dans une série de gueltas qui forment des plans d'eau successifs. La guelta Oumékioud à laquelle l'oued accède par une chute de 1 à 5 mètres est profondément encaissée et ses rives sont verticales. La rive droite du Maroc sous protectorat français est pratiquement inaccessible. Il est indispensable d'emprunter la rive gauche (Maroc méridional espagnol) sur les 4 ou 5 kilomètres du col et encore ce passage est-il dangereux et délicat pour un convoi d'animaux sur tout son parcours. Il devient impossible tant sur la rive française que sur la rive espagnole à hauteur de la guelta Boulamizel. Le passage à pied pour des hommes entraînés est lui-même dangereux par endroit et nécessite parfois l'escalade.

C'est là qu'un épisode vient pimenter notre parcours jusque-là sans incident.

Au moment où nous allions passer sur le territoire espagnol, nous voyons surgir à moins de 100 mètres une escouade de sahariens espagnols, Mauser en main, qui nous attendent légèrement dispersés, dans l'expectative. Cela crée évidemment une gêne des deux côtés. Nous faisons halte et baraquer les chameaux.

Nous avions dans notre escorte un Aït Oussa que nous avons délégué auprès de nos vis-à-vis.

Après quelques palabres ils sont venus près de nous sans hostilité prendre quelques verres de thé et accepter de nous accompagner sur leur territoire afin que nous puissions, après ce passage délicat et obligé, pouvoir passer la nuit « chez nous ».

Mais tout notre monde n'était pas pour autant rassuré, et tant mon fidèle Basso que l'Ahmouid, me prédisaient les conséquences les plus pessimistes, surtout qu'un des sahariens espagnols avait quitté leur groupe. Aussi tout le monde accélérait l'allure autant que possible, pour éviter qu'un supposé renfort n'arrive avant le passage dans notre zone.

Ce qui aurait eu des conséquences d'autant plus graves qu'avec mes croquis et l'atmosphère assez hostile à l'époque, nous serions sans aucun doute accusés du pire. Nous avons pu sans autre incident accéder à notre rive et bivouaquer. Après tous les signes d'amitié possibles nous nous sommes séparés de nos guides compréhensifs.

J'ai alors fait partir notre convoi pour contourner la région difficile. Accompagné de deux sahariens et de l'Ahmouid, aux prix de gros efforts physqiues, nous avons escaladé ce passage particulièrement chahuté. Le prolongment du Bani devient le Zini à hauteur de la guelta Boulamzel et l'oued, qui avait emprunté la direction nord au franchissement du Bani, reprend la direction ouest en suivant la ligne du Zini, chaîne frontière.

Jusqu'à la mer, des grandes gueltas vont se succéder presque sans interruption, au milieu d'une végétation touffue de tamaris, lauriers-roses et plantes aquatiques, indice de la présence continue d'eau pérenne. Ces gueltas sont en général salées. Elles l'étaient à peine à mon passage, signe évident de la succession des crues.

Après 50 kilomètres dans une région très accidentée, l'oued quitte la région montagneuse de son cours à la guelta Zerga sur un seuil géologique marqué pour s'étaler sur une zone d'épandage à la hauteur du poste de Tafnidil, où il reçoit à gauche et à droite de petits affluents locaux.

Lorsque nous avons récupéré notre convoi, après le passage délicat, nous sommes arrivés dans un climat tout à fait différent. C'est en effet au M'Kraz que brus-

quement l'on passe du climat saharien au climat atlantique, du très sec (hygrométrie à peu près nulle), à celle très humide du régime atlantique.

Je me souviendrai toujours du vent violent humide et glacial qui nous obligeait à marcher courbé en tirant nos bêtes afin d'arriver au poste d'El Aïoun (Lt Duem) qui nous accueillit avec beaucoup de sympathie et... des boissons chaudes.

Après vingt-quatre heures de détente, nous continuons jusqu'à l'estuaire du Draa pour faire un dernier croquis. Le banc de sable qui le bouche généralement avait disparu. Campement sur place.

Au moment du départ (mission accomplie), nous sommes survolés par un « Spitfire » à basse altitude, intrigué sans doute par notre convoi et nos méharistes armés. Il repart vers le Nord. Nous suivons le littoral en direction du poste de Aoeri Ora que nous atteignons en deux étapes.

Il faut souligner ici la stupeur de mon fidèle Basso en voyant l'océan. Il m'avait demandé plusieurs fois si la mer était aussi grande que l'Iriqui. Il n'en croyait pas ses yeux.

Nous avons eu au long de ces deux étapes l'occasion de manger de superbes poissons que quelques pêcheurs venaient nous apporter, et bien sûr des fruits de mer. Découverte de fûts de combustible, apparemment du mazout, épaves de sous-marins ou de navires torpillés au large. Produit plutôt rare à l'époque que nous avons signalé au prochain poste.

Nous avons eu au long de ces deux étapes l'occasion de manger de superbes poissons que quelques pêcheurs venaient nous apporter, et bien sûr des fruits de mer. Découverte de fûts de combustible, apparemment du mazout, épaves de sous-marins ou de navires torpillés au large. Produit plutôt rare à l'époque que nous avons signalé au prochain poste.

Nous avons eu la chance de rencontrer un pilote américain qui venait de se crasher sur la côte peu de temps avant notre passage. Il s'en était bien tiré et se tenait sagement près des débris de son appareil. Avec quelle joie il nous a suivis!

Arrivée au poste de Aoriora, tenu par quelques marins.

Après vingt-quatre heures passées dans un ambiance sympathique, départ pour l'Abiar et Goulimine et reçus par le commandant Turnier, très intéressé par notre périple et qui nous a prodigué toute son aide.

C'est de là, après quarante-huit heures, pour parfaire le retour de notre caravane, que j'abandonnai bêtes et gens pour remonter sur Agadir et Marrakech afin de rejoindre mon point de départ à Zagora, enrichi d'une certitude : l'oued Draa coulait bien de son origine à l'Atlantique.

Au retour, après une quinzaine de jours, de tout mon monde, je me devais d'apporter le règlement d'une constatation que j'avais pu faire tout au long de notre périple.

Mes chameaux étaient en meilleure forme à l'arrivée qu'au départ. Les distributions d'orge bien vérifiées, étaient pourtant identiques à celles distribuées journellement à Zagora.

Ce qui était évident, c'est que pendant leur séjour à la base ils ne devaient se contenter que du pâturage, l'orge devait avoir une autre destination...

J'ai fait comparaître l'Hamouid, le responsable, et lui ai fait tirer les conclusions qui s'imposaient.

Je lui signifiai la fin de notre collaboration. Il est resté très digne et m'a dit simplement : « Je m'en vais, mais si un jour tu as besoin de retourner au Sahara, fais-moi prévenir. Je viendrai. »

Le 8 novembre 1942 à Tafrant-de-l'Ouerrah

J'étais, à l'époque, capitaine et chef de l'annexe des Affaires indigènes de Tafrant-de-l'Ouerrha, au nord de Fès, en limite de la zone d'influence espagnole.

L'attention de tous les officiers était axée sur un seul objectif : savoir ce qui se passait chez nos voisins, déceler tout mouvement de troupes anormal pouvant être l'indice d'une invasion possible de notre zone, avec l'appui direct ou indirect des forces allemandes.

Le 8 novembre, je dormais paisiblement lorsque j'ai été réveillé par le bruit sourd de l'explosion d'obus de gros calibre, loin dans l'ouest, dans la région de Port-Lyautey, à 150 kilomètres environ, à vol d'oiseau, de mon poste.

Je téléphonai au chef du cercle à Rhafsaï pour m'informer. Le commandant Bourgin me répondit qu'il n'avait pas de renseignement particulier, mais qu'il y avait lieu d'appliquer la consigne : défendre l'intégrité du territoire marocain contre toute agression extérieure. Cela signifiait pour moi, la levée immédiate et l'armement d'une harka de 250 cavaliers, à rassembler sous mes ordres au siège de l'annexe, à Tafrant même.

Je m'y employai aussitôt et, dès le lendemain 9 novembre en fin d'après-midi, les 250 cavaliers, encadrés par leurs caïds et leurs chioukh, étaient rassemblés sur la place du souq.

Restait à les armer. Il était prévu qu'un sabre de cavalerie modèle 1874 serait attribué à chaque homme.

Je savais pertinemment qu'on ne luttait pas avec des sabres contre des blindés, et j'avais compris depuis longtemps que tout cela n'était que comédie, de la poudre aux yeux des commissions d'armistice allemande et italienne.

En application du vieil adage militaire qui veut qu'on n'exécute jamais un ordre avant d'avoir reçu le contre-ordre, je ne distribuai pas immédiatement les sabres, me contentant d'en offrir un à chaque caïd, à chaque cheikh, en souvenir de cette journée historique. Et j'attendis, restant en contact étroit avec le commandant du cercle qui — je l'ai su plus tard — était dans le secret des dieux. Mais, exécutant les ordres qu'il avait reçus, il n'avait divulgué à aucun de ses subordonnés ce qu'il savait. Dans la conversation quotidienne cependant, il laissait passer de temps à autre quelque allusion, laissant deviner que quelque chose d'important était en préparation. D'ailleurs, Rhafsaï, à 200 kilomètres de la côte, n'était pas un objectif militaire. On avait donc le temps de « voir venir ».

La journée du 10 se passa dans l'attente et l'énervement, et le 11 enfin, arriva l'ordre que j'attendais : renvoyer les gens chez eux. L'affaire était terminée et les troupes américaines étaient accueillies à bras ouverts, après le sanglant engagement inutile du débarquement.

...Je ne devais voir des Américains que beaucoup plus tard, en 1944, à la tête de mon goum, partant en renfort pour la Corse.

C'était hier... même pas quarante-cinq ans !

Meylan, 20 octobre 1988.
Jean SAULAY.

Rectificatif au bulletin de la Koumia nº 106, Sept. 1987, p. 30,31

Souvenirs ! - M. Doré

Dans ce petit article je rapportais quelques bribes d'une conversation entre le caïd El Hanafi des Akhsas et l'étonnant M. Doré.

Ils avaient beaucoup parlé de la colonne du général de Lamothe chez les Aït Brihin et les Aït Ba Amrane en 1917, et ils avaient raconté une anecdote suivant laquelle un avion français était venu lâcher quelques bombes sur les dissidents. J'avais cru comprendre que cela s'était passé pendant la colonne de 1917. Mais, en fait, il s'agissait sans doute de deux événements distincts.

En effet, en fouillant dans mes vieux papiers, je viens de retrouver de vieilles notes dactylographiées du colonel Justinard qui les mentionnent.

Un avion avait bien survolé la colonne Lamothe et les rassemblements des dissidents le 10 avril 1917 vers 11 heures dans la région de Bou Namane (1) mais il n'avait pas lâché de bombes.

C'est un peu plus tard, en 1921, dans le même secteur, que se place le lâcher de bombes.

A cette époque, il n'y avait toujours pas de troupes françaises dans le Sous, à l'exception de la garnison d'Agadir qui gardait uniquement le port. Tayeb el Goundafi, pacha de Tiznit, à la tête d'une harka makhzen, s'efforçait, non sans peine, de contenir une forte harka de dissidents, conduite par Naâma, frère de Merebbi Rebbo, le caïd El Madani des Akhsas et son frère El Hanafi. La situation était critique. Les dissidents progressaient chez les Aït Brihim et menaçaient Tiznit. Le commandant Justinard qui se trouvait auprès du goundafi « en mission » avec un poste radio, demandait une intervention.

Enfin, le 29 avril 1921 un avion piloté par le lieutenant Bonneau atterrit à Tiznit. Après s'être fait désigner son objectif, il décolla à 17 h 30. Il revint à 18 h 15, après avoir lâché sur le rassemblement dissident douze bombes et tiré 200 cartouches de mitrailleuse ; les dissidents eurent 12 morts et de nombreux blessés.

Une bombe avait même tué le cheval d'El Hanafi, une bête superbe (El Hanafi a toujours été un grand amateur de chevaux).

Les dissidents n'avaient jamais subi un bombardement aérien. Ils furent complètement désemparés, au point que la harka se disloqua. Tiznit fut ainsi dégagé, au moins provisoirement.

Le colonel Justinard a noté que le retentissement de ce bombardement fut considérable chez les dissidents qui en parlaient encore longtemps après.

Il n'est pas étonnant qu'il ait laissé un souvenir durable chez El Hanafi.

P. AZAM,
novembre 1988.

(1) Au sud de l'« Azaghar » de Tiznit, à la limite entre les Ahl Sahel, les Aït Brihim et les Aït Ba Amrane.

La résistance marocaine à la pénétration française dans le pays zaïan

Thèse de D.E.A. présentée par M. Mohamed ben Lahcen (non publiée)

M. Mohamed ben Lahcen, proviseur du lycée Moha-ou-Hammou, à Beni Mellal, m'a adressé récemment un exemplaire de la thèse qu'il a présentée au Centre d'histoire militaire et d'études de Défense nationale de l'Université Paul-Valéry à Montpellier, sur « la résistance marocaine à la pénétration française dans le pays zaïan ». Ce geste de confiance m'a profondément touché et je l'en remercie du fond du cœur.

Je connais un peu le pays zaïan pour y avoir servi comme chef du bureau de cercle en 1953 à mon retour d'Indochine. J'ai donc lu avec un intérêt soutenu la thèse de M. Mohamed ben Lahcen, rédigée, quelques scories mises à part, dans un français excellent. Je suis toujours curieux de savoir ce que pensent de la France et de son action au Maroc pendant quarante années qu'y dura son protectorat, les intellectuels marocains qui ont bénéficié de la culture dispensée dans nos écoles, et qui appartiennent à la génération qui nous suit... et qui nous pousse.

M. Mohamed ben Lhacen est un patriote ardent et je l'en félicite chaudement. Je n'ai donc pas été trop surpris de lire que notre action au pays zaïan s'inscrivait dans le cadre beaucoup plus vaste de la conquête du Maroc par la France colonialiste. Colonialiste... le mot ne me choque plus dès qu'on le prend dans le sens où l'entendait le général Spillmann lorsqu'il rédigea son livre au titre volontairement provocateur *Je suis un colonialiste*. Mais je suis toujours autant surpris de voir Moha ou Hammou et Asso ou Baselham, derniers champions de la défense des libertés berbères millénaires, présentés comme les représentants authentiques de la « résistance marocaine à l'occupant français »... aux côtés de Zaïd ou Ahmed, bandit de grand chemin.

Réfléchissons un peu. Le grand sultan Moulay Ismaïl passa toute sa vie ou presque, à contenir et à refouler dans leurs montagnes, les Berbères senhaja, les « Imazighen », dont les tribus zaïanes forment peut-être le rameau le plus vigoureux et le plus puissant. Dans la lutte qu'il mena pour maintenir les zaïans sous sa loi, il avait fait construire, à la fin du 17e siècle, une kasba à Adekhsane et avait donné l'ordre que l'on amenât là quelques milliers de têtes de prisonniers, quelques milliers de chevaux et quelques milliers de moutons. Et ses lieutenants avaient fait bonne mesure... Le souvenir de cette répression était resté si vivace en tribu que, lorsque nos troupes pénétrèrent en pays zaïan, on disait avec fatalisme : bah !... les Français ne feront pas pire que Moulay Ismaïl !...

M. Mohamed ben Lahcen est lui-même zaïani. Il connaît donc fort bien le pays, son histoire et la haute et prestigieuse figure de Moha ou Hammou. J'ai donc été surpris de constater qu'il ne faisait aucune allusion, dans la famille de l'amghar, à la personnalité de l'un de ses fils, Miami ould el Fassiya, qui se signala par l'assassinat, après l'avoir invité à déjeuner chez lui, du capitaine Tailhade, chef du bureau de Sidi Lamine. Cet acte de félonie fut immédiatement sanctionné par Moha ou Hammou, qui chassa son fils hors de sa tente. Celui-ci quitta le pays, errant en dissidence, sans

cesse refoulé par l'avance de nos troupes. En 1934, lorsque fut atteinte la limite sud du Maroc, les derniers... insoumis?... résistants?... rebelles?... se présentèrent à nos postes de l'avant, pour demander l'aman, généreusement accordé, et rentrer chez eux. Miami ould Fassiya se glissa parmi eux. Malheureusement pour lui, l'officier A.I. chargé de ce poste de contrôle, le capitaine Marcel Lepage, le connaissait, le reconnut et lui refusa l'aman, puisqu'il était un assassin et que son crime n'avait pas encore été jugé. Miami retourna donc chez les Espagnols du Rio de Oro, où il mourut à l'heure que Dieu avait fixée pour lui.

L'auteur ne fait aucune allusion, non plus, à l'investissement par les Berbères, dont les Zaïans, en 1911, de la ville de Fès, ni à l'appel du sultan Moulay Hafid au général Monnier pour dégager la ville et restaurer son autorité. Pas plus qu'il ne parla du traité du protectorat du 30 mars 1912, qui imposait aux deux parties contractantes des dispositions à respecter. La France s'engageait à introduire au Maroc les réformes nécessaires à la modernisation du pays, appelé à devenir un Etat moderne et indépendant, comme Lyautey le proclamera en 1925.

Mais, pour que ces réformes puissent être appliquées et portent leurs fruits, il fallait d'abord désarmer les tribus, occupées depuis de longues années, aux jeux délicieux de la poudre, pour tenir honorablement leur place dans la guerre civile et l'anarchie qui déchiraient le pays. Il fallait donc un premier temps désarmer les tribus et «pacifier» l'Empire. Je sais que M. Mohamed ben Lahcen n'aime pas le mot de «pacification», mais il correspond à la réalité.

La tâche ne fut pas aisée. Les Marocains sont des guerriers hors de pairs et nous le montreront plus tard en Tunisie, en Italie, en France et en Indochine. Mais, pour l'instant, c'était contre nous qu'ils se battaient et la lutte fut chaude, notamment chez les Zaïans entraînés par Moha ou Hammou. Celui-ci connut une première défaite le 25 mars au lieu-dit «Botma des Aïssaoua», où une colonne commandée par le colonel Mangin surprit son camp et le dispersa. Mais à la fin de l'année suivante, le colonel Laverdure, désobéissant délibérémment aux ordres formels du général Lyautey, quittait avec toutes ses forces sa garnison de Khenifra, pour se porter, le vendredi 13 novembre 1914, à El Herri dans l'espoir de razzier les tentes de Moha ou Hammou, rêvant peut-être d'imiter le duc d'Aumâle s'emparant en 1843 de la smalah d'Abd El-Kader. L'affaire faillit réussir et Moha ou Hammou ne dut son salut qu'à la vitesse de son cheval, sur lequel ses fils Ahmaroq et Hassant l'avaient littéralement jeté. Mais, pendant que les hommes étaient occupés à piller, les guerriers berbères rameutèrent et ce fut le désastre : harcelée, tronçonnée, disloquée, son chef fut tué, la colone ne fut bientôt plus qu'une horde de fuyards dont un petit nombre seulement parvint à regagner Khenifra, que, par miracle, Moha ou Hammou n'attaqua pas. Nous perdions dans cette malheureuse affaire plus de 650 hommes et un abondant matériel. Enfin, le prestige de nos armes était sérieusement atteint. La situation fut rapidement rétablie par l'envoi de renforts importants sous les ordres du colonel Henrys. Et la lutte continua. Longtemps, les Zaïans désignèrent la victoire d'El Herri, par le seul mot : el joumous, le «vendredi»... C'était suffisant.

La guerre civile... Ce n'est pas nous qui l'avons introduite au Maroc en mettant en ligne nos goums, nos maghzens, nos partisans, si faiblement encadrés d'officiers et de sous-officiers et de sous-officiers français. Si les Marocains, si les Zaïans, à cette époque et plus tard, nous étaient si farouchement hostiles, comment expliquer qu'ils aient toujours servi avec loyauté, même pendant les années noires de 1940, 1942 et en Indochine, où ils étaient constamment sollicités par la propagande Vietminh, et où la proximité de la Chine leur assurait l'impunité? Mais je sais, comme M. Mohamed ben Lhacen, que les Marocains ont le sens de la fidélité et de l'honneur.

En voici un exemple : pendant la guerre, j'avais comme ordonnance un goumier originaire des Tsoula. Tout le monde connaissait le «Tsouli», sahab du capitaine Souli. Il avait la charge de porter mes objets précieux, dont mes portefeuilles, ce qui m'offrait l'avantage de n'avoir aucune possibilité de la perdre moi-même! Lorsqu'arriva le moment de se préparer à partir en Indochine, je vis arriver à Sefrou, dans mon bureau,

le « tsouli » qui me dit qu'il avait appris sur le souq — le téléphone arabe n'est pas un vain mot — que le commandant Souli partait en Indochine. Et il venait, en toute simplicité, reprendre sa place auprès de moi : « Tu pars, donc je pars avec toi ! ».

Est-ce là du « colonialisme » ? de la « loi imposée par la force » ?, de la « force injuste de la loi » ? — le mot est plus actuel, en toute honnêteté, je ne le crois pas. J'ai servi longtemps, comme officier d'A.I. dans les goums marocains, au Maroc, en France, en Indochine. Jamais, au grand jamais, je n'ai eu l'impression d'être un officier imposé à une bande de mercenaires reniant leur patrie marocaine.

M. Mohamed ben Lahcen nous excuse d'avoir détruit la coutume... Mais n'a-t-il donc jamais entendu parler de la querelle du « Dahir berbère » ? Ce dahir, du 16 mars 1930, maintenait la coutume aux dépens du Chraa dans les tribus où elle était appliquée, et organisait les tribunaux coutumiers. Le colonel Aspinion, qui vient de nous quitter, était un spécialiste de ces questions, qui firent grand bruit, à l'époque, parmi la jeunesse nationaliste des villes.

Il affirme aussi que la fin de la « conquête » eut, entre autres conséquences, celle d'affamer les tribus !... Je m'inscris en faux contre une information aussi aberrante, aussi malveillante. La fin, mise par nos soins, par la force des armes, à la guerre civile dans laquelle se complaisaient les tribus, eut, au contraire, pour conséquences, leur enrichissement. Chacun pouvait circuler librement, cultiver son champ en paix ou mener paître ses troupeaux en toute tranquillité.

Il donne, de l'officier d'A.I. que j'ai été pendant de si longues années, un portrait qui me fait peur — et honte —, à moi-même. Et il insinue que « le bureau du Hakem » était le siège de la terreur. Il faut, pour oser écrire pareille chose, n'avoir pas vécu au Maroc, ou bien lire l'histoire de ce pays dans l'évangile de Daniel Rivet ! Je me rappelle à Tassant, à Imilchil, à Rhafsaï, à Tafrannt, à Khenifra, à Boumalne, les longues files de plaignants, attendent tranquillement, assis par terre à la mode berbère : les fesses sur les talons, les bras tendus sur les genoux, que leur tour arrive d'être reçus par moi pour recueillir leurs doléances.

Pourquoi de telles affirmations, diamétralement opposées à la vérité de ce que j'ai vécu, de ce que nous avons tous vécu ? Elles donneraient à rire si elles n'étaient pas écrites de la plume d'un intellectuel marocain de la classe d'un proviseur de lycée, avec la caution d'un directeur de thèse français. Je tremble rétrospectivement, en pensant que je me déplaçais sans arme ni escorte autre que mon palefrenier pour tenir mon cheval, et deux ou trois moghaznis, dans un pays où j'étais si violemment détesté et haï.

Voici un souvenir précis, qui m'est personnel. Au moment des émeutes d'Oued Zem et de Khouribga, dans l'été de 1954, j'avais envoyé mon fils et le neveu du colonel Guy de Mareuil, mon camarade de promotion, passer huit jours en montagne, à l'Aghembo n'Ououz, sur la chaîne maîtresse de l'Atlas, pour chasser le mouflon. J'avais confié les deux garçons (dix sept ans) à l'amghar des Aït Hadiddou de l'Ousmikis, dans l'annexe de M'semrir, sans autres armes que leurs mousquetons, avec un poignée de cartouches chacun. N'était-ce pas là une belle occasion de couper la gorge à deux jeunes « colonialistes », et de récupérer sans risque deux armes de guerre et des munitions ? Que croyez-vous qu'il se passa ? A leur retour, mes deux chasseurs m'apprirent que, à la chasse au mouflon, il fallait d'abord tuer une jeune femelle, dont le foie et la chair étaient plus tendres, et ensuite traquer les vieux boucs... J'interrompis leur discours enthousiaste et les envoyai immédiatement, à la salle de bains... Après huit jours de chasse dans le haut Atlas central, où les sources, vraisemblablement, étaient rares ! Ils avaient surtout besoin d'un bain !

Je ne veux pas poursuivre plus longtemps ce débat, ni évoquer la lutte ancestrale des Berbères senhaja contre le pouvoir central. Je conclurai sur deux souvenirs, que tous mes camarades des A.I. de mon âge ont vécus comme moi, et que les Marocains de ma génération n'ont certes pas oubliés.

C'est d'abord, «el aam el toufis», l'année du typhus : nos infirmiers, nos assistantes sociales, avaient le bras fatigué à force de piquer, vacciner, piquer, vacciner, vacciner toujours et vacciner encore. J'ai oublié le nom de ce médecin français qui trouva la mort en soignant ses malades dans la région de Mogador — ou d'el Saouira — comme on voudra. (1)

Il y eut ensuite «el aam el Farina», en 1945-1946, où l'on distribua à toute la population, de l'orge et du blé, pour en faire de la farine et lutter ainsi contre la disette.

Un mot encore, le mot «roumi» n'a jamais signifié «homme cruel et méchant», même en l'appliquant aux Français. Comme les noms du calendrier agricole, et quelques autres mots, rares d'ailleurs, il n'est qu'un vestige lointain de l'occupation romaine de la Mauritanie tingitane, le Maroc actuel. A des siècles de distance, la «pax gallica» a succédé à la «pax romana».

J'aurais aimé enfin que M. Mohamed ben Lahcen terminât son excellente étude en soulignant le fabuleux destin de la famille des «imahzene» de Moha ou Hammou, puisque le futur roi du Maroc, Sidi Mohamed VI, sera le symbole vivant de l'union des Chorfa alaouites, les conquérants arabes, et des Berbères senhaja, les premiers occupants du sol marocain. Sa mère en effet est issue de la famille du grand chef berbère par son fils Ahmaroq.

Jean SAULAY.

(1) Il s'agit du docteur David, alors à Safi et non à Mogador (N.D.L.R.).

Recherche de document

Le docteur Robert Chastel recherche tous renseignements concernant l'action de l'aviation française au Maroc pour la période de 1907 à 1955 et notamment :

— guerre du Rif ;
— période de pacification de 1907 à 1934 ;
— débarquement américain des 8, 9 et 10 novembre 1942 ;
— bombardement de Casablanca par la Luftwaffe en décembre 1942 ;
— organisation des aéroports au Maroc, etc.

Ecrire au docteur Robert Chastel, 20, rue Abouljaad, Rabat (Maroc).

ARTICLES DIVERS

Chronique des mondes arabe et musulman été, automne, hiver 1988-1989

...Trois saisons, c'est beaucoup pour une seule chronique! Prévisibles ou non, attendus ou redoutés, que d'événements au long de ces neuf mois! Paix réelles ou trèves explosives? Evolution ou alternance? Il faut essayer d'y voir clair et ne pas préjuger hâtivement des conséquences à long terme... Voici, bruts et dans l'ordre d'arrivée, les faits les plus marquants.

— 1er juin 1988 : réouverture de la frontière entre l'Algérie et le Maroc, qui ont rétabli leurs relations diplomatiques le 16 mai.

— 10 juin : sommet maghrébin à Alger (Mauritanie, Maroc, Algérie, Tunisie, Libye, qui ont rétabli leurs relations diplomatiques le 16 mai).

— 11 juin : émeutes anti-arméniennes à Bakou (capitale de l'Azerbaidjan soviétique, de tradition musulmane).

— 13 juin : visite officielle « historique » du Premier ministre turc en Grèce.

— 15 juin : le *général Zia-Ul-Haq* annonce l'application immédiate de la « Charia » islamique au Pakistan.

— 13 au 28 juin : très violents combats au sud du front Iran-Irak, offensive du premier, contre-offensive du second, qui reprend les îles Majnoun, perdues en 1984.

— 6 juillet : détroit d'Ormuz, un *avion civil iranien est abattu par erreur* par l'U.S. Navy - 290 morts.

— 8 juillet : le *roi Hassan II* du Maroc ouvre une souscription nationale pour financer la construction d'une *mosquée de 80.000 places*. Le 12 juillet, les dirigeants de la communauté israélite marocaine lancent un appel à leurs coreligionaires pour les inviter à participer à cette souscription.

— 11 et 12 juillet : Grèce, au large d'Athènes, attaque, par un commando terroriste (attribué au palestinien Abou Nidal), du navire de croisière « City of Poros » — 9 morts et une centaine de blessés.

— 30 et 31 juillet, l'armée de l'air irakienne attaque et détruit des villages kurdes en employant des armes chimiques.

— 31 juillet : *le roi Hussein de Jordanie,* dans un discours à la nation, annonce la rupture des liens entre Jordanie et Cisjordanie, et cesse de payer les fonctionnaires des territoires occupée par Israël (l'O.L.P. de Yasser Arafat prendra le relais dès fin septembre, par l'intermédiaire de la Banque arabe d'Amman.

— 17 août : le *général Zia-Ul-Haq,* chef de l'Etat pakistanais, et sa suite, trouvent la mort dans un accident d'avion... qui s'avère bientôt un attentat.

— 20 août : conclusion des longues et persévérantes démarches du secrétaire général de l'O.N.U... *Cessez-le-feu sur le front de la guerre du golfe.*

— 30 août, à Genève : *représentants du Maroc et du Polisario acceptent le principe du plan de paix (référendum d'autodétermination)* proposé par le secrétaire général de l'O.N.U.

— 11 septembre, au Soudan, application de la « Charia » islamique et rétablissement des châtiments corporels.

— 12 au 15 septembre : première visite officielle en France du président tunisien Ben Ali, entretiens politiques, économiques et militaires. Il visite l'Ecole de Saint-Cyr-Coëtquidan dont il fut l'élève (Promo Franchet-d'Esperey 1955-1957).

— 16 septembre au Sahara occidental, le Polisario attaque le « Mur » marocain à Oum Dreiga... 51 tués marocains, dont un colonel.

— *Septembre : le président Chadli Benjedid interdit aux jeunes algériens de s'inscrire dans les établissements scolaires français* d'Algérie fussent-ils fils de Françaises. Le 19 septembre, dans un discours dur, il confirme cette position et récuse en outre la qualité de « bi-nationaux » des Algériens fils de Françaises.

— 29 septembre : l'Armée populaire de libération du Soudan s'empare de la ville de Kayala (province équatoriale, extrême sud du Soudan).

— 3 octobre : *rétablissement des relations diplomatiques entre la Libye et le Tchad.* 5 au 12 octobre : *Algérie*, manifestations de jeunes sans travail, qui tournent à *l'émeute*, dure répression, ordre de grandeur du nombre de victimes estimé à 500 tués. Le président Chadli Benjedid promet des réformes.

— 3 novembre : Algérie, référendum sur les réformes proposées : 92 % de oui.

— 16 novembre : Pakistan, élections législatives, victoire du parti de Benazir Bhutto, fille du prédécesseur de Zia-Ul-Haq (condamné à mort et pendu sur l'ordre de celui-ci) avec 92 sièges au « Parti du peuple » contre 56 à l'« Alliance islamique ».

— 17 novembre : Yougoslavie, 20.000 Albanais musulmans manifestent à Pristina, capitale de la province du Kossovo.

— 19 novembre : à Belgrade, un million de manifestants serbes demandent le retour à la Serbie des provinces autonomes de Voïvodine et du Kossovo.

— *1er décembre : Pakistan, Benazir Bhutto nommée Premier ministre* du Pakistan, c'est la première femme chef de gouvernement dans un Etat musulman...

— 2 au 6 décembre : République Argentine, tentative de mutinerie dirigée par le colonel Mohamed Ali Seineldine.

— 4 décembre : Taëf (Arabie Saoudite), premiers pourparlers officieux entre Soviétiques et représentants de la résistance afghane.

— 7 décembre : Arménie soviétique, tragique séisme (50.000 morts) — fera l'objet de l'aide humanitaire du monde occidental — mettra en relief certaines déficiences du pouvoir central, et aussi l'animosité des azéris musulmans à l'égard de leurs voisins arméniens.

— 13 décembre, devant l'assemblée générale de l'O.N.U., *Yasser Arafat reconnaît* (implicitement) *l'Etat d'Israël* et propose une paix négociée.

— 14 au 16 décembre, Casablanca, quinzième « sommet franco-africain »

— 16 décembre : Tunis, ouverture de pourparlers entre O.L.P. et U.S.A.

— 21 décembre : victime d'un *attentat terroriste* en vol, un *avion de ligne U.S.* explose au-dessus de l'Ecosse : *290 morts.*

— 22 décembre : Alger, Chadli Benjedid réélu pour la troisième fois président de la République démocratique et populaire avec 81 % des suffrages exprimés (95 % en 1984). Il s'agissait d'une candidature unique, choisie par le F.L.N.

— 24 décembre : Rome, entretien entre l'ambassadeur soviétique à Kaboul et l'ex-roi d'Afghanistan, Zaher Shah.

— 4 janvier 1989 : *deux avions de chasse libyens abattus par des avions de l'U.S. Navy* en Méditerrranée.

— 4 janvier encore, Marrakech : *le roi Hassan II reçoit pour la première fois des représentants du Polisario.*

— 5 janvier, la France élève au rang de « Délégation générale » la représentation de l'O.L.P. à Paris.

— 7 janvier, Marrakech, interview du roi Hassan II par le journaliste Jean Daniel, publiée dans *le Nouvel Observateur* du 12 janvier; le roi prend nettement position contre le vote des immigrés en France.

— 27 janvier : Madrid, Yasser Arafat reçu comme un chef d'Etat.

— 28 janvier : Liban, fin des combats inter-chiites entre Amal (pro-syrien) et Hezbollah (pro-iranien) qui se prolongeaient depuis avril 1988 et ont fait près de 500 morts.

— 1er février : R.D.A., la diète de *Hambourg accorde le droit de vote* (au niveau municipal) aux immigrés en séjour depuis au moins huit ans.

— Derniers jours de janvier et premiers jours de février : accélération du retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan — famine et insécurité à Kaboul que quittent l'une après l'autre les ambassades étrangères — pression accrue des résistants sur la ville et refus de tout compromis avec le gouvernement communiste afghan.

— 6 février : M. Roland Dumas à Téhéran (c'est la première visite d'un ministre français depuis la chute du Shah). Son homologue iranien réclame la libération du terroriste libanais Anis Nakache, condamné en France pour un double assassinat.

— 7 février : *au Maroc, première visite officielle du Président algérien*, après la réprise des relations diplomatiques. Le même jour, la presse marocaine commémore le vingt-sixième anniversaire de la mort de Mohamed ben Abdelkrim El-Khettabi, dit « Abdelkrim », et le présente comme un fidèle serviteur de la dynastie.

— D'Ouest en Est, Maghreb, Machrek, Mer Rouge, Mésopotamie, Golfe « arabo-persique », Iran, Afghanistan, Pakistant, avec ou sans intermédiaire, avec ou sans « bons offices », le dialogue direct ou indirect, trouve peu à peu sa place, et, s'il fait moins de bruit que les conférences et les sommets battus par les vents des médias, il obtient des résultats plus tangibles : le nombre de paix récentes est considérable : non encore consolidées (à tel point que l'on serait tenté de les appeler « Les paix de Damoclès »), elles ne sont pas moins en marche : Maroc-Polisario, Libye-Tchad, Iran-Irak, U.R.S.S.-Résistances afghanes...

En revanche, le Liban, sans président, avec plusieurs gouvernements, plusieurs armées, sans compter les armées et milices étrangères, ce Liban n'est pas près de refaire surface. En Palestine, si les problèmes sont loin d'être résolus, l'approche en change peu à peu d'aspect et des données nouvelles apparaissent, qui ne doivent rien à la guerre des cailloux, mais pourraient passer par Amman, le Caire, Washington, Rabat, et... Tunis.

Quant aux conflits du Sud-Soudan, d'Erythrée, de Somalie, ils demeurent en l'état. Si nous remontons vers le nord, ce sera pour constater que le pays le plus triomphaliste sur le chemin du « Grand Maghreb arabe uni » est aussi le plus sujet à implosion.

Laissant la marmite algérienne sous pression et quittant le parcours islamique classique, nous assistons à des phénomènes curieux : l'islam yougoslave s'agite; l'islam soviétique s'interroge, ses « Azéris » n'ont pas la faveur des médias occidentaux; outre-atlantique, en République Argentine, un général, dont le nom dit l'origine, tente de soulever l'armée.

Quant au terrorisme, qui peut prétendre qu'il est en voie de disparition ? Un bateau de croisière est attaqué, des avions explosent en vol au-dessus du Pakistan et de l'Ecosse, un diplomate est assassiné en Grèce, des otages sont toujours détenus, les explosions meurtrières de voitures piégées sont, au Liban, trop fréquentes pour être

comptées. Le métier de tueur est encore protégé (voir intervention iranienne en faveur d'Anis Nakache), et le terroriste patenté n'hésite plus à porter plainte contre son juge. (Fouad Ali Salah, impliqué dans les attentats de Paris de septembre 1986, contre le juge d'instruction Bouloque, le 18 novembre 1988).

Si la chronologie « juin 1988 - février 1989 » n'a pas fait état de la fameuse « Infifadha » (littéralement : « débordement », « ras-le-bol »), c'est qu'elle déborde de part et d'autre ; commencée en décembre 1987, elle se poursuit à l'heure actuelle. Cela n'empêche pas de s'interroger : tirer sciemment sur des enfants, fût-ce avec des balles en caoutchouc, est toujours déplorable. Inciter des enfants à lancer des pierres sur la troupe l'est tout autant : car le conseiller connaît le résultat... et le recherche pour alimenter sa propagande, oubliant que le conseil est entendu par d'autres, ailleurs. Les revues algériennes qui, l'été dernier, montraient en couverture un jeune palestinien lançant des cailloux sur l'occupant, ont amené les jeunes Algérois à faire de même en automne, face à leurs propres soldats. Aux quelque quatre cents palestiniens fauchés en quatorze mois, il faut donc en ajouter, au passif de l'« intifadha », le demi-millier de jeunes Algériens tombés en une seule semaine d'octobre 1989.

ALGERIE, L'ANCIEN PRESIDENT ET LE NOUVEAU

Le 19 septembre, le président du Front de libération national et de la République algérienne démocratique et populaire, ne se souvient pas des émeutes de novembre 1986, qui furent graves, et ne s'attend pas à celles d'octobre 1989, qui seront sanglantes : sûr de lui et dominateur, il coupe les ponts avec la culture française et rejette catégoriquement toute idée de double nationalité.

Quinze jours plus tard, devant l'ampleur des dégâts, il propose des réformes « démocratiques » limoge des pontes du F.L.N., dit le gouvernement algérien désormais responsable, non plus devant le seul président (F.L.N., candidat unique) mais devant le Parlement (F.L.N., parti unique), évoque même la possibilité d'un multipartisme... pour plus tard.

Le 3 novembre, le référendum-populaire-soupape-de-sécurité organisé à la hâte, donne 92 % de « oui » en faveur du principe des réformes.

Le 22 novembre, 80 % des suffrages exprimés vont au nouveau candidat unique à la présidence de la République... l'ancien, Chadli Benjedid, pour la troisième fois !

La France oubliera le discours du 19 septembre, les enfants enlevés, les lycées interdits, les affronts délibérés, et ne mettra même pas à profit la mise en garde, fort judicieuse, sur les doubles nationalités, qu'elle aussi pourrait clairement récuser, en invitant les candidats à la naturalisation française à se prononcer sur un choix sans équivoque.

Pour éviter le pire, et la main sur le cœur, notre pays viendra une fois de plus au secours du « moins mauvais » et deserrera les cordons de la bourse. C'est généreux, peut-être, mais, à première vue, pas très rationnel.

L'Algérie a bien de la chance de conserver au nord de la Méditerranée un ami aussi insensible aux affronts et, chez elle, un peuple soumis, sinon fidèle. Il faut dire, à la décharge du premier qu'il a un gros client à ne pas perdre, et à celle du second, fatigué d'attendre et rebelle à l'espérance, qu'hésitant à tourner une page d'histoire, il préfère, pour l'instant, éviter les histoires.

LE MAROC DES GRANDS DESSEINS

Passé Zouj-el-Bghal, le décor change, on se félicite, non sans raison de la solidité des structures de l'État chérifien et des chances qu'elles donnent au pays dans la perspective d'un grand maghreb arabe ; on s'apprête, non plus à vaincre l'Algérie sœur, mais à contribuer à sa mise en valeur ; les hommes d'affaires marocains pensent que l'heure est venue de combler un vide et que leur dynamisme sera le bienvenu...

Alors, quid de ce « Polisario », dont Chadli Benjedid disait — toujours dans le fameux discours du 19 septembre : « La cause sahraouie est une cause juste, il est impossible que l'Algérie l'abandonne. » Ce Polisario qui, le 16 septembre, sur le terrain, bafouait les accords passés à Genève le 30 août, mais le 4 janvier entamait des négociations directes avec le roi lui-même. Qui va voter au Sahara occidental et pour quelle solution va-t-on voter ?

De source marocaine (sous toutes réserves), on affirme que la question posée ne serait pas « Voulez-vous être Marocain ou indépendant ? », mais « Voulez-vous être Marocain ou quitter le pays ? » Ce ne sera certainement pas écrit en ces termes sur les bulletins... Mais c'est, très probablement, déjà chuchoté et porté par la rumeur.

Voilà une pomme de discorde latente qui n'a pas empêché Chadli Benjedid d'atterrir à Fès-Saïs, le 7 février, au milieu des vivats, des acclamations, des slogans à l'ordre du jour, ou plutôt aux ordres du jour, et de monter par voie de terre vers Ifrane enneigée (si Marrakech est désormais la capitale d'hiver, Ifrane, depuis un certain sommet arabe en 1983, est particulièrement bien équipée pour les réunions internationales et leur flot de journalistes). Aux dires, précisément, des journalistes algériens, la route, malgré le froid et la neige, était bordée d'une foule enthousisaste qui célébrait l'amitié retrouvée, sur un fond de montagnes ressemblant à celles d'Algérie, cependant que les mots « fraternité arabe » — « grand maghreb » — « coopération » — « intégration » fusaient de toute part...

Dans le même temps, le ministre espagnol de la Défense est à Nouakchott le 7 février, en vue d'un accord militaire hispano-mauritanien.

Du voisin du dessous, cela nous ramène au voisin du dessus, partenaire inséparé malgré Gilbratar, partageant avec ses amis maures même susceptibilité et même caractère ombrageux : le 3 février Francisco Fernandez Ordonez, ministre des Affaires étrangères de Madrid, se rend à Marrakech (rappelons-le, c'est désormais la capitale d'hiver) ; il y est reçu par le roi Hassan II lui-même, puis par le ministre des Affaires étrangères, Abdellatif Filali, dans une atmosphère amicale...

Cela mettait fin à une longue période de tension : les relations hispano-marocaines sont passées, au cours de ces derniers mois, par des hauts et des bas, les seconds, plus spectaculaires, étant plus remarqués que les premiers.

Les 29 et 30 juin, Abdellatif Filali s'était rendu en Espagne et avait signé un accord de coopération ; il avait été chargé de transmettre au roi du Maroc une invitation en vue d'un premier voyage officiel en Espagne.

A la mi-octobre, Hassan II s'apprête à répondre à cette invitation, la visite est programmée et organisée dans les détails, quand... le 25 octobre, à l'O.N.U., l'Espagne vote une résolution algérienne, favorable au Polisario ; à peine connue la nouvelle, le roi annule le voyage prévu ; le projet est ajourné *sine die* ; en dépit de contacts téléphoniques discrets entre les deux rois l'annulation est maintenue ; les grandioses cérémonies d'accueil prévues du 8 au 16 novembre à travers la péninsule n'auront pas lieu ; toutefois, Hassan II mande un envoyé spécial auprès de Juan Carlos, cet envoyé personnel, porteur d'un message d'un roi à l'autre ne sera pas n'importe qui : c'est le fils aîné du premier, héritier du trône du Maroc qui va se rendre au palais de Madrid.

La tension s'apaise et, début janvier, Francisco Fernandez Ordonez est sur le point de se rendre au Maroc, pour renouveler l'invitation ; mais voilà que les choses se gâtent à nouveau quand le roi du Maroc, dans une interview au quotidien *El Pais*, parle du « manque d'imagination de la politique espagnole » et compare E.T.A. et Polisario ; d'où, vers le 25 janvier, annulation du voyage du ministre espagnol à Marrakech, et, sans doute après explications, le 31 janvier « annulation de l'annulation » (dixit le quotidien marocain *El-Bayane*, cité par *El-Pais*).

Le 3 février donc, Francisco Fernandez Ordonez, « Au nom du roi Juan Carlos et du peuple espagnol », invite Hassan II, qui accepte, à une visite officielle en Espagne.

On en est là, sauf imprudences verbales des dirigeants, ou écrites de la presse, le voyage du souverain sur les pas de ses arrière-cousins Ommeyades, et de ses prédécesseurs Almoravides et Almohades, promet un spectacle grandiose. Ce ne sera cependant pas la première rencontre entre le descendant de Moulay Ismaïl et celui de Louis XIV, celui-là ayant déjà invité celui-ci à titre privé.

Du côté français, les relations ne semblent pas au beau fixe : le sommet franco-africain de Casablanca a peut-être réveillé de vieilles susceptibilités ; les critiques de la presse française sur la souscription pour l'achèvement de la mosquée géante de Casablanca a peut-tre réveillé de vieilles susceptibilités ; les critiques de la presse française sur la souscription pour l'achèvement de la mosquée géante de Casablanca n'ont pas été appréciées. Les termes de l'interview accordée à Jean Daniel, du *Nouvel Observateur*, le 7 janvier en sont la démonstration. Mais le geste de M. Charles Pasqua et celui de Mlle Mireille Mathieu (et probablement de quelques autres généreux donateurs) ont dû faire ranger les intéressés aux côtés de ces « ...contrôleurs civils et officiers des Affaires indigènes... qui avaient une connaissance intime de l'âme marocaine ».

Cependant, il apparaît que les Marocains de France ne sont pas tous étrangers au manque d'enthousiasme enregistré dans notre pays pour une construction qui n'est pas sans retombées intéressantes sur les entreprises françaises, qu'il s'agisse des travaux de Casablanca... ou de l'édification du nouvel aéroport international d'Agadir.

LA TUNISIE, FIDÈLE A ELLE-MEME

Des concessions, mais sans laxisme. Le ramadan 1408 a été déterminé en fonction de l'apparition réelle du croissant nouveau, et non plus des prévisions astronomiques comme naguère... satisfaction aux traditionnalistes, sans dommage pour les autres.

Les condamnés de la « tendance islamique » ont été libérés... mais pas tous. Des contumaces, rentrés en Tunisie, ont été jugés à nouveau, comme il se doit... et condamnés à nouveau — mais les peines n'ont pas été appliquées.

Le président Ben Ali a pris contact avec Libye, Algérie, Maroc, Mauritanie — participé aux sommets maghrébins — reçu des ministres irakiens, iraniens, espagnols — obtenu des prêts américains — reçu M. Jacques Delors, représentant de la C.E.E., et obtenu des conventions de financement en Ecus (30,4 millions), à titre d'aide non-remboursable.

On a particulièrement remarqué son voyage officiel en France du 12 au 15 septembre, sa relance de la coopération militaire franco-tunisienne, sa visite à l'Ecole de Saint-Cyr-Coëtquidan dont il fut l'élève ; sur le livre d'or, il a écrit : « Je ne retrouve plus mon îlot B, mais Kléber est toujours là, le casoar aussi, symbole de l'éternelle tradition cyrarde à laquelle je suis fier d'appartenir. »

Enfin, des élections législatives et présidentielles ouvertes sont prévues dès cette année.

Une opinion espagnole sur la Tunisie :

« Le gouvernement et les forces d'opposition s'entendent pour la transition.

« Le bourguibisme se meurt dans le petit pays nord-africain, et son parti « socialiste destourien » a changé de nom en juillet dernier pour prendre celui de « Groupement constitutionnel démocratique » et rester au pouvoir sous la direction de Ben Ali. Les Tunisiens font preuve d'une grande indifférence à l'égard de l'homme qui arracha à la France leur indépendance. Mais Tunis conserve le principal héritage de Bourguiba. Au-delà des dernières années de corruption et d'erreurs politiques, elle retiendra, du « Combattant suprême », l'image du dirigeant qui a voulu moderniser son pays. Ben Ali continue sa politique avec plus de tact et d'autres moyens. Il a choisi la voie de la démocratie, mais évite de heurter la sensibilité d'une population en majorité musul-

mane. Il opte pour la langue et la culture arabes et considère l'Islam comme la source principale du droit public et privé. Mais il maintient les réformes du Code du statut personnel promulguées par Bourguiba : interdiction de la polygamie — droit de la femme à se marier sans l'autorisation de son père — égalité de l'homme et de la femme en matière de droit au divorce.» (Traduit de *El Pais*, Barcelone, 9 décembre 1988.)

LA LIBYE DES GRANDEURS

M. Khadafi veut fabriquer des gaz de combat et les qualifier de produits pharmaceutiques... L'initiative ne plaît guère, mais les profits sont tentants et ont intéressé des industriels de la R.F.A., quelque peu gênés d'être découverts.

Deux avions libyens qui cherchaient à se faire abattre par ceux de l'U.S. Navy y sont parvenus sans trop de peine et avec un plein succès, car plein succès, car leurs pilotes sont saufs.

Cependant, il est peu probable que l'usine chimique de Rabat ait à redouter le sort du P.C. de Khadafi en janvier 1987 : trop d'intérêts matériels sont en jeu, trop de sociétés américaines ont des avoirs bloqués dans les installations pétrolières et veulent les récupérer; la destruction de l'usine laisserait à Khadafi lui-même intact et un peu plus content de lui... «Quousque tandem abutere, Kaddafina, çabrana?» Sans doute faudra-t-il, longtemps encore, supporter des frasques et... enregister ses échecs, dont la répétition présente, évidemment, une certaine garantie de sécurité, alors qu'un franc succès lui serait peut-être fatal à brève échéance.

L'EGYPTE : UNE RENTREE EN SCENE DE POIDS

L'Egypte du président Moubarak reste le seul pays arabe en relations diplomatiques avec Israël; après s'être progressivement bien tirée, *de facto*, de l'exclusive dont l'avait frappée la Ligue arabe, elle réapparaît, *de jure*, comme un des seuls interlocuteurs capables (avec, sans doute, le Maroc — et, peut-être, la Jordanie) de s'asseoir valablement à une table de négociations israélo-arabes.

Ses relations avec la France sont suivies, les rencontres, même au plus haut niveau, discrètes, mais très fréquentes. Un bon point qui n'a pas été assez souligné par les médias : le voyage d'études de fin de deuxième année de la promotion de Saint-Cyr 1986-1989 s'est effectué en Egypte... l'image d'une centaine de casoars sur fond de sphinx et de pyramides valait d'être vue.

MALHEUREUX SOUDAN

La riche Libye est vaste et peu peuplée (1.775.000 km², 4 M d'habitants), moins que l'Algérie (2.382.000 km², 22 M d'habitants), mais moins encore que le Soudan (2.506.000 km², 22 M d'habitants), le plus vaste Etat d'Afrique, le huitième du monde après l'U.R.S.S., le Canada, la Chine, l'Inde, les U.S.A., le Brésil et l'Australie. Il a de l'eau et du soleil, du désert et de la forêt, mais il n'a pas de pétrole à vendre, mais par contre du fanatisme à revendre, et ce depuis bien longtemps. Endetté, divisé, tiraillé entre l'Egypte modérée (sans laquelle il ne peut vivre), l'Arabie wahabite (dont les fonds lui sont précieux) et l'Ethiopie marxiste (qu'on le veuille ou non, grande puissance à l'échelle africaine, voisin redoutable et sans scrupules), sans préjudice de l'incidence des querelles de deux autres voisins, Libye et Tchad, il est incapable de régler ses problèmes de minorités non-musulmanes, il peut aussi bien devenir le grenier à vivres de l'Afrique de demain que la synthèse de toutes les misères, blanches et noires. Mais aucun coup de baguette magique ne peut le faire jaillir dans le siècle, en tout cas pas la stricte application de la «Charia», à laquelle ont périodiquement recours ses dirigeants débordés.

Le Soudan ne se sauvera pas tout seul. Alors, par quelle initiative mondiale?

LA GUERRE DU GOLFE

Suspendue, mais encore éveillée, la guerre n'a pas fini de peser sur les eaux et les rivages du golfe ; ses horreurs ne sont pas près d'être oubliées : enfants envoyés à la boucherie avec la clé du paradis autour du cou, villageois et villageoises massacrés avec les gaz toxiques lancés par les artilleurs et les aviateurs de leur propre pays, soldats enlisés dans les marécages du Chott-el-Arab, opposants fusillés ou pendus sur la place publique, ou assassinés à l'étranger, équipages des navires marchands noyés ou brûlés vifs, plus d'un million de morts, militaires et miliciens, ou civils des villes et des campagnes, des dizaines de milliers d'infirmes à vie, et tant de haines accumulées, de règlements de comptes à redouter...

Un retour en arrière de quelques mois sur un cas particulier, une des inévitables « bavures » de la nécessaire intervention occidentale pour maintenir la liberté de navigation, amène à une constatation insolite d'un tout autre ordre : il s'agit de l'Airbus civil iranien abattu par erreur le 6 juillet 1988 entre Bendar-Abbas et Dubaï.

Toutes les victimes étaient iraniennes ; elles allaient d'Iran en Emirats arabes, pour des motifs familiaux ou commerciaux et, généralement... pour rentrer chez elles : leurs obsèques, à Doubaï, nous ont révélé que l'Iran a déjà entrepris la conquête économique de l'autre rive du golfe qu'il voudrait strictement « persique » ; Doubaï compte un grand nombre de boutiquiers, de commerçants, d'hommes d'affaires persans ; ils y résident avec leurs familles et près de la moitié de la population de la ville est iranienne.

Il est évidemment regrettable que le pilote de l'Airbus, qui avait moins de 250 kilomètres à parcourir d'un aéroport à l'autre, n'ait pas été avisé, au départ, de combat naval en cours sur sa route, et retardé ou détourné en conséquence, regrettable aussi que l'U.S. Navy n'ait pu l'identifier, car, au vu des risques encourus par son bâtiment, le commandant du croiseur ne pouvait plus appliquer l'adage « dans le doute, abstiens-toi ».

TRAVAILLEURS IMMIGRÉS : INCIDENCE DES TAUX DE CHANGE SURÉVALUÉS

Le 19 septembre, dans ce fameux discours où étaient en question la culture française, la double nationalité, la légitimité de la présence marocaine au Sahara, le président Chadli Benjedid, critiquait aussi l'attitude de ses émigrés en France : « Concernant la dévaluation du dinar, nous affirmons que ce sont les Algériens eux-mêmes qui en sont à l'origine, à l'intérieur comme à l'extérieur du pays, et, pour être plus précis et plus francs, nous disons que la communauté algérienne à l'étranger a, elle aussi, contribué à porter préjudice à la monnaie nationale... qu'apporte à la Nation la communauté algérienne à l'étranger par rapport aux émigrés d'autres pays qui, eux, rapatrient de grandes sommes d'argent ? L'exemple de nos voisins marocains et tunisiens est bien illustratif à cet égard, tandis que les émigrés algériens gardent leurs devises fortes au lieu d'en faire profiter le pays. » (Extrait de *Maghreb-Machrek*, nº 122, page 86, se référant à *El-Moudjahid* du 21 septembre 1988.)

En effet, si l'on en croit *Quid,* édition 1989, 808.000 Algériens de France transfèrent dans leur pays 23 fois moins d'argent que 400.000 Marocains et 7 fois moins que 175.000 Tunisiens. Autrement dit, un Tunisien exporte 32 fois plus de francs qu'un Algérien et un Marocain 46 fois plus.

Mais l'analyse algérienne du phénomène est tout à fait contestable : ce n'est pas la faiblesse des transferts de devises qui est à la base de la dévaluation du Dinar, c'est la surévaluation du dinar qui était la cause du faible volume des transferts : pourquoi un immigré aurait-il envoyé 1.000 francs à sa famille restée en Algérie, sachant qu'ils y seraient transformés en quelque 600 dinars , le pouvoir d'achat réel de chacun de ces dinars étant notoirement inférieur à celui d'un franc ? La solution était l'introduction en

contrebande de marchandises françaises... ou l'importation des familles algériennes en France, en gros au titre du « regroupement familial », ou au détail, par le biais de la « Kafala » (le recueil légal, sans adoption) des enfants de parents ou d'amis, nécessiteux ou non, particuliers ou fonctionnaires de la République démocratique et populaire.

Le dinar, dont le cours forcé avait voisiné 1,70 franc, semble actuellement coté en parité avec le franc français sur le plan international (121.400 millions de dinars algériens, évalués à 19.030 millions de dollars américains, soit 6,38 DA pour un dollar, par la chronique économique de *Al-Watan Al-Arabo* du 10 février 1989) ; mais son pouvoir d'achat réel demeure sujet à caution et constitue encore une nette incitation à l'émigration vers l'Europe.

CONCLUSION... PROVISOIRE

« L'accalmie », deuxième hypothèse concluant la chronique de juin dernier, a prévalu sur la première, « l'été chaud », plus pessimiste. Les explications en demeurent valables : lassitude des combattants après une lutte longue et vaine (Polisario-Maroc, treize ans - Iran-Irak, neuf ans - U.R.S.S.-résistance afghane, huit ans). Ou bien désir de gagner la paix après la victoire ou la défaite des armes (l'Irak se voit très bien en leader arabe sur le plan politique et militaire et l'Iran en vainqueur économique et diplomatique, courtisé par les « grands satans » d'hier rivalisant d'ardeur pour participer à sa reconstruction).

Mais la Palestine ? Après quarante et un ans de guerres ou de guérillas incessantes. Mais le Liban ? Après plus de quinze années de guerres civiles multifaciales. Mais l'Erythrée, la Somalie, le Soudan, les Kurdistans (Turc, Syrien, Irakien, Iranien), après tant de massacres et de déceptions, où est la lassitude ? Aussi serait-il imprudent de faire fond sur les paix de pis aller, les réconciliations spectaculaires, trop chaleureuss pour être durables, les unions de façade, les rassemblements « contre » et non « pour ». Au sein de ce monde historiquement divisé bien que se voulant unitaire, les convergences profondes sont rarement créatrices ; les intérêts de chaque nation, de chaque groupe, diffèrent et les convergences occasionnelles ne présentent généralement aucune garantie de durée (les divergences actuelles des résistants afghans après leur commune victoire en sont un exemple frappant).

Tout au plus peut-on se féliciter ses améliorations en cours en Afrique du Nord (dont la partie centrale n'est pas encore à l'abri d'une explosion), des perspectives de règlement ouvertes au Proche-Orient, des changements de cap amorcés au Moyen-Orient (et tout particulièrement au Pakistan), et souhaiter que tout cela se prolonge dans le temps et s'étende en surface. Pourvu que ça dure !

Toulouse, février 1989.

Jacques HARMEL.

La reddition de la garnison allemande de Marseille

(précisions)

Dans le bulletin nº 110 d'octobre 1988 nous avons publié un article de M. Jacques Etève sur la reddition de la garnison allemande de Marseille.

L'auteur de cet article a reçu du colonel Wallart, à l'époque commandant du 64e goum un témoignage intéressant et précis sur le déroulement de ces événements.

Nous publions ci-après des extraits de ce témoignage.

*
* *

Le 27 août 1944. — Le 64e goum reçoit pour mission de s'emparer de Tante Rose. A 10 heures du matin, après une très violente préparation d'artillerie et de mortiers lourds, il se lance à l'attaque du village, appuyé par trois Shermann et deux tanks Destroyers. Les combats sont très violents et les pertes ennemies importantes. Les goumiers de la section du chef Pietri, galvanisés par leur chef accroché à la tourelle d'un char, se déchaînent et nettoient les points d'appui ennemis à la mitraillette et à la grenade.

Au cours de l'action, les voltigeurs de tête aperçoivent un jeune allemand émergeant d'un trou, qui lève les bras en leur criant : « Ne tirez pas ! Je suis français ! » Par miracle, et probablement impressionnés par la jeunesse de ce garçon qui parle français, les goumiers suspendent leur feu et recueillent le prisonnier qu'ils escortent directement sur le P.C. du goum. Le capitaine Guérin et moi-même écoutons avec étonnement, le récit de ce jeune homme.

Il nous dit d'appeler « Marcel Scheidecker, né à Cernay, enrôlé de force dans la Wehrmacht dont il vient de déserter ».

Il nous paraît si jeune et si spontané que nous ne doutons pas de sa franchise ; sa sincérité sera vite mise à l'épreuve car, au cours de la conversation, nous sommes soumis à un violent tir d'armes automatiques et d'obus explosifs.

Pendant que nous nous abritons derrière une murette qui borde le chemin, Marcel, toujours revêtu de son uniforme allemand, s'efforce de nous renseigner sur tout ce qu'il sait des positions ennemies ; il nous signale la présence d'un canon auto-moteur posté dans un recoin du village.

Grâce à ces précisions, nos chars parviennent à le localiser et à le détruire. L'intensité du combat décroît peu à peu, les dernières résistances sont écrasées et nous occupons notre objectif. Au bilan : une soixantaine d'ennemis tués, soixante prisonniers ; mais nous avons cinq blessés dont le chef Pietri. Le calme revenu, nous dirigeons Marcel sur le P.C. du 12e Tabor.

Le soir même, il rejoint le goum, revêtu d'une djellaba. Il a décidé de reprendre le combat avec nous jusqu'à la victoire. Le capitaine Guérin, commandant le Goum, l'affecte à la section de commandement. Il sera aide-radio, interprète et popotier éventuel car il nous a déclaré avoir travaillé à la boucherie-charcuterie de ses parents à Cernay.

Nos farouches guerriers berbères savent reconnaître la valeur et le courage et Marcel est vite adopté par ceux qui le considèrent comme leur jeune frère ou leur fils. Il inspire la sympathie, la confiance et même la tendresse de tous. Il devint rapidement la mascotte du goum. Dans les rangs de la section de commandement, il participe à tous les combats qui nous amènent de Tante Rose à Marseille, Briançon, Besançon, Belfort..., etc. Son courage et sa ténacité sont reconnus par tous et il est nommé caporal.

Le 25 novembre 1944. — Nous arrivons dans les Vosges. Le capitaine Guérin est blessé à Rinsbach et je prends le commandement du goum. Ce sont ensuite les durs combats de Mittelsamkopf et du Stifkopf.

Le 1er décembre 1944. — Nous libérons Mollau. Les habitants nous réservent un accueil enthousiaste, mais les moments les plus touchants nous sont offerts par les enfants interdits de langue française par l'occupant; ils ne savent comment nous exprimer leur joie. Marcel nous traduit leur message de bienvenue. Nous ne sommes qu'à quelques kilomètres de Cernay, toujours tenu par les Allemands et Marcel se retrouve en pays de connaissance. Il n'est plus loin du but. Comme popotier, il nous a réservé pour le soir un délicieux repas alsacien traditionnel, dans l'auberge du village.

Le 2 décembre 1944. — Nous occupons Wesserling et Ranspach dans la vallée de la Thur, avec l'aide des habitants. Marcel ramène un prisonnier qu'il a fait dans le village. Bilan : trois tués, dix prisonniers. Butin : trois armes automatiques, des munitions et la sacoche du commandant d'unité qui contient d'importants documents. Nous déplorons trois tués et six blessés dans nos rangs.

Le 5 décembre 1944. — Attaque du massif de Schleichwald. Dès la prise de contact, nous prenons deux mitrailleuses, tuant vingt Allemands et en capturant quatre.

Le sergent-chef Camus, qui s'est élancé à la tête de la deuxième section, à la poursuite de l'ennemi, blesse plusieurs d'entre eux avec son P.M., lorsque, soudain, il s'écroule, frappé d'une balle en pleine poitrine... plusieurs goumiers sont touchés.

La mort brutale du chef Camus a jeté le trouble parmi les hommes; son adjoint s'emploie à regrouper la section. En me rendant sur les lieux, je suis sauvé, de justesse, par mon fidèle garde du corps Haoussa, qu'abat, à bout protant, un tireur isolé, dissimulé dans la broussaille, qui m'avait mis en joue. Je rejoins la section Camus et fais évacuer les victimes et les prisonniers. J'envoie la première section en renfort.

En revenant à mon P.C., j'y trouve le personnel en complet désarroi; alors que l'adjudant-chef Valentin s'apprêtait à prendre la liaison radio avec le tabor, une pluie de minen est tombée dans les bois et un obus a éclaté au milieu du groupe. Mon adjoint, l'aspirant Secretan est commotionné et divague. Valentin a le visage couvert de terre et de sang et il est touché au tympan; quant à Marcel, il est étendu sur le ventre, le casque transpercé en son milieu par un éclat de mortier. On le retourne rapidement, le visage ne porte aucune trace de blessure, mais ses beaux yeux bleus grands ouverts ont la fixité de la mort qui a dû être instantanée.

Je reste seul avec les porte-radio et quelques goumiers. L'ordre du tabor à qui je rends compte de la situation est de tenir sur place et de s'accrocher au terrain; mais l'appui de l'artillerie demandé n'arrive pas. Je fais évacuer morts et blessés sous une pluie de minen. Les sections de tête doivent repousser plusieurs contre-attaques et commencent à perdre pied. La panique gagne la deuxième section qui n'a plus d'encadrement et certains éléments décrochent en désordre : je n'arrive plus à les arrêter.

J'obtiens enfin du commandant du tabor l'ordre de repli sur la base de départ où nous nous organisons pour la nuit, sous la pluie et le froid qui nous pénètrent et nous glacent. J'effectue le tour des sections qui ont fait le compte de leurs pertes et ont réorganisé leurs groupes.

La mort de Marcel est déjà connue de tous et les visages des goumiers sont graves et tristes. C'est la consternation !... Notre mascotte, notre gosse est tombé au champ d'honneur, à quelques kilomètres de chez lui !

Le 6 décembre 1944. — Le goum est relevé et envoyé en réserve à Mollau. Dans l'après-midi, nous enterrons nos morts dont le sergent-chef Camus et le caporal Scheidecker au cimetière du village. La population qui, la veille, nous avait accueilli dans la liesse, assiste aux obsèques, bouleversée et effarée ; les enfants pleurent à chaudes larmes l'enfant du pays qui a retrouvé son Alsace natale pour l'éternité.

Le 8 mai 1945. — Après la libération de Strasbourg, le passage du Rhin, l'attaque de la ligne Siegfried, les batailles de Pforzheim et de Stuttgart, nous atteignons le Danube à Rechstenstein, dans la région de Sigmaringen, où nous apprenons la capitulation de l'Allemagne.

Après quelques semaines de repos, interrompues par des défilés à Constance, Paris, Stuttgart, nous sommes ramenés progressivement vers la frontière française.

Le 9 juillet 1945. — Nous nous installons en cantonnement à Auggen, sur la rive allemande du Rhin. Nous sommes à proximité des zones de combat de décembre 1944 et je me dois de profiter de cette opportunité pour rendre un dernier hommage à nos morts tombés dans la région, avant notre rapatriement sur le Maroc, qui doit intervenir prochainement. Mon itinéraire traverse ces bois et ces villages d'Alsace et des Vosges jalonnés par les tombes de mes compagnons d'armes : c'est un douloureux pèlerinage !

Le 23 juillet 1945. — J'arrive à Mollau où j'apprends que le corps de Marcel a été transféré à Cernay. Je m'y rends dans l'après-midi. Les habitants auxquels je demande mon chemin connaissent tous les épreuves de la famille Scheidecker qui jouit de l'estime et de la compassion générales.

Je n'ai pas de difficulté à trouver la boucherie et la maison familiale que Marcel m'avait souvent dépeintes. Ses parents me reçoivent avec beaucoup de courage et de dignité, mais nous ne pouvons cacher notre émotion, les uns et les autres, et nous fondons en larmes.

Pendant de longues heures, devant la photographie de leur fils placée en évidence sur un meuble du salon, je donne à ces parents bouleversés les détails de l'épopée de leur enfant que j'ai eu l'honneur et la fierté d'avoir sous mes ordres.

Cette photo que j'ai transmise à la Koumia figure maintenant au tome II de *l'Histoire des goums marocains*, parmi celles de ses frères d'armes venus, comme lui, volontairement combattre et mourir à nos côtés pour la libération de la France.

Vic-Jean WALLART.

Le goumier

(extrait du *Bulletin de l'Association des amis du Musée de l'infanterie* n° 15)

Les lignes qui suivent sont extraites des mémoires d'un officier du 4e tirailleurs tunisiens pendant la campagne du C.E.F. en Italie 1943-1944.

Après avoir rompu la ligne Gustave, le 4eR.T.T. (3e D.I.A.) fonce à travers les monts Aurunci vers Rome.

---

21 juin 1944. — Depuis quelques jours, j'héberge un pensionnaire dans ma section. C'est un goumier qui s'est égaré. En mal de rapines, il a mis à profit une pause et s'est éloigné pour quelques instants de son unité. A son retour, le goum n'était plus là.

C'est un grand gaillard, solide et anguleux, dont le regard perçant et le long nez busqué, planté dans une face taillée à la serpe, font immédiatement songer à un aigle. Une tresse s'échappant d'un crâne rasé et un fin collier de barbe ajoutent à la majesté du visage.

Tout, sauf la religion, différencie le Berbère marocain des hautes montagnes de mes tirailleurs tunisiens, arabes plus ou moins nomades de la plaine. Même sa tenue est différente : casque anglais, véritable plat à barbe, djellaba brune, chaussette de grosse laine et nails, qui lui donnent une démarche élastique et silencieuse.

Il est taciturne, renfermé, secret et indépendant. Il parle peu, peut-être parce que, de toute façon, Berbères et Tunisiens se comprennent mal, et il mange seul. Il ne s'est en aucune façon intégré à cette section de Tunisiens, qu'il ignore délibérément. M'accepte-t-il comme officier? Je ne le pense pas. Il ne reconnaît sûrement que les officiers de son tabor et peut-être uniquement son commandant de goum.

Quand il rejoindra son unité, il sera durement sanctionné. Mais il s'en moque. Ce qui l'inquiète le plus, c'est la réprobation générale qu'il aura à supporter de son capitaine d'abord et des autres goumiers ensuite. Tout le goum défilera devant lui et lui crachera à la figure. Cette image lui est insupportable. Aussi lui ai-je promis de le ramener à son goum dès que nous serons au repos et, à cette occasion, de dire à ses chefs qu'il n'est en aucune façon déserteur, puisqu'il s'est battu dans nos rangs, et d'une manière remarquable.

C'est, en effet, un guerrier exceptionnel, qui manœuvre d'instinct, sans commandement. Au premier coup de feu, il se déchaîne, abandonnant son attitude quelque peu absente. Il mène, alors, son propre combat, tirant vite et juste, tantôt bondissant comme un fauve, tantôt progressant en louvoyant comme un chasseur à la recherche de sa proie.

Il devance mes ordres. Il est toujours là où je voudrais que quelqu'un soit, et toujours au moment où je le désire. Je me demande même s'il ne force pas son talent, tout simplement pour nous épater.

Aussi, ma section s'articule-t-elle, en ce moment, en un groupe de commandement, trois groupes de combat et... un individuel.

Son attitude au carrefour de La Rotta dépeint bien ce personnage haut en couleur. Très vite, il avait épuisé ses munitions et avait fait appel à moi. Je suis, en effet, le seul à être doté comme lui d'une carabine. Toute à cete violente affaire, qui s'annonçait fort mal, je l'avais rembarré. Pris, alors, d'une colère terrible, il avait poussé des cris d'orfraie et avait même jeté violemment son arme à terre. Pour m'en débarrasser, je lui avais donné quelques chargeurs et il avait rejoint son poste de combat, en bondissant comme un fauve. Et, lors de l'assaut final, je l'avais naturellement retrouvé aux premières loges, à mes côtés.

*
* *

Aujourd'hui 21 juin, la compagnie est au repos dans le village de Vivo d'Orcia, qu'elle a conquis la veille de haute lutte. Tout y est calme. Chacun se repose et digère les fatigues de ces derniers jours.

Soudain, une véritable tornade m'enveloppe. C'est mon goumier qui m'entraîne au pas de course en direction de son unité qui fait son entrée dans le village. Quelques secondes plus tard, je me retrouve sans savoir exactement comment, devant un capitaine qui marche en tête de son goum.

Il s'arrête et comme promis, je développe un long plaidoyer en faveur de « mon » goumier. Le visage de celui exprime de la joie mais aussi de l'inquiétude. Ses yeux supplient son capitaine.

« Tu me connais », lui disent-ils, « tu sais le bon soldat que je suis ; tu ne vas tout de même pas me laisser planté là avec ces gens qui ne sont pas de chez nous ? »

Je parle encore, mais c'est inutile. Je sais que le capitaine a déjà pris sa décision. Par jeu, il laisse volontairement l'intéressé dans l'incertitude. L'unité continue à défiler dans le village, colonne par un. Les derniers éléments arrivent maintenant à notre hauteur.

Alors, d'un signe de tête, le capitaine montre la colonne à son goumier. Celui-ci a compris. Rayonnant de joie, il bondit et emboîte le pas du dernier homme.

Le capitiane me serre la main et me parle. Mais je ne sais pas exactement ce qu'il me dit. Je suis trop occupé à suivre des yeux, par dessus son épaule, une djellaba brune, que j'étais habitué à voir à mes côtés, aux moments difficiles.

Souvenirs le la campagne 1944-1945.
Général J. MURAT.

Une stèle pour le général Guillaume

Vendredi 11 novembre, une stèle a été inaugurée devant le centre administratif de Guillestre.

Une stèle en l'honneur du général d'armée Augustin Guillaume, enfant de Guillestre, et illustre citoyen de la cité.

Maire de Guillestre durant deux mandats, le général fit réaliser le centre administratif, le camping municipal, le collège et la maison de retraite.

La stèle inaugurée en présence de Mlle Guillaume, fille du général, par Robert Michel, maire de Guillestre et Gilbert Domeny, conseiller général du canton est en

marbre rose. Elle est ornée d'une médaille de bronze représentant le général. C'est une belle œuvre issue du travail des établissements Combe, marbriers à Guillestre.

Cette stèle permettra aux Guillestrins de garder une image fidèle de leur illustre concitoyen et apprendra aux touriss l'existence de ce grand personnage de notre histoire nationale né à Guillestre.

(Extrait du *Dauphiné libéré* du 24 novembre 1988.)

Nous reproduisons ci-après l'allocution prononcée à cette occasion par M. Robert Michel, maire de Guillestre.

Mademoiselle Guillaume,
Monsieur le Conseiller général,
Mesdames, Messieurs les élus,
Mesdames, Messieurs,
Chers concitoyens,

C'est un grand honneur pour la municipalité et la population de Guillestre que de rendre en ce jour du 11 novembre 1988, un nouvel hommage posthume au général d'Armée Augustin Guillaume, qui restera un des plus illustres enfants citoyens de Guillestre.

Né dans notre village le 30 juillet 1895, il y fait des études primaires puis part au lycée de Grenoble pour y préparer Saint-Cyr où il sera reçu dans un très bon rang en 1913.

Il participe ensuite à la Grande Guerre. Sous-lieutenant en août 1914, il est fait prisonnier le 11 novembre 1915. Deux tentatives d'évasion, lui valent de connaître les camps de représailles en Prusse orientale, où il apprend le russe et l'arabe. (Il parlera finalement huit langues couramment).

En 1918, il est échangé contre des prisonniers allemands. Dès novembre 1919, il part servir au Maroc comme officier des Affaires indigènes sous les ordres du Maréchal Lyautey, puis du général Noguès et de Maréchal Juin. De 1940 à 1942, le colonel Augustin Guillaume organise ses fameux «goums» qui deviendront les «tabors» en 1943.

Et voici que commence l'épopée de la guerre de 1939-1945 : c'est l'hiver dans les Abruzzes, la campagne du Garigliano, l'offensive sur Rome en mai-juin 1944, l'entrée dans la Ville Eternelle le 7 juin, la libération de Sienne le 3 juillet, le débarquement en Provence en août 1944 et la poussée en avant des goums vers la vallée de la Durance et Guillestre plus précisément où ils arrivent le 1er septembre. Avec quelques camarades maquisards j'ai eu, alors, l'insigne honneur de présenter les armes à notre libérateur, devant l'hôtel «Imbert». Mais les goums et leur chef prestigieux ne peuvent s'attarder trop longtemps à Guillestre et doivent poursuivre la guerre par le «calvaire» des Vosges d'octobre à décembre 1944 où le général a pris le commandement de la 3e division d'infanterie algérienne qu'il allait mener jusqu'au bout à la victoire. C'est ensuite la défense de Strasbourg pendant l'hiver 1944, le franchissement à Stuttgart et enfin la capitulation allemande le 8 mai 1945.

A ce moment le plus glorieux de sa vie, le général a atteint la cinquantaine, il est titulaire de dix-huit citations françaises, deux américaines et une anglaise. Il lui reste cependant à atteindre de hauts sommets à savoir : général d'Armée en 1951, commandant en chef des Forces françaises en Allemagne, Résident général de France au Maroc, chef d'état-major général des armées de 1954 à 1956, poste dont il démissionnera par «loyauté». Il fut aussi président du Comité des chefs d'état-major alliés, poste de prestige dont il démissionnera également.

Le général Augustin Guillaume était titulaire des plus hautes décorations françaises, grand-croix de la Légion d'honneur il fut décoré de la médaille militaire qui est la plus haute distinction pour un officier ayant commandé au feu.

Cet homme, ce grand soldat qui avait servi son pays avec tant de pasison et de gloire, prenait alors sa retraite qu'il consacra en grande partie à son village natal dont il fut le maire très estimé durant deux mandats.

Il put faire preuve alors de ses grandes qualités d'administrateur tout comme son père qui fut maire en 1886 puis conseiller général.

C'est grâce au général Guillaume que furent réalisés le centre administratif, un centre de sports et de loisirs, le camping municipal, le collège, la maison de retraite (qui portera son nom), et qui a remplacé l'ancien hospice qu'avait créé son père, etc.

Voyant au-delà des limites de la commune, il créa des routes pastorales, fit ouvrir la voie carrossable du col Agnel, se battit pour le désenclavement des Queyras qui aurait nécessité le percement du tunnel sous le col Lacroix.

En 1971, une altération de santé l'obligea à renoncer à un troisième mandat qui lui aurait permis d'achever lui-même les réalisations en cours.

Nous ne saurions terminer cette brève biographie sans citer l'écrivain et l'historien que fut le général, membre titulaire de l'Académie delphinale, membre d'honneur et membre du conseil d'administration de la Société d'études des Hautes-Alpes à laquelle il resta toujours très attaché.

La municipalité et la population de Guillestre remercient très vivement la Société d'études qui a offert la médaille en bronze représentant le général, qui orne la stèle que nous allons inaugurer.

Si soldat il fut grand, dans le civil il fut un administrateur éclairé et dynamique, ce fut un grand réalisateur. Tous ceux qui l'ont connu au cours de sa vie active ont décrit la fermeté de son caractère, mais aussi sa grande bonté, la simplicité de son accueil et la fidélité dans ses amitiés.

C'est afin que les Guillestrins gardent une image fidèle de leur illustre concitoyen, mais aussi pour que les touristes apprennent qu'un grand personnage de l'Etat est né dans notre cité que nous avons tenu à élever cette stèle taillée et gravée dans un bloc de marbre rose de chez nous. Cette stèle est l'œuvre de l'entreprise Combe, de Guillestre, que nous félicitons pour son très beau travail.

Nous sommes très heureux et très honorés que Mlle Guillaume ait pu venir assister à cette cérémonie en compagnie de plusieurs membres de sa famille. Nous les remercions très sincèrement.

Je renouvelle nos remerciements au président et à tous les membres de la Société d'études des Hautes-Alpes qui, malheureusement, n'ont pu se faire représenter.

Le colonel commandant le 4e régiment de chasseurs de Gap stationné au quartier Général-Guillaume, est excusé car absent de Gap avec ses troupes. Mais il a promis de venir prochainement avec un détachement.

Nous allons maintenant dévoiler la stèle après quoi je vous demanderai de bien vouloir observer une minute de silence à la mémoire du général, mais aussi de Mme Guillaume qui a longtemps été présidente de la Croix-Rouge.

Merci à tous ici présents.

Rober MICHEL,
maire de Guillestre.

Des officiers des Affaires indigènes soldats de la paix au Liban

Dans la rubrique «Bibliographie», nous évoquons le livre du général Le Peillet sur les Casques Bleus au Liban.

Nous reproduisons ci-après un extrait de ce livre parlant des officierrs des Affaires indigènes ayant participé à la mission des Casques Bleus.

*
* *

L'ambiance « A.I. » de Naqoura

Sur les cinq à sept Français de l'O.N.U.S.T., il y en a toujours trois ou quatre en service au Liban. Avec l'arrivée des anciens officiers des Affaires indigènes du Maroc, habitués à créer de la vie autour d'eux, l'ambiance devient vite chaleureuse au poste frontière de Naqoura. Ce n'est pourtant qu'un tout petit poste, construit à l'époque du mandat, avec quatre ou cinq douaniers et leurs familles, un agent de la Sûreté libanaise et un ou deux gendarmes, ces derniers ne s'y trouvant généralement que pendant la journée. Le trafic frontalier est pratiquement nul, les seuls passages — hormis ceux des personnels de l'O.N.U.S.T. — étant ceux de religieux ou de pèlerins. Les observateurs — depuis 1954 leur nombre est de deux ou trois au lieu d'un seul — logent dans un pavillon du poste de douanes plutôt défraîchi, mais bientôt remis à neuf — grâce à des crédits obtenus par le lieutenant-colonel Graftieaux — et égayé par des rideaux et des tentures choisis par son épouse Marie-Rose. Les observateurs préparent eux-mêmes leur repas, mais disposent, au lieu de l'habituel *handyman* (homme de ménage), des services d'une Grecque orthodoxe d'un village voisin : Annie, très populaire chez les officiers. Le lieutenant-colonel Arnault tiendra à être son témoin lorsqu'elle contractera mariage.

(...)

A partir de 1960, tandis qu'à Beyrouth, le lieutenant-colonel Graftieaux, un bel homme, pondéré et tout à fait charmant, joue admirablement son rôle de président de la Commission d'armistice, à Naqoura, le commandant Espeisse et le capitaine Engels font du poste frontière un haut lieu des relations franco-libanaises. On commence le matin par une séance de volley-ball entre observateurs, douaniers, policiers et gendarmes. Rien de tel pour tisser rapidement de bons liens de camaraderie. Puis Espeisse et Engels, bientôt rejoints par le commandant Toussaint, sillonnent les routes du Liban sud pour les enquêtes prescrites par la commission et prennent de nombreux contacts, qui deviennent souvent amicaux. Dans la famille Barakat, on danse le dabké avec les filles de la maison, en sirotant l'arak et en piochant dans les mezzés. Et voilà bientôt nos observateurs invités à des noces de village où on les accueille aux cris répétés de « Vive la France ! ». De quoi faire frémir l'état-major onusien de Jérusalem, où l'on n'aime guère les particularismes nationaux... Mais, l'essentiel n'est-il pas que la mission confiée par l'O.N.U.S.T. soit remplie ? D'ailleurs, depuis que le commandant Espeisse lui a servi, lors de son passage à Naqoura par une froide journée d'hiver, un vrai « vin chaud du soldat », le général von Horn — grand amateur de boissons fortes comme la plupart des Scandinaves — ne pense que du bien des Français ! A Naqoura, nos amis organisent même des « parties » de quarante à cinquante personnes. Le renom de la France, « grande sœur du Liban », est à son maximum. Avec de si bons ambassadeurs, qu'y a-t-il d'étonnant dans l'accueil chaleureux que les populations du Liban sud réserveront aux parachutistes du colonel Salvan et du colonel Cann lorsque,

parés à leur tour du béret bleu de l'O.N.U., ils s'installeront dans leurs villages en 1978 ? Un des avantages des séjours à Naqoura est la facilité qu'ont les observateurs pour passer du Liban en Israël. « Nous nous approvisionnions aussi bien d'un côté de la frontière que de l'autre, raconte René Espeisse. Le lait et le pain à Nahariya, les fruits et la viande à Tyr. » « On pouvait assister, dit l'ancien des A.I., l'après-midi à une distribution de prix dans une école chrétienne du Liban sud. On y jouait Hamlet en anglais ou Athalie en français. Il y régnati une atmosphère de patronage malgré la présence de graves officiels musulmans. L'intrigue n'était pas toujours très claire et mes filles pensaient qu'il s'agissait de vente de tapis, car les acteurs montraient le sol avec insistance. Dans la soirée, on se rendait au club Méditerranée d'Akhziz en Israël (à cinq kilomètres de la frontière), où, malgré le folklore des danseuses yéménites, la piste de danse où se trémoussaient les touristes nous plaçait en plein XX^e siècle. »

Les rapports des observateurs avec les Israéliens, bien que moins étroits qu'avec les Libanais, sont également très bons.

(...)

Entre 1956 et 1963, le Liban et Israël sont les seuls Etats où peuvent circuler les observateurs français. Aussi se livrent-ils pendant leurs *off days* (jours de repos) à une chasse en règle des sites historiques qui abondent dans les deux pays.

Au Liban sud, il y a le château de Beaufort, celui de Tibnine, le Toron d'Hugues de Saint-Omer où l'on rencontre, raconte Espeisse, « des morveux blonds dont les yeux clairs donnaient à penser que des Normands ou des Teutoniques étaient passés par là. » « Les Francs étaient partout présents, dit-il, de Sainte-Anne en Jérusalem à Notre-Dame-de-Tortose chantée par Pierre Benoît, du Crac des Chevaliers en Syrie à la plaine de Hattin où le sinistre Renaud de Châtillon avait mené l'armée franque au désastre. Tout nous parlait de l'épopée. » Le commandant Espeisse, dont un aïeul a pris part à la campagne d'Egypte avec Bonaparte, se plaît à retrouver à Jaffa, au mont Thabor, à Saint-Jean-d'Acre les lieux où celui-ci a combattu. Il se rend ainsi un soir « sur la butte où Bonaparte avait installé sa tente et où, dit-il, j'ai pu, comme mon ancêtre l'avait peut-être fait, contempler le soleil se coucher sur la ville.

(...)

Les hauts lieux historiques et les sites pittoresques s'offrent ainsi nombreux à la curiosité des observateurs. Les ruines de la vieille cité phénicienne de Tyr, la ville antique de Byblos, que Renan entreprit de fouiller et qui est une des plus vieilles cités du monde, les cavernes de la Qadicha (la Vallée sainte) où se réfugièrent au VII^e siècle les maronites chassés de Syrie par les persécutions religieuses (chrétiennes), les temples de Baalbeck où des flots de touristes remplacent désormais les vagues de pèlerins venus prier de tout le monde antique, et bien d'autres splendeurs encore suscitent chez beaucoup d'officiers de l'O.N.U.S.T. le goût des études archéologiques et historiques. A partir de 1963, lorsque les Français seront de nouveau *personæ gratæ* en Syrie, il leur sera possible d'aller rêver sur l'Euphrate, en se rappelant que le drapeau français y flotta à l'époque du mandat, sur l'avant-poste du Deir-Ez-Zor, où d'évoquer dans les ruines de Palmyre les combats insensés qui y opposèrent, du 21 juin au 3 juillet 1941 une poignée de Français fidèles au général Dentz et plusieurs milliers d'Hindous, d'Anglais et de Français libres.

Le diable s'est envolé !

Docteur Henri DUPUCH

Cette année-là, j'étais allé passer mes vacances à Vallauris, le pays de la poterie. J'étais désireux de m'initier à ce noble art et allai demander à un maître potier s'il m'acceptait dans son atelier. Il acquiesça bien volontiers et m'installa à une petite table dans un coin.

Il me montra la façon de manipuler l'argile, de la creuser avec des ébauchoirs, de la maintenir sur le tour électrique pour lui donner les formes les plus variées, mais je préférais m'adonner au modelage de figurines.

J'avais déjà fait du dessin et de la peinture, mais étais assez curieux de voir comment j'allais me débrouiller dans un travail tridimensionnel.

Je commençai par une tête de faune ou de satyre. C'était très amusant de voir les volumes naître sous mes doigts et de les modifier à volonté. Un nez en bec d'aigle, des lèvres lippues, des oreilles et une barbiche en pointe, un regard concupiscent rendu par des yeux globuleux, enfin un pli nasogénien des deux côtés de la bouche donnant un rire sardonique se succédèrent. Des cheveux crépus et deux petites cornes comparables à celles d'un jeune cabri couronnèrent le tout. Je n'étais pas mécontent de ma première tentative et fus tout fier de la montrer au chef d'atelier, le lendemain matin.

— Ce n'est pas mal pour un début — me dit-il — mais il ne vous reste plus qu'à en faire une autre. Celle-ci est déjà foutue.

— Et pourquoi, demandai-je ?

— Vous avez oublié de l'entourer d'une serpillière bien mouillée pour la maintenir humide, et maintenant elle est trop sèche. Vous n'arriverez jamais à la creuser, et je vous avais dit que toutes les pièces doivent être évidées avant de passer au four, sinon elles éclatent. Faites-en une autre, quand elle sera bien creusée et que les parois n'auront plus qu'un centimètre d'épaisseur nous la mettrons au four, mais pas avant.

Un brave Marocain, nommé Nourredine, qui était employé à des travaux de manutention et de nettoyage me demanda si je pouvais lui donner cette tête, puisque j'allais en faire une autre, car elle ressemblait à son grand-père, un Berbère de la tribu des Beni M'guild.

— Je lui mettrai une rezza (un turban) pour cacher ses cornes, et l'installerai sur ma cheminée, entre deux bougeoirs.

— Ouarrha... Tu peux la prendre. Mais elle n'est pas cuite...

— Chi bès ma kaïn (ça ne fait rien) Andou forza besef (elle a beaucoup de force — ou elle est assez solide — comme ça).

Le lendemain, il revint, tout penaud.

— Ma femme m'a engueulé — dit-il — Zaza kebira ! (une grande scène). Elle m'a dit que c'était la tête du « Chitan » (du diable) que je lui avais amenée et qu'elle allait nous porter l'« Aïn » (le mauvais œil).

Enta Amok ! Sir falek ! a-t-elle ajouté en désignant la terrasse (tu es fou, fous le camp !) Ce n'est pas gentil qu'une femme parle ainsi à son mari... J'étais sur le point

de lui donner quelques coups de « zerouata » (de gourdin) mais ai préféré lui obéir. J'ai mis la tête sur une table, au milieu de la terrasse.

Deux jours passèrent. L'incident semblait tassé.

Mais le lundi matin, Nourredine arriva, le visage décomposé.

— A mouimtti ! Ya latif ! (Ah ! ma petite mère ! Mon Dieu) Moulay Abdelkader ! Moulay Abdallah Cherif ! Sidi Ahmed ben Ahmed ! Sidi Small ! (Il invoquait tous les marabouts de son pays natal).

Hier matin ma femme m'a réveillé avec des hurlements !

— Nourredine ! Agi fissa ! Chouf ! Chitan m'cha !

— Nourredine ! Viens vite ! Regarde : le diable s'est envolé !

J'ai regardé sur la terrasse et me suis mis à claquer des dents de peur : la tête avait disparu ! Ou elle s'était envolée, ou les djenouns (les djinns) l'avaient emportée ! Ma femme a piqué une crise de nerfs terrible, moi-même ai failli m'évanouir. J'ai dû appeler d'urgence le toubib qui nous a fait à tous les deux une piqûre de largactil ! Lui-même n'y a rien compris. Personne n'avait pu monter jusqu'à ma terrasse que j'ai entourée de grillage et de fer barbelé pour être plus tranquille !

Quelques ouvriers potiers restèrent bouche bée, mais le chef d'atelier éclata de rire. Il lui dit : « Mais tu n'as pas pensé que pendant la nuit de samedi à dimanche la pluie est tombée sans arrêt ? La tête en terre glaise est restée à l'extérieur, sur ton balcon. Elle a été copieusement arrosée et lessivée. Elle a commencé à se ramollir, puis toute la terre s'est mise à dégouliner dans la gouttière et il n'en est rien resté, même pas des traces !

— Ah !... Ti crois... ti crois ?... — faisait Nourredine — Alors ce ne sont pas les djenouns qui l'ont emportée ?

Il n'était pas encore convaincu.

Un fils de harki major de Normale sup

Djamel Oubechou, vingt ans, de Thionville (Moselle), a été reçu, en juillet, major de l'Ecole normale supérieure dès sa première tentative. Une réussite à laquelle ce fils de harki, troisième d'une famille de sept enfants, ne semblait pas prédisposé. Après l'agrégation, Djamel Oubechou souhaite « faire » l'E.N.A. (Ecole nationale d'administration). Il parle le berbère, va tous les ans en Algérie. « L'intégration réussie, c'est d'harmoniser les deux cultures », conclut ce jeune homme dont le père est arrivé en France en 1963, sans argent et sans savoir parler français.

A la gloire d'Henri IV

Puisque nous célébrons le quadricentenaire
De cet avènement d'un roi que l'on vénère
Partout dans le public,
Rendons grâce à celui qui redressa la France
Et tenta d'instaurer l'esprit de tolérance,
Vive Lou Noust' Henric!

Il fut comblé des cieux le jour de sa naissance,
Humant notre terroir avec la quintessence
D'un doigt de Jurançon,
Il incarna l'esprit, la vigueur béarnaise,
Son cœur et ses sujets qu'il savait mettre à l'aise
Vibraient à l'unisson.

Ses faits l'ont mis au rang du plus grand capitaine,
Mais son âme ne fut jamais dure ou hautaine
Et le vainqueur d'Ivry
Fit preuve des vertus de bonté, de clémence,
Il fut compatissant, poète en l'occurrence
Quand Vénus lui sourit.

Peut-on lui reprocher d'avoir aimé les belles?
Les humains, on le sait, sont souvent infidèles
Il prisait la beauté,
Nul ne peut lui jeter la pierre pour ses frasques,
Qui de nous, Parisiens, Normands, Gascons ou Basques
Ne l'a pas imité?

Il voulut, par-delà les exploits militaires,
Se fixer noblement des buts humanitaires,
Sut réduire l'impôt,
Essaya d'étouffer tout esprit de revanche
Fit en sorte que tous puissent, chaque dimanche
Avoir leur poule au pot.

Nul roi n'est plus aimé que ce grand Henri IV,
Il demeure présent et chacun l'idôlatre
Dans la ville de Pau,
Parmi tant de grands noms le sien reste sans tache
Son exemple nous guide et partout son panache
Doit rester un drapeau.

Sachant que notre France est toujours divisée
Il avait cet espoir et cette autre visée
De la revoir un jour
En paix avec le monde et surtout elle-même,
Ayant compris qu'il faut, pour régler son problème,
La concorde et l'amour.

Que ces fêtes, pour tous, soient un chant d'espérance,
Les leçons du passé de notre belle France
Valent pour l'avenir,
En nous remémorant les hauts faits de l'histoire,
Répondons à ce preux qui se couvrit de gloire,
Sachons nous réunir.

H. DUPUCH.

BIBLIOGRAPHIE

FRANCK et VAUTRIN

LA DAME DE BERLIN
Fayard et Balland
1988, 497 p.

Cela ne tient-il pas de la rengaine de vitupérer les prix littéraires annuels qui nous apportent plus d'insatisfaction que de plaisir, quand nous sommes bien obligés de constater leur médiocrité ou leur ennui ?

Reconnaissons que le tam-tam fait autour des grands prix ne réussit qu'à masquer la fragilité de couronnes aussi vite défaites qu'elles étaient surfaites. Des thèmes rabâchés deconcertent le lecteur que rien ne contraint à faire *le Zèbre,* à passer par *la Porte du fond* ou à se complaire en compagnie de héros peu ou prou « distingués » d'une éphémère *Exposition coloniale* quand on n'élève pas sur le pavois un obscur et incompréhensible *Enfant de sable* ou des *Amants* aussi décadents.

Une littérature qui ne cache pas des reflets « roses » nous solliciterait davantage si elle suscitait des réactions bienfaisantes et un intérêt prolongé. Tel n'est pas le cas, malheureusement.

Pourquoi alors ne pas revenir aux anciennes formules romanesques qui ont fait leur preuve et continuent de nous distraire, tel le bon vieux roman feuilleton qu'illustrèrent Alexandre Dumas et Eugène Sue, Paul Féval et Maurice Leblanc ?

C'est ainsi que le scénario de *la Dame de Berlin* de Dan Franck et Jean Vautrin nous attire par ses complexités et ses complicités et, sans nous laisser de répit, nous entraîne dans un tempo politico-guerrier inhabituel et parfois extravagant.

Sans doute, l'héroïne, Maryika, est-elle belle, une star du cinéma allemand des années 1930 et que le régime hitlérien veut, à tout prix, associer à sa gloire. Hongroise, la jeune vedette, indépendante et fière, si courtisée soit-elle, par la nouvelle « race des seigneurs » montre très vite qu'« elle déteste ce lien étrange qui lie le peuple allemand à ses futurs bourreaux ».

En dépit de l'apprêt romanesque, les auteurs nous livrent une tranche d'histoire au cœur de Berlin « emportée par la grande étreinte du nazisme », dans « l'univers lucifé-rien » où paradent l'obèse Gœring et le fanatique maigrichon Gœbbels. Dans un milieu où le septième art se verra, peu à peu, délaissé, un jeune photographe, Blémia Borowicz, surnommé Boro, originaire de la Hongrie lui aussi et cousin de Maryika qu'il adore part pour Paris tenter sa chance mais avec l'intention de revenir en Allemagne, malgré les recommandations de celle-ci aux prises avec les sbires nazis.

Sa chance, de futur grand reporter, ne la tient-il pas avec la photo qu'il a prise d'un nommé Hitler, alors à ses débuts, et qui le montre caressant la croupe d'une certaine Eva Braun? Une pellicule que les nazis cherchent à récupérer à moins que la présence d'un autre personnage, en retrait sur le cliché, ne soit compromettante pour un mystérieux «ordre de Parsifal», une société secrète qui, de France en Allemagne, tisse les fils d'une nouvelle révolution... Le suspense est garanti.

Traînant son Leïca et sa jambe cassée, Boro devient d'ici peu célèbre, mais les mésaventures commencent pour lui, qui part pour Berlin afin de tirer sa belle cousine des griffes des puissants du jour.

Le scénario est enclenché et, malgré certaines séquences extravagantes, l'affaire vous tient en haleine à travers des mystifications et des surprises. Agatha Christie, James Bond ou John Le Carré seraient à l'aise dans un enchevêtrement de faits qui se chevauchent ou s'opposent dans des scènes aussi éloignées que la Ligne Maginot, Unter den Linden à Berlin, ou une traversée dans le Graf Zeppelin frappée de la swastika.

Il est bon que des auteurs comme Frank et Vautrin rappellent aux jeunes générations les dures années d'une Europe sous la botte nazie, surtout quand nous nous laissons prendre à des appeaux guerriers et policiers qui rendent plus attirante la texture d'une action dont les nazis, au faîte de leur puissance, nouent l'intrigue. Plus que les pensées fuligineuses et le comportement déconcertant des héros d'une littérature moderne plus que jamais dépréciée, les personnages de *la Dame de Berlin* éclairent la réalité d'une histoire riche d'enseignements.

Pierre GRENAUD.

Jacques GERARDIN

LES COMBATS DU SAGHO

«Le 1er janvier 1933, une dizaine d'officiers réunis à Boulmane pour étudier l'opération du M'Semrir reçoivent la visite du général Catroux. Ce dernier rassemblant ces officiers face au Sarhro tout proche leur dit simplement ceci : «Messieurs, vous étiez venus pour le M'Semrir dans le nord; le haut Dadès et au-delà. Cette opération est reportée car avant nous devons faire le Sarhro, devant nous au sud. Il s'agit là d'une promenade de quelques jours, puis vous reprendrez les pistes de l'Atlas.»

«Cette promenade de quelques jours , qui ne devait, selon le général, n'être qu'une simple opération de police, commença dix-huit jours plus tard, et ne devait se terminer qu'après quarante jours de combats, ce dans un terrain d'enfer et pratiquement inconnu.

«C'est au Bou Gafer, cœur du Sarhro, et partie la plus inaccessible du massif que tombèrent tout près des sommets les capitaines de Bournazel, «l'Homme Rouge» et Faucheux, ainsi que les lieutenants Brencklé, Sieurac, Binet et Timpagnon au cours d'assauts hallucinants. C'est là aussi que les Aït Atta, une des tribus les plus guerrières du Maroc, écrivirent la plus belle page de leur histoire.»

M. Jacques Gérardin, membre ami de la Koumia, a rédigé un livre, *les Combats du Sagho*, qui est sorti en février 1989 aux éditions Ulysse.

Cet ouvrage a été rédigé en étroite collaboration avec de nombreux anciens, tout particulièrement le colonel Benedittini qui, quelques jours avant sa mort, avait déjà revu une bonne partie du manuscrit.

Que soient également remerciés les colonels Bertiaux, Saulay et les généraux Huré, Spillmann, Latourelle ainsi que le capitaine Combemorel.

De 1977 à 1986, M. Gérardin a fait une enquête qur les lieux mêmes où il a rencontré de nombreux Berbères qui avaient avec ou contre nous participé au combat et dont les témoignages constituent une source d'une inestimable valeur.

Une étude très poussée du terrain figure en annexe.

L'ouvrage est paru en février au éditions Ulysse, 59, rue d'Agen, 33800 Bordeaux.

Pour l'obtenir, écrire à cette adresse ou à M. Jacques Gérardin, 298, boulevard de l'Océan, 33115 Pyla sur Mer.

Général LE PEILLET

SOLDATS DE LA PAIX A L'HONNEUR

La remise, à Oslo, entre les mains de M. de Cuelar, secrétaire général des Nations Unies, du prix Nobel de la Paix aux Casques Bleus nous rappelle qu'un certain nombre de nos camarades ont participé à cette mission de paix en Palestine :

— général Turnier (†),
— lieutenant-colonel Sabatier,
— M. Graftieaux,
— M. Dulauroy,
— M. Espeisse.

Un ouvrage rédigé par le général Le Peillet vient de paraître aux éditions France-Empire. Il relate très fidèlement et très longuement ce que firent les différentes missions des Casques Bleus au Proche-Orient de 1947 à nos jours.

En vente chez l'auteur au prix de 220 F, le général Le Peillet, 1, quai des Cordeliers, 74000 Annecy.

R. ESPEISSE.

Georges HIRTZ

L'ALGERIE NOMADE ET KSOURIENNE

Pendant de nombreuses années, administrateur dans le sud Algérien, familier des coutumes et des problèmes des populations autochtones qu'il a administrées, Georges Hirtz apporte dans *l'Algérie nomade et ksourienne* (1830-1954) un précieux témoignage sur la réalité française dans l'Algérie des hauts plateaux et du pré-Sahara.

Préfacé par Pierre Mesmer, cet ouvrage de 208 pages, superbement illustré, constitue un hommage à la beauté du sud algérien ainsi qu'à l'art des grands peintres que ces terres de soleil ont inspirés. Il illustre en même temps le caractère humaniste et constructif de la rencontre de la France et de l'Algérie.

Reliure pleine toile, sous jaquette couleur pelliculée, d'un format 24,5 × 30,5, il est illustré de 80 reproductions en quadrichromie dont 25 en pleine page et 64 photos et documents noir et blanc.

Prix spécial à la souscription : 330 F, valable jusqu'à la parution fin mars. Prix définitif après parution : 385 F.

Souscription à adresser à : Librairie P. Tacussel, 88, La Canebière, 13001 Marseille.

Blaudin de THÉ

HISTORIQUE DES COMPAGNIES MEHARISTES

1988, 127 p.
Editions Athanor, 7, rue de Malte, Paris.

Edité en 1955 par la Direction des territoires du sud, sur l'ordre de Jacques Soustelle, Gouverneur général de l'Algérie, l'*Historique des compagnies méharistes* vient d'être réédité afin que ne tombe pas dans l'oubli une présence française riche de cinquante ans de combats et d'une paix gagnée par nos compagnies méharistes créées à l'initiative du général Laperrine.

Ancien commandant de la Compagnie méhariste de l'Erg oriental, Blaudin de Thé, le jeune baroudeur de Kebili, qui, en 1942, dans le sud tunisien, surprit et détruisit une patrouille motocycliste italienne, était qualifié et bien placé au Gouvernement général de l'Algérie pour dépouiller un demi-siècle d'archives sahariennes, rappeler et ordonner les missions et les itinéraires où s'illustrèrent nos brillants devanciers dans ce qui était alors le Sahara, « notre » désert parfait. Ce travail, il l'a exécuté avec l'objectivité d'un spécialiste et la foi d'un Saharien.

Grâce à lui, sont évoquées *« ces compagnies de soldats qu'il est à peine téméraire de comparer à des ordres, chevaleresques ou monastiques »,* ainsi que les juge Jacques Soustelle dans sa chaleureuse préface.

Pas à pas, nous suivons des itinéraires jalonnés de combats, de sacrifices et de victoires depuis « le coup de tonnerre de Tit », au Hoggar, le 7 mai 1902, revanche sur les Touareg qui avaient massacré la mission Flatters. Dès 1903, Laperrine, le premier, entreprenait l'une de ces reconnaissances où le père de Foucauld, venu de son ermitage de Beni-Abbès, l'accompagnait, en attendant des missions aussi dificiles, comme vingt-cinq ans plus tard, l'exploration du Ténéré par le lieutenant Toubeau de Maisonneuve.

De nombreux combats attendaient nos Chaamba depuis le siège de Taghit, en août 1903, jusqu'à celui de Ghat, poste italien qui se rendit, en janvier 1943, la dernière victoire, quarante ans plus tard, de nos compagnies méharistes.

De grandes figures éclairent ce diorama saharien, depuis les vétérans, le commandant Cauvet, l'auteur du *Chameau*, bible des officiers méharistes, Meynier, Dinaux, Nieger, Gardel, et le combat d'Eseyen (avril 1913), Charlet, Lehureaux, Flye Sainte-Marie, Ressot au combat d'In-Zize (1926) jusqu'aux continuateurs, Gierzinski, Fouchet, Duprez, Lanney, Gay, Le Derf et d'autres épigones aussi brillants.

Aucun de ceux qui ont commandé nos courageux et fidèles Chaamba ne pourra rester indifférent à cette évocation d'une troupe adaptés au désert où, d'El-Oued au Hoggar, de Tindouf à Djanet, de l'Erg Cheche et du Hank où évoluait, dans un roman proche de la réalité, *l'Escadron blanc* de Joseph Peyré, au Tassili des Ajjer, elle assura la paix des sables. Une belle œuvre documentée et illustrée, précieuse pour ceux qui étudieront l'œuvre française au Sahara. Elle honore ceux qui ont participé autant que leur historiographe.

Pierre GRENAUD.

AVIS DIVERS

Communiqué du général Noël de Cointet

Avec Jean de Cointet, je vous propose de souscrire à la biographie de :

Edouard de Cointet de Fillain
chef de bataillon d'infanterie coloniale
mort pour la France
1911-1951

que j'ai écrite à partir de la nombreuse documentation qu'il m'a fournie : lettres, conférences et écrits divers de son père, ainsi que témoignages de camarades de celui-ci, notamment des compagnons de ses derniers mois de captivité en Indochine.

L'ouvrage se présentera sous la forme d'un livre broché sous couverture illustrée, format 14 / 22, d'environ 225 pages, avec 11 croquis et cartes hors-texte et 20 photographies.

Il sera disponible à une date qui sera indiquée aux souscripteurs vers la fin du premier trimestre 1989, chez le général Noël de Cointet, 71 A, rue de Talent, 21000 Dijon, chez le capitaine de frégate Jean de Cointet, 4, rue de Clichy, 75009 Paris.

Le prix est de 100 F, franco : 120 F.

Les souscriptions, que nous souhaitons nombreuses pour amortir le prix du tirage à 300 exemplaires, sont à adresser au général Noël de Cointet, 71 A, rue de Talant, 21000 Dijon, sous forme de chèque bancaire, ou de chèque postal à son compte : Paris 5153-93 R, accompagné du talon ci-après.

D'avance nous vous remercions, Jean et moi, de votre réponse.

M..... souscrit à ..... exemplaires de la biographie d'Edouard de Cointet de Fillain, et en règle le montant de .....

par chèque bancaire, postal (1) ci-joint.

A..... le .....

Signature :

Adresse .....

.....

(1) Rayer la mention inutile.

Association des amis du Musée de l'infanterie

Lors de sa réunion du 18 octobre 1988, le conseil d'administration a donné son accord pour que la Koumia adhère à l'Association des amis du Musée de l'infanterie à Montpellier, sous réserve qu'une représentation effective de l'épopée des goums soit faite dans le dépliant du musée et qu'une vitrine y soit consacrée.

Dans une lettre en date du 22 novembre 1988, le général Murat, pésident de l'Association des amis du Musée de l'infanterie a répondu affirmativement dans ce sens au général Feaugas.

Etes-vous intéressés par des « Résidences-Services Légion d'honneur » ?

Le comité de Cagnes-sur-Mer étudie la réalisation sur la Côte d'Azur, à l'instar des « Hespérides » ou des « Jardins d'Arcadie », mais à moindres frais, d'une « Résidence-Service Légion d'honneur » réservée aux seuls adhérents de la S.E.M.L.H. (et à leurs conjoints), aux conditions qui pourraient être les suivantes :

L'acheteur ne paye, à titre définitif, que 30 % du prix normal de l'appartement choisi, et ensuite environ 0,3 % par mois pour charges de fonctionnement. Il reçoit en échange, par acte notarié, le droit d'usage et d'habitation de cet appartement, sa vie durant et celle de son conjoint. Au décès du dernier survivant, l'appartement est cédé dans les mêmes conditions à un autre sociétaire.

L'étude en est à son début. Sa réalisation dépend du nombre de postulants.

Si vous êtes intéressé par cette formule, adressez-vous au commandant J.-C. Bugnet, 15, rue Xavier-Blanc, 06600 Haut de Cagnes.

Centenaire de la naissance du Maréchal de Lattre

Calendrier des manifestations

AVRIL 1989. — 29 avril au 13 mai : Paris, exposition sur la vie du Maréchal au Musée de l'armée à Paris.

AVRIL 1989. — Samedi 6 : Paris, une après-midi de grands témoignages. — Dimanche 7 : messe à Notre-Dame-de-Paris. — Lundi 8 : commémoration du 44e anniversaire de la Victoire.

JUIN 1989. — Mi-juin : Nantes, exposition itinérante sur la vie du Maréchal.

AOUT 1989. — Mi-août : exposition itinérante sur la vie du Maréchal.

SEPTEMBRE 1989. — Mi-septembre : Dijon, exposition sur la vie du maréchal.

NOVEMBRE 1989. — Début novembre : Belfort, exposition itinérante sur la vie du Maréchal. — Samedi 18 et dimanche 19 : commémoration du 45e anniversaire de la Victoire. — Samedi 25 et dimanche 26 : Paris, grand colloque historique à l'Ecole militaire.

DECEMBRE 1989. — Début décembre : Strasbourg, exposition itinérante sur la vie du Maréchal.

FEVRIER 1990. — Début février : Colmar, exposition itinérante sur la vie du Maréchal. — Samedi 3 et dimanche 4 : commémoration du 45e anniversaire de la libération de Colmar.

LOIS ET DECRETS

Drap tricolore sur le cercueil des anciens combattants

Les veuves et les familles de nos lecteurs doivent savoir qu'en cas de décès d'un ancien combattant, un drap tricolore peut, pendant la cérémonie des obsèques, être placé, sans frais supplémentaire, sur le cercueil du défunt, soit à l'initiative d'une association locale d'anciens combattants, avec l'assentiment de la famille, soit par les associations d'anciens combattants, soit, le plus souvent, par la mairie pour les petites communes, et par les pompes funèbres pour les villes.

On peut également remplacer le drap par un drapeau tricolore.

Ce privilège est limité aux seuls anciens combattants titulaires de la carte du combattant ou de la carte de combattant volontaire de la Résistance (circulaire nº 423 du 10 octobre 1957 du ministre de l'Intérieur).

Carte administrative de conjoint de militaire

En application de la circulaire nº 201678 DEF / DFR / FM2-3 du 26 septembre 1988, les conjoints de militaires en activité (à l'exclusion des élèves officiers ou élèves gradés), des militaires retraités, décédés ou placés en position de non-activité des trois armées, de la gendarmerie, de la délégation générale pour l'Armement et des services communs peuvent recevoir une carte administrative de conjoint de personnel militaire.

Cette carte est délivrée pour une période au maximum de cinq ans, à la demande du militaire ou de son conjoint. Elle justifie de son identité du titulaire pour l'accomplissement de diverses formalités administratives et pour permettre l'accès. A certains organismes militaires ouverts aux familles tels qu'infirmerie de garnison, magasins de vivres, club, bibliothèques, mess de garnison, etc., implantés dans des enceintes militaires.

Les enfants mineurs accompagnant le titulaire de la carte bénéficient des mêmes facilités d'accès.

De caractère strictement personnel la carte comporte une photo d'identité et ne doit pas être prêtée.

Pour les conjoints des militaires en activité de service ou en position de congé lié à l'état de santé, la carte est délivrée par le chef de corps ou l'autorité assimilée dont relèvent les militaires.

Pour les conjoints de militaires admis à la retraite la demande de carte doit être présentée au chef de corps deux mois avant la date de radiation par lettre dont le modèle est fixé par la circulaire pour l'obtenir au moment du départ à la retraite.

Les demandes de cartes présentées postérieurement à l'âge de la retraite ou par les veuves, doivent être déposées auprès du commandant du bureau de garnison du lieu de résidence et pour les conjoints des gendarmes à la brigade du lieu de domicile.

Avis aux familles des morts d'Indochine

Le décret nº 87-904 du 6 novembre 1987, publié au *Journal officiel* du 10 novembre 1987, ouvre un délai de dix-huit mois aux familles qui souhaitent demander la restitution des corps des anciens combattants et victimes de guerre morts pour la France, rapatriés d'Indochine en application de l'accord franco-vietnamien du 1er août 1986.

L'attention de familles est appelée sur la **forclusion** de cette possibilité le **10 mai 1989.**

Les demandes doivent être adressées par écrit au secrétariat d'Etat chargé des Anciens Combattants et des Victimes de Guerre, 6e bureau, 10, avenue du Val-de-Fontenay, 94134 Fontenay sous Bois (Tél. : 48.76.11.35, postes 2370 et 2350).

Les opérations de restitution ont déjà commencé. Même si les règlements sanitaires imposent une certaine lenteur à leur déroulement, le dépôt des dernières demandes est urgent.

Lorsqu'en 1983 les autorités municipales de Saïgon ont évacué le cimetière franco-vietnamien de la rue de Massiges (devenue Mac dinh Chi), le gouvernement français et les familles qui ont pu être prévenues ont fait revenir en métropole les urnes contenant les cendres demandées.

Les urnes contenant les cendres non réclamées ont été transportées à la pagode de Lai Thiêu (15 kilomètres au nord de Saïgon), où elles restent à la disposition des familles concernées avant d'être prochainement inhumées.

Les demandes doivent être adressées par écrit au ministère des Affaires étrangères, service des Français à l'étranger, 23, rue Lapérouse, 75775 Paris Cedex 16.

Les travaux de la nécropole nationale de Fréjus sont en cours. Réalisation technique et financement doivent nécessairement s'échelonner sur plusieurs années budgétaires. Mais l'accès du mémorial inauguré en 1983 est libre. Aujourd'hui comme à l'avenir, ce monument, autour duquel s'ordonne le plan de la nécropole, reste le but des pèlerinages.

Les organisateurs de pèlerinage importants sont invités à faire connaître leurs intentions au colonel commandant d'armes de la place de Fréjus.

Visite du Musée de l'armée

Deux visites du Musée de l'armée ont déjà été organisées pour les enfants de neuf à quatorze ans les mercredi 19 octobre 1988 et 15 février 1989.

Une nouvelle visite du Musée de l'armée aura lieu le mercredi 26 juin 1989 non seulement pour les enfants mais pour les membres de la Koumia.

Que le plus grand nombre vienne. Rendez-vous à 14 h 30 à la porte d'entrée du Musée de l'armée (cour des Invalides, galerie à droite en entrant).

Pour s'inscrire, téléphoner à la Koumia (48.74.52.93) les mardi et vendredi après-midi).

Décorations

Nous publions ci-après des extraits des circulaires ministérielles relatives aux conditions exigées des militaires n'appartenant pas à l'armée active pour les nominations et promotions dans les ordres nationaux.

Ces dispositions s'appliquent aux travaux de concours pour 1989 pour lequel les actes de candidature devaient être adressés avant le 1er septembre 1988 aux organismes détenteurs des dossiers ou pièces matricules.

Les conditions exigées varient peu d'une année à l'autre.

1° LEGION D'HONNEUR

Pour le grade de commandeur

Les personnels officiers et non officiers comptant au moins sept années d'ancienneté depuis la date de leur réception dans le grade d'officier de la Légion d'honneur et justifiant au minimum de deux blessures de guerre ou / et citations individuelles non encore récompensées par leur promotion dans la Légion d'honneur ou l'ordre du Mérite.

Pour le grade d'officier

Les personnels officiers comptant au moins dix années d'ancienneté depuis la date de leur réception dans le grade de chevalier de la Légion d'honneur et justifiant au minimum d'une blessure de guerre ou citation individuelle non encore récompensée par leur nomination ou promotion dans la Légion d'honneur ou l'ordre national du Mérite.

Les personnels non officiers comptant au moins dix années d'ancienneté depuis la date de leur réception dans le grade de chevalier de la Légion d'honneur et justifiant d'un minimum de deux titres de guerre (2) dont une blessure de guerre ou citation individuelle non encore récompensée par leur nomination ou promotion dans la Légion d'honneur ou dans l'ordre national du Mérite.

c) Pour le grade de chevalier

1. — Les officiers totalisant au moins vingt-deux annuités (services actifs, réserves, bonifications) (3) et titulaires au minimum soit d'une citation individuelle soit d'une blessure de guerre non encore récompensée par la médaille militaire ou une nomination ou promotion dans l'ordre national du Mérite.

2. — Les officiers totalisant au moins vingt-deux annuités (services actifs, réserves, bonifications), récompensés par la médaille d'or des services militaires volontaires et le grade d'officier de l'ordre national du Mérite, ainsi que les personnels totalisant au moins vingt-cinq ans de services actifs et chevalier de l'ordre national du Mérite, les uns et les autres occupant ou ayant occupé des postes de responsabilité dans les réserves ou au sein des associations des cadres de réserve et d'anciens militaires (niveau national ou de la région militaire, aérienne, maritime) postérieurement à la date d'attribution de la décoration la plus récente.

3. — Les personnels non officiers totalisant au moins vingt-deux annuités (services actifs, réserves, bonifications) (3) dont dix années d'ancienneté depuis la date de concession de la médaille militaire et justifiant d'un minimum de quatre blessures de guerre ou / et citations individuelles dont une au moins non encore récompensée par la médaille militaire ou leur nomination ou promotion dans l'ordre national du Mérite.

2° ORDRE NATIONAL DU MERITE

a) Pour le grade de commandeur

Personnels officiers et non officiers comptant au moins six années d'ancienneté depuis la date de leur réception dans le grade d'officier le plus récent dans la Légion d'honneur ou l'ordre national du Mérite et ayant obtenu, postérieurement à cette promotion, au minimum deux titres de guerre, ou justifiant au moins d'un fait de guerre (blessure de guerre ou d'une citation individuelle), ou ayant continué à manifester avec régularité d'importantes activités dans les réserves, sanctionnées par un minimum de cinq récompenses (1).

b) Pour le grade d'officier

Personnels officiers et non officiers comptant au moins sept années d'ancienneté depuis la date de leur réception dans le grade de chevalier le plus récent dans la Légion d'honneur ou l'ordre national du Mérite et ayant, depuis leur nomination, continué à manifester avec régularité des activités dans les réserves sanctionnées par un minimum de cinq récompenses (1).

Personnels officiers et non officiers comptant au moins sept années d'ancienneté depuis la date de leur réception dans le grade de chevalier le plus récent dans la Légion d'honneur ou l'ordre national du Mérite et ayant obtenu postérieurement au moins un titre de guerre.

c) Pour le grade de chevalier (3)

Officiers non titulaires de la médaille militaire totalisant au moins quinze ans de services actifs et au moins un titre de guerre, autre qu'une citation individuelle ou blessure de guerre.

Officiers et personnels non officiers justifiant postérieurement à l'attribution de la médaille militaire d'au moins un titre de guerre et de dix ans de services actifs.

Officiers et personnels non officiers totalisant au moins quinze ans de services (en activité et dans les réserves) et justifiant, postérieurement à la médaille militaire pour les titulaires de cette décoration, d'un minimum de deux titres de guerre.

Officiers et personnels non officiers réunissant au moins quinze ans de service (en activité dans les réserves) et manifestant avec régularité des activités dans les réserves sanctionnées par un minimum de sept récompenses (1) ou ayant obtenu la médaille d'argent ou la médaille d'or des services militaires volontaires **antérieurement au 31 décembre 1985.**

Personnels officiers et non officiers réunissant au moins quinze ans de services (en activité et dans les réserves) et justifiant, pour les personnels officiers, d'un titre de guerre (4) autre qu'une citation individuelle ou blessure de guerre, pour les personnels non officiers, d'un titre de guerre (4).

NOTA. — Sont considérées comme titres de guerre : la Croix de la Libération, les blessures de guerre, les citations individuelles avec croix de guerre ou croix de la valeur militaire, la médaille de la Résistance, la médaille des Evadés, la croix du Combattant volontaire de la guerre 1914-1918, la croix du combattant volontaire avec barrette « Guerre 1939-1945 », « Indochine », « Corée », « Afrique du Nord ». (La croix du Combattant volontaire 1939-1945 et la croix du Combattant volontaire avec barrette « Guerre 1939-1945 » constituent un seul et même titre et ne peuvent donc être comptabilisées qu'une seule fois.)

LA KOUMIA

ASSOCIATION DES ANCIENS DES GOUMS MAROCAINS ET DES A.I. EN FRANCE

Reconnue d'utilité publique Décret du 26 février 1958, « J.O. » du 1er mars 1958

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL :
14, RUE DE CLICHY, 75009 PARIS
TÉL. : (1) 48.74.52.93

SECTION : .....

BULLETIN D'ADHÉSION

NOM et prénoms : .....

Date et lieu de naissance : .....

Situation de famille : .....

Marié, père de famille : nombre d'enfants : .....

Prénoms et dates de naissance des enfants mineurs : .....

.....

Situation militaire ou profession : .....

Adresse : .....

.....

N° de téléphone : .....

Derniers grades aux G.M.M. : .....

Unités des goums et postes A.I. auxquels vous avez appartenu, avec indication des années : .....

.....

Décorations : .....

.....

.....

A ..... le ..... 19.....

Signature :

Cotisation annuelle : 150 F (comprenant l'abonnement au bulletin).
Cotisation seule : 50 F.

Les DONS sont versés au budget des œuvres sociales de la Koumia. Paiement par chèque barré, mandat-carte ou C.C.P. : KOUMIA 8813-50 V PARIS.

Permanence tous les mardis et vendredis, de 15 heures à 18 heures, 14, rue de Clichy, 75009 Paris. Métro : Saint-Lazare ou Trinité-Estienne-d'Orves.

ASSOCIATION DES DESCENDANTS DES MEMBRES DE LA KOUMIA, ANCIENS DES GOUMS MAROCAINS ET DES AFFAIRES INDIGENES, EN FRANCE

Association loi 1901

Siège social : mairie de Montsoreau, 49730 MONTSOREAU

BULLETIN D'ADHÉSION

Nom et prénoms : .....

Date et lieu de naissance : .....

FILIATION : .....

Situation de famille : ..... Nombre d'enfants : .....

ADRESSE : .....

Numéro de téléphone : .....

PROFESSION : .....

Grade dans l'armée (éventuellement) : .....

Profession du conjoint : .....

Nom de jeune fille de votre épouse : .....

Déclare adhérer à l'Association des descendants des membres de la Koumia, anciens des Goums marocains et des Affaires indigènes, en France.

— Montant de la cotisation pour 1989 : 50 F.

— Ci-joint, en règlement, la somme de ..... F.

Chèque à libeller au nom de :

ASSOCIATION DES DESCENDANTS DES MEMBRES DE LA KOUMIA

et à adresser à :

Georges BOYER de LATOUR, président,
Les Touos du Puits-Neuf, route de Mons,
Callian, 83440 Fayence.

— L'abonnement au bulletin de la KOUMIA (facultatif) est de 130 F. Il est à adresser directement au trésorier de la KOUMIA, 14, rue de Clichy, 75009 PARIS.

A ..... , le .....

Signature :

Rayer les mentions inutiles.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION DES DESCENDANTS DES MEMBRES DE LA KOUMIA

MEMBRES D'HONNEUR FONDATEURS

Colonel CARRERE (†), colonel PICARDAT, colonel LUCASSEAU (†)

MEMBRES FONDATEURS

Michel AUNIS, Georges BOYER de LATOUR, Catherine COUSIN (née LUCASSEAU), François DELHUMEAU, Florence LECHAT (née de MAREUIL), Chantal L'HERITIER (née FEAUGAS), Francine de LIGNIERES (née PICARDAT), Hélène LE GUOGUIEC (née de LIGNIERES), Max de MAREUIL, Michel PASQUIER.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président	Georges BOYER de LATOUR	Tél. : (16) 94.76.41.26
Vice-président	Robert COUDRY	Tél. : (1) 43.26.70.96
Secrétaire générale	Antoinette-Marie GUIGNOT	Tél. : (1) 42.60.29.98
Secrétaire générale adjointe	Jacqueline MAURER	Tél. : (1) 45.06.69.36
Trésorier	Michel PASQUIER	Tél. : (16) 47.50.94.49
Administrateurs	Jean BERTIAUX	Tél. : (16) 86.62.20.95
	Jean-Francis CARRERE	Tél. : (1) 60.08.01.40
	Cyril VILLERBU	S.P. 69 120/A
	Jacques PASQUIER	Tél. : (1) 42.53.72.91
	Simone LABATAILLE	Tél. : (1) 45.04.47.29
	Florence ESPEISSE	
	Anne BARTHELEMY	Tél. : (16) 93.24.14.65

Cotisation : 50 F.

Chèque à libeller au nom de :

ASSOCIATION DES DESCENDANTS DES MEMBRES DE LA KOUMIA

et à adresser à :

Georges BOYER de LATOUR, président,
Les Touos du Puits-Neuf, route de Mons,
Callian, 83440 Fayence.

Abonnement au *Bulletin de la Koumia* 130 F.

Chèque à adresser à :

LA KOUMIA,
14, rue de Clichy, 75008 Paris.

LE FOULARD DES A.I. ET DES GOUMS

Ce foulard, créé spécialement pour les épouses des anciens officiers et sous-officiers des A.I. et des Goums marocains, existe en trois tons :

- **— fond sable et bordure verte ;**
- **— fond blanc et bordure bleue ;**
- **— fond blanc et bordure bordeaux.**

Il est en vente au secrétariat de la Koumia, pour 400 F plus 20 F de frais d'envoi en province.

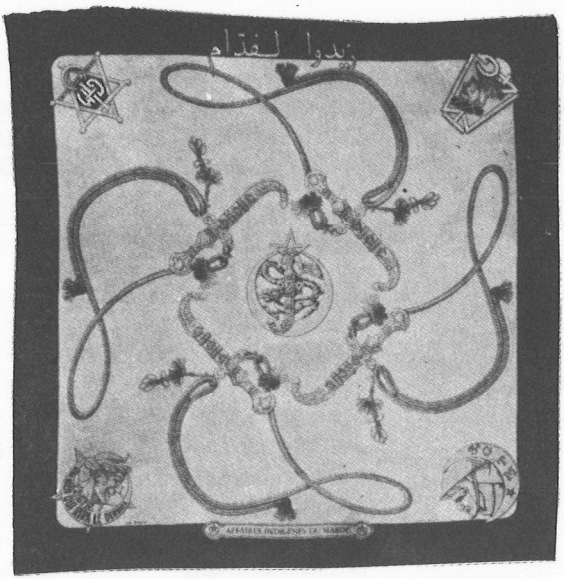

UNION SÉCURITÉ 13, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie
75004 PARIS – Téléphone : 48.87.30.22

M. GUILLETTE, directeur

FOURNISSEUR DE GRANDES INDUSTRIES

Gants de protection — Civières — Boîtes à pansements
Chaussures — Bottes — Vêtements — Lunettes — Ceintures — Casques

Directeur de la publication : Jean de ROQUETTE-BUISSON
Commission paritaire nº 296 D 73 du 15 mai 1972

Dépôt légal : 1er trimestre 1989
Imprimerie CRESCENZO et Cie, Paris